ECHOS

JUDICIAIRES GIRONDINS
VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 - 2,20 €
N° 6962-6963

NOUVELLE-AQUITAINE
L'économie régionale résiste

ARCACHON
30è Congrès ACE

TRIBUNE
Grands Crus Classés : une valeur extraordinaire !

CÉLINE DUPRÉ & CÉLINE LIS-RAOUX
Fondatrices de Rose Magazine

OCTOBRE ROSE
LE COMBAT CONTINUE

© Marko Liver

Lola
APPRENDRE LE GRAFF
CHILLER DANS LES RUES DE NEW-YORK
DEVENIR ASTRONAUTE
Soignée pour un sarcome
Il n'y a pas de petits rêves, il n'y a pas de petits dons
C'est le cancer qui doit renoncer, pas les malades.
Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités financières, votre entreprise peut contribuer à la lutte contre le cancer
Plus d'informations sur
www.fondationbergonie.fr
FONDATION Bergonié
Fondation d'Entreprises

SOMMAIRE

GIRONDE ACTU

4 **FOCUS GIRONDE**
Octobre rose : le combat continue

12 **ACTU / NOUVELLE-AQUITAINE**
L'économie régionale résiste

14 **ACTU / GIRONDE :**
Arcachon :
30e congrès des ACE

16 **ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS**

26 **LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE**
Château de Pennautier
400 ans d'histoire !

28 **TRIBUNE**
Grands Crus classés :
une valeur extraordinaire !

34 **CHRONIQUE DES NOTAIRES**
Installation classée pour
la protection de l'environnement :
Vente après cessation d'activité

RÉGION ACTU

38 **ECHOS EN RÉGION**

40 **LANDES**
Sylgéco connectée à la forêt

42 **LOT-ET-GARONNE**
Agen : nouvelle ère
pour le Stade Armandie

TENDANCES BUSINESS

46 **ÉCONOMIE**
Prix de l'énergie :
des mesures d'urgence

48 **CONJONCTURE**
Ralentissement
de l'économie française

50 **ÉCONOMIE**
Le monde agricole inquiet

52 **COLLECTIVITÉS**
Les Régions en force

54 **PROFESSIONS**
15 propositions
pour simplifier le droit

56 **SORTIR EN GIRONDE :**
Gradignan /Livres :
le monde en poche

58 **CINÉMA**
Sans filtre

ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES
IMMOBILIER

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55

CÉLINE **DUPRÉ**

CÉLINE **LIS-RAOUX**

© Marko Liver

GIRONDE OCTOBRE ROSE LE COMBAT CONTINUE

À l'occasion « d'Octobre rose », mois de la lutte contre le cancer du sein, de multiples événements marquent l'actualité girondine. Deux Bordelaises ont largement contribué à ce combat, aussi bien avec le lancement du magazine Rose en 2011, qu'avec celui de la Maison Rose 6 ans plus tard. Rencontre avec Céline Lis-Raoux et Céline Dupré, deux femmes résolument engagées et précurseuses.

Par Nathalie VALLEZ

C'est une association assez légère pour un sujet qui ne l'est pas. Céline Lis-Raoux et Céline Dupré se sont rencontrées en 2010 à l'occasion des États Généraux du cancer de l'enfant. La première a déjà une idée en tête et va tout faire pour convaincre la seconde de l'accompagner dans cette aventure. Céline Lis est journaliste, et elle vient de raconter son combat contre le cancer du sein dans un récit : *L'impatiente* (Éditions J.-C. Lattès). Céline Dupré est de son côté dirigeante de Com Santé, agence de communication spécialisée dans la santé. D'abord réticente car déjà très occupée, elle finit par se laisser convaincre par Céline Lis (« quand elle a une idée en tête ») et c'est le début de l'aventure.

DE LA FANTAISIE

S'ensuit une année de travail acharné « dans la complicité et la bonne humeur », précise Céline Dupré, « on a fait du mieux qu'on a pu avec ce qu'on était ». Elles apprennent tout au fur et à mesure, et y mettent toute leur énergie. Chacune a son domaine de compétence, que ce soit en journalisme comme en com', mais pour le reste… « Tout ce qui relevait du modèle économique, de la levée de fonds, du modèle juridique ou de la distribution, on l'a appris sur le tas. » « Le modèle associatif donne beaucoup de liberté », renchérit Céline Lis, « on n'a pas des royalties à distribuer. » Le numéro 1, elle l'a déjà dans la tête et veut faire le contraire d'un *Top Santé* sur le cancer. Le modèle est novateur. Elle veut un magazine féminin avec de la fantaisie, de l'imagination et de la bonne humeur. Depuis, des magazines de santé lifestyle ont été lancés, mais sur le moment, ça n'existait pas.

RECONNAISSANCE IMMÉDIATE

Le lancement du premier magazine Rose à l'automne 2011 leur vaut une reconnaissance immédiate des acteurs de santé, pour de réelles compétences. « On a été écoutées. On a changé le paysage associatif. On a bougé les lignes. » rappellent-elles. Il faut maintenant que l'association soit reconnue d'utilité publique, elle le sera par la suite. Act'Up pour le Sida avait ouvert la voie, mais concernant le cancer, il manquait cruellement des militants. « Act'up était très actif. Il y a une montée en puissance des associations. La construction associative s'est faite dans une légitimité totale. On s'est engouffrées là-dedans : il fallait que la légitimité passe des médecins (les sachants) aux patients (les non-sachants). Rose est vraiment générationnel, j'ai eu un cancer à 37 ans. J'ai rencontré plein d'autres jeunes femmes : ça correspond à la réalité du cancer aujourd'hui. On a remis le curseur sur la légitimité du patient, » témoigne Céline Lis.

BIEN-ÊTRE

Cette sortie coïncide avec l'installation des soins oncologiques de support (diététique, socio-esthétique, kiné, sport, assistance sociale…) pour considérer les besoins des patients. Rose contribue à cette information avec des sujets psychologie, nutrition, sexualité. Les patients ne sont plus seulement des malades qui n'ont qu'à prendre leur chimio, car il y a une multitude de soins pour soulager les effets secondaires « Rose a contribué à l'information des patients. C'était très cohérent », souligne Céline Dupré. Les soins de support étant gratuits, elles ont contribué à une mission de service public : « On a fait monter les patients en compétence. » pour beaucoup de médecins, c'est aussi une remise en question, il faut prendre en charge également ce volet-là ! Le bien-être du patient devient enfin essentiel.

CHANEL, HERMÈS…

Reste le modèle économique : « Au début, on avait 0 subvention ». Pour le lancement, elles recherchent des fonds : démarchent la ligue contre le cancer qui, sous l'égide de Gilbert Lemoine, leur donne 100 000 € à leur grande surprise : « Prépare ton équipe de pigistes, on y va ! », s'enthousiasme Céline Lis en sortant du rendez-vous. Ce sera ensuite le tour des labos puis de la pub. Elles s'improvisent chef de pub : reçue chez Hermès, Céline Lis décroche la quatrième de couverture en impro-

« Rose a contribué **à l'information des patients** »

Soirée de gala avec Zabou et les Brigitte en 2018

© Marko Livera

ROSE EN CHIFFRES

11 ANS D'EXISTENCE

SEMESTRIEL :
22 NUMÉROS
DEPUIS LA CRÉATION
23e numéro à paraître

TIRAGE :
200 000 EXEMPLAIRES
1 200 POINTS DE DISTRIBUTION

EFFECTIF :
22 PERSONNES
(Direction, rédaction, web, D.A., levée de fonds, secrétariat)

2 MAISONS ROSES
(BORDEAUX-PARIS) + 1 VIRTUELLE

Anne Méaux, grande papesse de la com', les a mises en lien avec son réseau de grands patrons

visant le prix. Même scénario chez Chanel, où Céline Dupré reçoit un cours sur les prix des pages de pub. Elle sera même reçue par la suite chez Lagardère pour lui expliquer les process. « Le monde de la pub a été, de manière très étonnante, extrêmement solidaire. Depuis le 1er numéro, Chanel prend la double d'ouverture. Ils nous ont suivies même pendant le Covid, alors qu'on baissait en diffusion. Ils sont ultra fidèles ».

200 000 EXEMPLAIRES

Depuis le début, le magazine tire à 200 000 exemplaires. Gratuit, il est à disposition dans les centres de cancérologie, 1100 services en France, et la distribution demande une énorme énergie. Leur rencontre avec Josy Reiffers (ancien directeur de Bergonié) leur a ouvert les portes d'Unicancer (fédération des centres de lutte contre le cancer). Elles rencontrent ensuite « au culot » les distributeurs : Exapaq (maintenant DPD), et là encore les gens adhèrent. À Paris, à un dîner avec leurs business angels, elles interrogent Anne Méaux, grande papesse de la com', qui les a mises en lien avec son réseau de grands patrons.

La distribution est certes gratuite mais elles doivent la gérer. « Il faut placer les magazines au bon endroit. Il y a souvent 7 ou 8 services dans un même hôpital. » On en trouve également dans des relais H ou à commander sur le site internet. Cela représente aujourd'hui un poste à plein temps au sein de l'équipe.

2 FONDATRICES 2 PARCOURS

© Marko Liver

Céline Lis-Raoux :
L'expérience newsmag

Journaliste pendant 16 ans en newsmag, Céline Lis-Raoux est passée par les rédactions de *L'Événement du jeudi, Marianne, VSD*, avant de participer à l'élaboration et au lancement de *L'Express Style*.

En 2009, elle publie *L'impatiente*, un récit inspiré de son combat contre le cancer. Cette expérience lui a permis de repérer tout ce qui manquait. À l'initiative du magazine, elle est toujours au C.A., mais a lâché la direction au profit d'un nouveau projet : *Zèbre et Compagnie* adressé aux parents d'enfants qui ont des neurodiversités : dyspraxie, TDAH, enfants précoces, troubles autistiques…

© Marko Liver

Céline Dupré :
Piloter la com'

Après une expérience de 10 ans chez Euro-RSCG puis Novartis en tant que chef de projet, Céline Dupré, qui a beaucoup travaillé sur le rôle des aidants, a racheté Com'Santé en 2004. L'agence a décollé en seulement 5 ans, passant de 4 à 36 salariés. Ses dossiers sont constitués à 50 % par le cancer, et le reste sur d'autres thèmes : neurologie, handicap, santé mentale, Alzheimer… Elle continue de piloter toute la com', secondée par une personne au magazine.

« La loi sur le droit à l'oubli a demandé 4 ans de lobbying car les enjeux financiers étaient énormes »

MÉCENAT DE COMPÉTENCES

Leur association a fait boule de neige : si elles entretiennent de « très bonnes relations » avec les autres associations, elles en ont initié aussi beaucoup. A leur arrivée, il n'y avait que la Ligue et Europa Donna en tant qu'associations de malades. Depuis, elles ont vu la naissance d'une multitude d'autres, souvent passées au préalable par la Maison Rose. Leur philosophie : on a besoin de tout le monde et c'est utile pour les patients. Le magazine est aussi celui des autres associations. Parmi leurs donateurs, on trouve les grandes entreprises, fondations, subventions publiques sur des projets précis. « On organise également des opérations caritatives : dîner de gala, arrondi à la caisse. » Rose bénéficie également de mécénat de compétences : « lorsqu'une entreprise a une compétence dont on a besoin, l'entreprise nous le fait gratuitement et défiscalise. Ça a été le cas de Bayard qui nous a logées pendant 4 ans gratuitement. »

C'EST UNE MAISON ROSE

En 2016, nouvelle innovation, la Maison Rose ouvre ses portes à Bordeaux. Cocon cosy au cœur du centre-ville, elle est ouverte aussi bien aux malades qu'à leurs proches. Sous l'égide la directrice Jenna Boitard, on y vient pour toutes sortes d'ateliers : cours de cuisine, de diététique, socio-esthétique, yoga, pilates, arts créatifs, coaching, etc. En 2017, une autre identique ouvre à Paris. Avec le Covid, la Maison devient virtuelle et ça marche :« Sur le site, on peut prendre des rendez-vous pour faire du sport en ligne, etc. on a eu plein de nouvelles abonnées. Pendant le 1er confinement, 80 000 personnes ont suivi les cours. » La formule définitive vient d'être lancée en mai dernier.

© Marko Liver

© D.R.

OPÉRATION BERGONIÉ

« Tirons un trait sur le cancer ». C'est ce qui sera marqué sur les 25 000 stylos en vente au prix de 1€ durant la période d'Octobre Rose dans les pharmacies et autres commerces girondins. D'autres goodies seront également en vente grâce à la contribution d'entreprises locales. Cette opération pilotée par la Fondation Bergonié est destinée à récolter des fonds et à sensibiliser à la prévention du cancer du sein. « Nous profitons de cette période d'octobre rose pour fédérer les pharmacies et d'autres commerces tels que les bureaux de presse » remarque Marina Mas, directrice de la Fondation.

« Tout ce qui relevait du modèle économique et de la levée de fonds, on l'a appris sur le tas… »

TROPHÉE CB NEWS DE LA MEILLEURE COUVERTURE

Elles gardent une émotion intacte pour le premier numéro « C'était miraculeux ». D'autres ont marqué les esprits. « La liberté guidant le peuple » ou encore le numéro avec une très jeune femme Alice : « elle avait 17 ans, elle était magnifique. Aujourd'hui elle a 3 enfants ». Certains numéros ont été importants comme l'enquête « Chronique d'un désastre annoncé » en 2017 sur la toxicité du docétaxel, une molécule utilisée en chimiothérapie qui a provoqué des décès, et qui est maintenant interdite pour les cancers métastatiques. « Il y a des hôpitaux qui ont refusé de nous distribuer. Quand on a un cancer, la mort est acceptable. » Elles interpellent les pouvoir publics : « c'est vraiment ce que peut faire une association de malades couplée avec un média indépendant, » explique Céline Lis. Il y a aussi eu le numéro 10 : « 10 raisons d'espérer » car il y a beaucoup d'avancées dans la recherche. Pour le dernier numéro avec une femme enceinte, elles ont reçu le CB News de la meilleure couverture : « On est un journal comme un autre ».

LOBBYING

« La loi sur le droit à l'oubli, on l'a inventé ». Beaucoup de malades ont été confrontés aux surprimes délirantes d'assurance pour un prêt, alors qu'ils étaient en rémission depuis des années. Ça posait la question taboue de la guérison : « on guérit du cancer ». Au début du quinquennat Hollande, Céline Lis apprend que les chefs d'entreprise qui ont fait faillite ont un droit à l'oubli bancaire. Elle tilte : « C'est ça qu'il nous faut ». Ce seront alors 4 ans de lobbying, car les enjeux financiers sont énormes. La loi est finalement passée à la toute fin du quinquennat Hollande : d'abord par amendement au Sénat, avec avis contraire du gouvernement, puis au Parlement, avec l'aide, finalement, de Marisol Touraine. Après beaucoup de tractations, les anciens malades obtiennent 5 années après l'arrêt des traitements pour le droit à l'oubli. La loi a été par la suite adoptée au Portugal, en Belgique, à Monaco, au Lichtenstein, et va arriver en Espagne. « Ça a été une vraie avancée et le fait que ça devienne une loi européenne, c'est génial. Cette loi qui est partie de nous est en train de changer le droit européen, » se réjouit Céline Lis qui s'est totalement investie dans le dossier.

BENJAMIN BIOLAY, LES BRIGITTE…

Si les fondatrices lèvent un peu le pied sur le quotidien -Céline Lis vient de passer la main sur la direction de la rédaction- elles continuent à gérer les levées de fonds. Les soirées caritatives sont des rendez-vous privilégiés qu'elles continuent de co-organiser. « Ce sont de vraies belles soirées. On a eu Benjamin Biolay, les Brigitte… Nous réfléchissons au prochain chanteur qu'il va falloir convaincre pour la soirée de printemps. » Elles participeront également au week-end caritatif organisé par Chef Jésus, partenaire de la Maison Rose, au Château de Malromé les 2 et 3 octobre. Après le combat pour le droit à l'oubli, le magazine Rose entre dans une phase de stabilisation. « On était dans une phase de croissance depuis 10 ans, maintenant, il faut stabiliser et veiller au bien-être des équipes. »

Soirée de gala avec Sandrine Quétier et le médecin chroniqueur Gérald Kierzek pour les 10 ans de l'association

© Marko Liver

PAULINE TRÉQUESSER LA VIE EST BELLE

Créatrice du collectif d'indépendants bordelais Cosme, Pauline Tréquesser a tenu pendant plus d'un an un journal de bord de sa maladie sur Instagram : « entrepreneuse cancéreuse, heureuse ». Une expérience salvatrice sans filtre et sans concession.

Par Nathalie VALLEZ

© Marie Vaubourgeix

Toujours souriante, arborant courageusement son crâne rasé et la cicatrice sur son sein gauche, Pauline Trequesser l'assure : « N'ayez pas peur de montrer vos faiblesses et vos blessures. » La petite trentaine, maman d'un tout petit enfant, Pauline a appris qu'elle avait un cancer du sein en 2021. Pendant 1 an et demi, elle a tenu le journal de bord de son combat contre celui qu'elle a appelé Craby sur Instagram : « Journal de bord d'une entrepreneuse, cancéreuse, heureuse ».

« C'était ma manière de tenir ma famille, mes amis, mais aussi mon réseau professionnel au courant de ce qui m'arrivait. » Et son histoire, suivie par plus de 2 000 personnes, est aussi celle d'une entrepreneuse free-lance confrontée à ce fléau. « J'avais souscrit une prévoyance. C'est primordial, grâce à ça j'ai pu m'arrêter. Il faut absolument que les entrepreneurs y pensent. Pourtant on ne s'attend pas à avoir un cancer à 32 ans. » Grâce à l'équipe soudée du Collectif Cosme qu'elle a fondé, elle a pu ainsi se mettre dans l'ombre le temps des traitements.

PUISSANCE CARE

Par la suite, elle a pu profiter des ateliers proposés par la Ligue : ostéo, psy, réflexologie plantaire, socio-esthétique, shiatsu… » Tout ce qui soulage durant cette période. Depuis quelques semaines, l'intitulé de ses publications a changé, c'est désormais : « Journal de bord d'une entrepreneuse, chanceuse, heureuse ». Et pour prolonger son combat, Pauline Tréquesser va désormais proposer un podcast sur la santé physique et mentale des entrepreneurs : « Puissance Care ».

> « C'était ma manière de tenir au courant ma famille, mes amis, mais aussi mon réseau professionnel de ce qui m'arrivait »

L'ÉCONOMIE RÉGI

Malgré un contexte marqué par les difficultés de recrutement et d'approvisionnement, la hausse du coût de l'énergie et des matières premières, et plus généralement une forte inflation, l'économie néo-aquitaine résiste en 2022 selon les enquêtes de la Banque de France et de la CCI régionales. Si 2023 devrait marquer le pas, une normalisation de l'activité est attendue en 2024.

Par Jennifer WUNSCH

Yannick Portejoie et Denis Lauretou, de la Banque de France régionale, aux côtés de Jean-François Clédel et Martine Domecq, de la CCI Nouvelle-Aquitaine, le 22 septembre.

© DR

Les points de vigilance et les ombres qui planent sur l'économie sont nombreux, mais la Banque de France et la CCI Nouvelle-Aquitaine restent optimistes concernant l'activité sur le territoire en 2022. Après le fort rebond qui a suivi l'épisode de crise sanitaire, avec une croissance du PIB de 6,8 % en 2021, l'économie nationale est fortement impactée par l'environnement international, qui a pour conséquences des difficultés d'approvisionnement ainsi qu'une augmentation du prix des matières premières et de l'énergie. La Banque de France établit néanmoins les prévisions de croissance française en 2022 en légère amélioration, à 2,6 %, pour un taux d'inflation de 5,8 %, bien en-deçà de celui de la zone euro, qui culmine à 8,1 %.

LUTTE CONTRE « LE POISON MORTEL DE L'INFLATION »

La lutte contre « le poison mortel de l'inflation », selon l'expression du directeur régional de la Banque de France Denis Lauretou, qui présentait les résultats de l'enquête de conjoncture de mi-année aux côtés du président de la CCI Nouvelle-Aquitaine Jean-François Clédel le 22 septembre, devra d'ailleurs être l'une des priorités du pays. Les solutions seront surtout monétaires et reposeront sur une « augmentation de notre croissance potentielle, grâce aux transitions écologique et numérique », a-t-il estimé. Enfin, la France devra également travailler sur « le paradoxe de la difficulté à recruter pour les entreprises, face à un taux de chômage élevé ».

ONALE RÉSISTE

L'industrie réhausse ses prévisions de croissance de chiffre d'affaires à + 7,3 %

DÉGRADATION DES MARGES ET DE LA TRÉSORERIE

Dans ce contexte, l'économie néo-aquitaine résiste en 2022, dans la plupart des secteurs d'activité. L'industrie réhausse ainsi ses prévisions de croissance de chiffre d'affaires à + 7,3 %, mais révise à la baisse sa rentabilité à mi-année, selon la Banque de France régionale (1). « Malgré des carnets de commande remplis, les perspectives sont négatives selon l'enquête de la CCI Nouvelle-Aquitaine (2), avec une dégradation des marges et du niveau de trésorerie, qui entraîne une baisse de la confiance des chefs d'entreprises », précise Martine Domecq, responsable information économique à la CCI régionale. Les services marchands, « secteur le moins affecté par les difficultés », indique Yannick Portejoie, responsable du pôle régional des études économiques de la Banque de France en Nouvelle-Aquitaine, restent quant à eux sur une tendance favorable, avec une croissance de chiffre d'affaires estimée à 4 %.

CAFÉS-HÔTELS-RESTAURANTS : ENTREPRISES VULNÉRABLES

Dans le secteur des Café-Hôtels-Restaurants (CHR), « les entreprises sont très vulnérables, malgré la forte reprise d'activité », ajoute Martine Domecq, en raison de leur forte exposition à la hausse du prix de l'énergie et des matières premières, aux difficultés d'approvisionnement et de recrutement. Dans la construction, l'évolution des chiffres d'affaires est également revue à la hausse (+ 3,7 %), « la dynamique est freinée par les difficultés, faisant fléchir la rentabilité, entraînant une baisse des investissements », détaille Yannick Portejoie. Enfin, le commerce voit ses résultats baisser au premier semestre 2022, selon l'enquête de la CCI Nouvelle-Aquitaine, en particulier le commerce de détail.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE EN 2023

Globalement, les trois quarts des chefs d'entreprises observent une hausse ou un maintien de leur chiffre d'affaires au premier semestre, et 30 % envisagent une hausse au second semestre. Néanmoins, « les niveaux de marge et de trésorerie souffrent beaucoup. Cela révèle la

HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE

62 % DES ENTREPRISES NÉO-AQUITAINES MENACÉES

L'enquête flash de la CCI Nouvelle-Aquitaine réalisée du 13 au 20 septembre à laquelle ont répondu 1 783 dirigeants montre que 82 % des entreprises du territoire sont impactées par la hausse des prix de l'énergie. Un chiffre qui monte à 95 % pour les CHR et 97 % pour les entreprises de plus de 50 salariés. En conséquence, les entreprises prévoient dans 65 % des cas une hausse des prix de vente, pour 57 % d'entre elles une baisse des marges et pour 46 % une baisse du niveau de trésorerie. 62 % des dirigeants néo-aquitains indiquent même que l'exploitation de leur entreprise est menacée à court ou moyen terme. « Cela met en lumière la fragilité de la structure financière des entreprises du territoire, qui pourraient profondément souffrir du remboursement à venir des PGE », remarque Jean-François Clédel. Résultat : l'indice de confiance des chefs d'entreprises a fortement baissé, et 2 dirigeants sur 3 se sentent moins confiants qu'avant la période estivale.

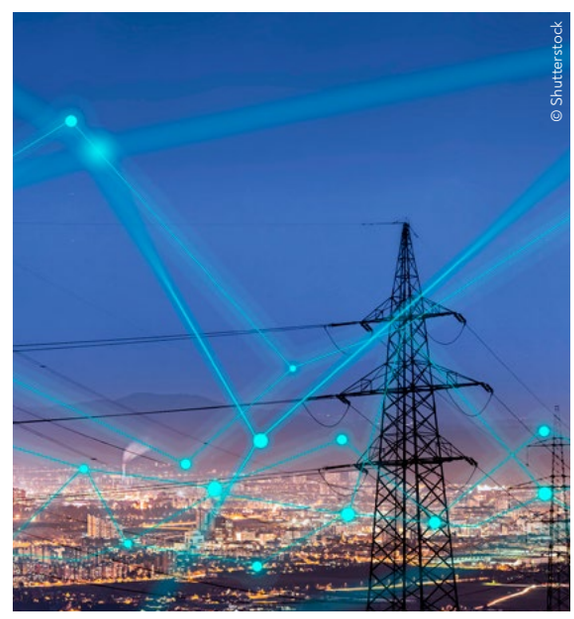
© Shutterstock

fragilité de notre tissu économique », estime Jean-François Clédel. Et montre « l'incertitude significative » qui entoure les résultats de l'année 2023, en particulier en raison de la crise énergétique qui prendra toute son ampleur cet hiver.

« Une normalisation de l'activité avec une reprise devrait avoir lieu en 2024 »

C'est pourquoi la Banque de France a établi pour 2023 une fourchette de croissance du PIB comprise entre + 0,8 % et - 0,5 %, et une inflation entre + 4,2 % et + 6,9 % au niveau national. Mais « envisage une normalisation de l'activité avec une reprise en 2024 », assure Denis Lauretou, qui se traduit par une prévision de croissance 1,8 % en France. « Nous avons devant nous un défi climatique et sociétal. Mais nous sommes dans une société anti-fragile. C'est pourquoi nous pouvons être optimistes. Il faut y croire et rester confiants », conclut Jean-François Clédel.

(1) L'enquête semestrielle de la Banque de France en Nouvelle-Aquitaine a été réalisée auprès d'un échantillon de 3 500 entreprises et établissements

(2) L'enquête semestrielle de la CCI Nouvelle-Aquitaine repose sur un solde d'opinions de 3 800 chefs d'entreprises néo-aquitains.

FAIRE DES CRISES DES OPPORTUNITÉS

Adaptation. C'est le maître-mot des grands témoins qui participaient à la restitution des enquêtes de conjoncture de la Banque de France régionale et de la CCI Nouvelle-Aquitaine. Et notamment de l'entreprise SAFT, représentée par la directrice de SAFT Poitiers Claire Lesigne, qui a décidé de « faire de la hausse des prix de l'énergie une opportunité : nous allons optimiser nos process », affirme-t-elle. « Les crises nous rendent meilleurs : on se diversifie, on est réactifs… », confirme Éric Sarrat, président du groupe girondin GT Logistics, qui a concentré ses efforts à l'intention de ses salariés, en développant notamment l'actionnariat salarié, et qui vient d'obtenir la certification « Great place to work ». « Nous avons bénéficié de la crise Covid. Nous avons donc énormément travaillé notre attractivité pour répondre à la pénurie de main d'œuvre », explique pour sa part Thierry Leblanc, président du groupe Taldi Guysanit et de la Fédération Française du Bâtiment en Gironde. Dans le secteur du vin, « la consommation baissant en France, nos marges se situent à l'export, notamment aux État-Unis, avec un dollar fort », analyse quant à elle Sylvie Cazes, présidente de la Cité du vin et de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin, également propriétaire de plusieurs Grands Crus Classés et du restaurant Le Chapon Fin à Bordeaux. Qui l'affirme : le millésime 2022 sera « exceptionnel ».

ARCACHON 30E CONGRÈS DES ACE

C'est à Arcachon que se tiendra le 30e congrès des ACE (Avocats Ensemble !) les 6 et 7 octobre. Rencontre avec Yasmine Develle, présidente de l'ACE Aquitaine et avocate associée Minéral Avocats, qui évoque l'actualité de l'association et le programme de cette nouvelle édition.

Par Nathalie VALLEZ

Le 30e congrès national des ACE (ex Avocats Conseils d'Entreprise, devenus Avocats, Ensemble ! ou Apprendre, Comprendre, Entreprendre) se tiendra donc les 6 et 7 octobre prochains au palais des congrès d'Arcachon. Ce syndicat, créé en 1992 lorsque les avocats conseils ont intégré la profession, favorise l'entraide entre eux, et fonctionne en organisme de formation. Yasmine Develle, présidente de l'ACE Aquitaine, a découvert l'association en 2018 alors qu'elle accompagnait Pierre Gramage, ancien vice-bâtonnier qui a lancé l'Incubateur du Barreau de Bordeaux et ancien président régional de l'ACE, à un congrès : « j'ai pu rencontrer des confrères formidables de toute la France. J'ai été bluffée par la qualité des interventions : sur la RSE, pérenniser sa relation avec ses collaborateurs, etc. Je n'aurais pas pu développer mon cabinet comme je l'ai fait sans le concours de l'ACE, j'ai un meilleur angle pour comprendre tous les enjeux de la profession. » C'est tout naturellement que Yasmine Develle a succédé à la précédente présidente Conny Knepper, il y a 1 an.

YASMINE DEVELLE

© I.Mathie

Grâce aux 29 thématiques du droit qui constituent des dossiers techniques, l'ACE permet une entraide à la fois technique, entre ces avocats qui partagent une vision entrepreneuriale de la profession, ainsi qu'une volonté de modernisation et de déontologie. S'ils sont une cinquantaine de membres actifs en Gironde, ils seront plus de 500 à se retrouver les 6 et 7 octobre à Arcachon.

> L'ACE permet une **entraide technique entre ces avocats**.

L'AVENIR DE L'ACTIVITÉ DE CONSEIL

« Deux journées seront consacrées aux travaux et le 3e jour à la découverte du lieu. » Les plénières sont les moments forts de ces rencontres avec des thématiques de qualité : prospective sur la Justice (« Justice : retour avec le futur »), une plénière organisée par la section internationale (« Institutions internationales et droit international : efficacité ou apathie ? Le relais des acteurs économiques internationaux ») et la dernière consacrée à l'avenir de l'activité de conseil et de sa protection. « Nous reprendrons l'actualité des derniers mois et notamment la loi de décembre 2021 pour « la confiance dans l'institution judiciaire » dont l'un des sujets épineux était le secret professionnel dans le cadre d'une activité de conseil (que les sénateurs voulaient réduire). Protéger l'activité de conseil reste prépondérant car c'est aussi protéger nos entreprises, » indique Yasmine Develle. L'autre élément fort réside dans la trentaine d'ateliers techniques au choix. Cette manifestation se tiendra en la présence de la Première présidente de la Cour d'Appel Isabelle Gorce, de Dominique Perben, ancien Garde des Sceaux, de la Bâtonnière de Bordeaux Christine Maze et d'Yves Foulon, maire d'Arcachon et lui-même avocat.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

Julien Houssiaux

Rodolphe Mondin

© Philippe Dacquin

© Mondin

LÉOGNAN
BERNARD MAGREZ INVESTIT DANS LA START-UP MONDIN

Alors qu'il a lancé cet été l'appel à candidature pour la 3e promotion de son incubateur Start-up Win, dédié à l'accompagnement des entreprises innovantes du secteur du vin et de l'œnotourisme, Bernard Magrez a annoncé sa prise de participation dans la start-up Mondin. Créé par deux jeunes Toulousains, Rodolphe Mondin et Julien Houssiaux, et passé par les différents niveaux de l'incubateur de la Maison Magrez, Mondin conçoit des produits de maroquinerie de luxe avec un substitut de cuir, fabriqué à partir du marc de raison du Château Pape Clément. « Avec leur âme de battants et la passion qu'ils démontrent, je suis certain que ces deux jeunes vont contribuer à faire évoluer les problématiques environnementales et sociétales du secteur, qui font partie de mes priorités, des valeurs de mon entreprises », affirme dans un communiqué Bernard Magrez, 86 ans, propriétaire de 42 vignobles en France et dans le monde, dont 4 Grands Crus Classés à Bordeaux. Les inscriptions pour intégrer l'incubateur Start-up Win sont ouvertes jusqu'au 30 septembre.

CARNET
PIERRE GRAFFEUILLE NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SDCM DOMAINES

La société dédiée aux activités viticoles et agricoles de la holding familiale de Martin et Olivier Bouygues (SCDM) sera dirigée à partir du 1er octobre par Pierre Graffeuille, qui succède à Hervé Berland. Diplômé de Bordeaux Sciences Agro en 2001 et de la Faculté d'œnologie de Bordeaux en 2002, Pierre Graffeuille a débuté sa carrière comme Directeur technique et de conseil viticole en France et à l'étranger. Passé par de grandes maisons de courtage et de négoce bordelaises, il a pris en 2011 la direction commerciale puis générale de la SAS des Lions (châteaux Léoville Las Cases, Nénin et Potensac). Il aura notamment pour mission d'accompagner les exploitations de SCDM Domaines dans l'accélération de la transition écologique et l'évolution des modes de distribution et de consommation. Il pourra compter sur le soutien de Charlotte Bouygues, récemment nommée directrice stratégie et développement en charge notamment des activités Vins & Spiritueux de SCDM.

© D.R.

Pierre Graffeuille

Palais 2 l'Atlantique

© D.R.

BORDEAUX
32E CONVENTION DES INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Plus important congrès d'élus locaux décentralisé, la 32e convention annuelle des intercommunalités de France se tiendra cette année à Bordeaux du 5 au 7 octobre, au Palais 2 l'Atlantique. Près de 1 800 élus et cadres locaux, présidents d'intercommunalités, parlementaires et membres du gouvernement sont attendus pour cet événement. Consacrée aux relations État-collectivités, la convention accueillera notamment la Première ministre Elisabeth Borne, le président de la région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset, et le président de Bordeaux-Métropole, Alain Anziani.

© D.R.

BÈGLES
MALADIES RARES : SIMFORHEALTH LANCE RARESIM

Éditeur girondin de solutions numériques innovantes pour la formation des professionnels de santé, SimforHealth a officiellement lancé en septembre sa nouvelle plateforme RareSim, dédiée aux maladies rares. Issue d'une réponse à l'appel à projet « Améliorer le dépistage et le retard du diagnostic » porté par Coalition Next, RareSim vise à sensibiliser les professionnels de santé « à la culture du doute à la réduction de l'errance diagnostique » grâce à la diffusion gratuite de contenus pédagogiques. Soutenue par Ipsen, Novartis, Pfizer et Takeda, RareSim sera présentée lors des Journées Nationales de Médecine générale, les 13 et 14 octobre prochains à Paris. Depuis mai 2022, SimforHealth a rejoint le groupe SFP Expansion, spécialisé dans le secteur de la santé et la prévention des risques.

© Persil&Romarin

BORDEAUX
LES CHEFS À DOMICILE « PERSIL ET ROMARIN » ACCÉLÈRENT

Lancée en 2020, la start-up « Persil & Romarin », fondée par Mayana Elbaz et Mathieu Piron-Lafleur, deux passionnés de cuisine, accélère son développement. Proposant un service de chefs à domicile pour les particuliers sur abonnement sans engagement, l'entreprise est parvenue à fidéliser une centaine de clients, ce qui lui permet de lancer le recrutement de 8 nouveaux chefs d'ici la fin de l'année. « La plupart de nos chefs sont indépendants et traiteurs en parallèle. Notre solution leur permet d'avoir un complément de revenu (...) tout en étant libres de leur planning et horaire. Nous proposons également une formation de chef pour des amateurs passionnés qui souhaiteraient se lancer dans la restauration (...) », assure dans un communiqué Mayana Elbaz.
« Persil & Romarin » souhaite en 2023 étendre son activité à de nouvelles villes telles que Toulouse, Lyon et Paris. Pour financer l'ensemble de ses projets, la jeune entreprise devrait initier une levée de fonds prochainement.

© D.R.
© PONY

BORDEAUX MÉTROPOLE
L'OFFRE DE MOBILITÉ EN LIBRE-SERVICE REVUE

La démarche est unique au plan national : l'aire urbaine de Bordeaux Métropole, qui compte 28 communes en Gironde, a désigné les lauréats de son appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un nouveau cadre pour les services de « free-floating » ou mobilité en libre-service.
« Plus de contrôle, des engagements de la part des opérateurs, un développement territorial plus harmonieux, une offre globale élargie, un stationnement maîtrisé et des vitesses limitées : telles sont les ambitions que la métropole a assigné aux candidats », précise-t-elle dans un communiqué.
Bird (750 Vélos à assistance électrique VAE) et Pony (550 VAE et 200 vélos) sont les heureux élus pour les vélos ; Dott (750 véhicules) et TIER (750) sont choisis dans la catégorie des trottinettes électriques ; E-Dog (250) et YEGO (250) constituent la sélection des scooters électriques. Au total, plus de véhicules sont ainsi proposés dans 24 communes (contre uniquement Bordeaux auparavant), où des emplacements dédiés marqués sur la voirie permettront d'emprunter et de déposer son engin.

GIRONDE / LOT-ET-GARONNE
PREMIÈRE MAISON PARTAGÉE POUR SÉNIORS À NÉRAC

Le groupe Fanouillère, opérateur immobilier installé sur les Allées de Tourny à Bordeaux, va livrer sa première maison partagée pour les Séniors à Nérac. Sur les bords de la Baïse, les 300 m² de l'ancienne « Auberge du Pont Vieux » ont été rénovés pour accueillir ce nouveau concept prisé par les Séniors autonomes. Equipé d'un ascenseur, la résidence est composée de 7 chambres privatives meublées.
De grands espaces communs viennent apporter aux résidents convivialité, entraide et vie sociale. Afin de faire découvrir ce nouveau concept, des journée portes ouvertes auront lieu jeudi 6 octobre 2022 de 10 h à 18 h.
Renseignements : contact@foncieredegestion.fr / 05 56 38 24 49.

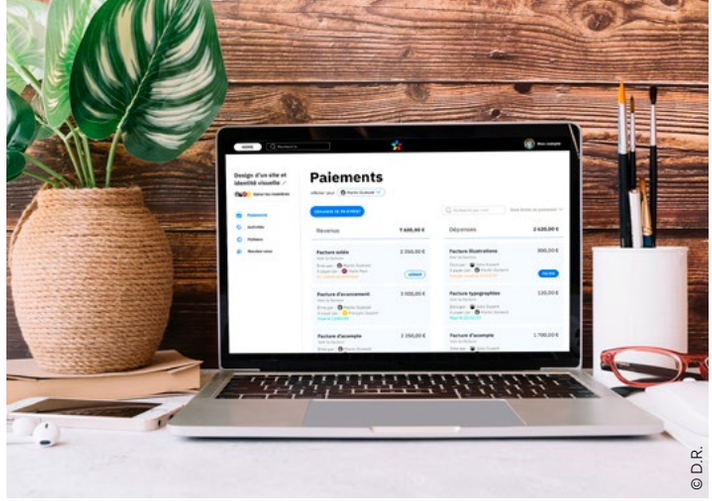

© D.R.

BORDEAUX
LA FINTECH SOAN LÈVE 3,2 MILLIONS D'EUROS

La start-up fondée en 2018, qui a développé une solution complète de gestion financière destinée aux TPE/PME, annonce une levée de fonds en série A de 3,2 millions d'euros, menée par Seventure Partners, aux côtés d'Alianz Trade et du pool de business angels qui composaient ses investisseurs historiques. Une partie est levée en dette, avec un apport de Bpifrance. Basée sur un abonnement SaaS, la solution de Soan permet aux entreprises de se conformer à l'obligation de dématérialisation de la facturation (qui entrera en vigueur entre 2024 et 2026), mais également de réduire les délais de paiement grâce à un outil simple et sans commission. « Nous sommes fiers de dire que nos clients gagnent 40 jours par an en gestion administrative et sur le paiement de leurs factures et 91 % des factures sont payées sous 48 heures », affirme dans un communiqué Nicolas Lemeteyer, CEO et cofondateur de Soan.

© Yescapa

© Yescapa

BORDEAUX
NOUVEL ÉTÉ RECORD POUR YESCAPA

L'engouement des Français pour les voyages itinérants s'est une nouvelle fois confirmé cette année. L'entreprise bordelaise Yescapa, leader européen de la location de camping-cars, vans et fourgons aménagés, enregistre entre mai et août 2022 une hausse de 21 % des demandes de réservations, culminant à 69 600 locations en France. La tendance est la même dans les pays voisins, avec une hausse des demandes de 30 % en Espagne, 45 % en Italie, 30 % en Allemagne et 40 % au Portugal. Sur la plateforme qui compte 15 000 véhicules, les adeptes de voyages itinérants ont plébiscité la location de camping-cars (44 %), de vans (34 %) et de fourgons aménagés (22 %). « Les chiffres de l'été 2022 montrent une véritable évolution dans la manière de voyager des Français qui goûtent au séjour nomade et qui privilégient davantage le local et la proximité (...). Yescapa, qui a fêté ses 10 ans cette année, continuera ses efforts pour donner accès à tous à un voyage itinérant qui, il y a encore quelques années, était considéré comme désuet », commente dans un communiqué Benoît Panel, cofondateur de Yescapa, qui emploie 109 collaborateurs issus de 11 nationalités.

BORDEAUX
LA « RUE BORDELAISE » REVUE ET RENOMMÉE CANOPIA

Située dans le quartier Euratlantique, en pleine rénovation et devant relier la Gare Saint-Jean à la Garonne, la « rue bordelaise » a été revue et corrigée en « axe piéton végétalisé », selon les exigences de l'équipe municipale élue en 2020. Présenté le 13 septembre par Apsys, le spécialiste des opérations urbaines mixtes, conçu par les architectes de la Maison Edouard François, en lien avec l'Établissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique, le projet Canopia fait la part-belle au végétal pleine terre, avec un parc public de 2 hectares prévu au niveau des berges du fleuve. Au cœur d'un quartier mixte, « alliant les fonctions (logements, bureaux, hôtels, services et commerces), anticipant les nouveaux usages (mobilités, modes de vie et de travail) et portant des engagements environnementaux ambitieux, incarnant ainsi la ville de demain », précise Apsys dans un communiqué, l'ensemble est conçu comme « un contrepoint vert et frais à la minérale beauté des façades de pierre, un îlot de fraîcheur dans la ville de Bordeaux ».

©ArtefactoryLab

©ArtefactoryLab

©ArtefactoryLab

©ArtefactoryLab

©ArtefactoryLab

©ArtefactoryLab

©ArtefactoryLab

©ArtefactoryLab

© Shutterstock

NOUVELLE-AQUITAINE
25 MILLIONS D'EUROS DE L'UE DANS LE FONDS RÉGIONAL NACO

Une nouvelle enveloppe de 25 millions d'euros a été attribuée au projet NACO (Nouvelle-Aquitaine CO-investissement) à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Union européenne pour financer la relance économique. NACO, qui intervient dans tous les secteurs de l'économie régionale, à tous les stades de développement des entreprises (amorçage, développement, croissance, transmission…), co-investit en général avec des fonds privés partenaires régionaux en fonds propres des enveloppes comprises entre 50 000 et 3 millions d'euros, ayant un effet de levier pour de plus grosses levées. La société M Capital, entreprise à mission, s'est vu confier le déploiement de cette nouvelle enveloppe. Depuis 2017, « NACO a accompagné 78 PME et investi 35 millions d'euros. La région et l'UE ont mobilisé depuis l'origine 36,5 millions d'euros. Cette nouvelle enveloppe porte la capacité du fonds à 61,5 millions d'euros. En 5 ans, il constitue en nombre de participations le fonds le plus actif en région », se félicite dans un communiqué Jean-Pierre Renaudin, président de NACO.

BLAYAIS
LA CENTRALE NUCLÉAIRE, POURVOYEUSE D'ÉNERGIE… ET D'EMPLOIS

Deuxième établissement industriel de la Gironde en termes d'emplois, la centrale nucléaire du Blayais, dirigée depuis le 1er septembre par Charlotte Maes, compte 1 500 salariés EDF, dont 40 % ont moins de 35 ans, et génère 1 000 emplois liés à la sous-traitance. De façon indirecte, la consommation des salariés de la centrale et de leurs familles participe à l'activité de plus de 3 500 personnes et contribue à en faire vivre 9 400. C'est ce que montre la dernière enquête de l'Insee publiée le 15 septembre, qui établit à 74 communes alentour l'influence de la centrale produisant les deux tiers de la consommation électrique régionale. Faisant du Blayais un territoire attractif, dont la population s'est enrichie de 38 000 habitants entre 1962 et 2017.

© EDF / Air Marine

© EDF / Air Marine

AMBARÈS-ET-LAGRAVE
BLUE HORSE GROUP POURSUIT SON EXPANSION

Le leader français de la santé du cheval en ligne, Blue Horse Group, complète son portefeuille de marques de produits de soin pour chevaux avec une prise de participation dans ODM Cheval et sa marque « L'Onguent du Maréchal ». Ce spécialiste de l'entretien du sabot de cheval, créé en 1962 par Jean Thenoux, maréchal-ferrant, et repris par sa fille Martine Thenoux Codde, plusieurs fois championne de France en trot amateur, rejoint les marques Cheval Energy et Phytology VetCare, pour faire de Blue Horse Group la première marketplace du cheval en France. Créé en 2020 par Mathias Pestre-Mazières, cavalier passionné et ancien cadre dans une banque d'investissement, Blue Horse Group, qui réalise un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros et emploie 19 salariés à Courbevoie (Île-de-France) et Ambarès-et-Lagrave, a installé son siège en Gironde en 2022.

Mathias Pestre-Mazières

© Shutterstock

© RTE

PESSAC
INAUGURATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT PAILLIÈRES-PESSAC

Le réseau de transport d'électricité RTE Sud-Ouest a inauguré le 20 septembre le projet d'aménagement urbain Paillières-Pessac, « un projet exemplaire d'enfouissement de deux liaisons électriques de 63 000 volts », précise un communiqué. La suppression de 55 pylônes sur 12 km a permis de libérer un important foncier sur les communes de Pessac, Gradignan et Bordeaux, et ainsi de réaliser des aménagements de bâtiments universitaires de l'Université Bordeaux Montaigne, de créer une voie de bus express 100 % électrique, de faire une extension de la prison de Gradignan mais aussi de créer de nouveaux espaces végétalisés. Rendu possible grâce à un programme spécifique MESIL (mise en souterrain d'initiative locale), ce projet représente un investissement total de 9,8 millions d'euros, dont une part de cofinancement MESIL de 2,14 millions d'euros, et prendra fin en décembre 2022.

© Camille Pouget

BORDEAUX
#JOBPOURLUKRAINE, LA CAMPAGNE DES ENTREPRENEUSES BIENVEILLANTES

L'association « Les entrepreneuses bienveillantes », créée à Bordeaux en 2019, compte aujourd'hui 170 membres actives partout en France. Fondée sur l'idée de « soutenir l'entrepreneuriat féminin et les projets engagés, dans un esprit de sororité », l'association lance une campagne de sensibilisation sur Instagram, #JobPourlUkraine, afin d'aider les réfugiées ukrainiennes à trouver un emploi.
« Il existe près de 100 000 réfugiés ukrainiens en France. Pourtant, ceux-ci sont encore nombreux à ne pas avoir pu s'intégrer. Nous savons que l'un des tremplins, outre l'apprentissage de la langue, se situe au niveau de la reconnaissance professionnelle. C'est pourquoi nous sommes allées interviewer 9 Ukrainiennes aux parcours et profils variés, parfois avec des CV impressionnants, qui recherchent un emploi du côté de Bordeaux Sud (Cestas, Pessac, Gradignan) », précise dans un communiqué Laëtitia Rosez Valet, co-présidente des Entrepreneures Bienveillantes.

© EGS

MÉRIGNAC
EGS, PREMIÈRE ÉCOLE D'E-SPORT ÉTUDES EN EUROPE

Implantée à Mérignac depuis 3 ans, l'EGS est la première école à avoir posé une pédagogie, un cadre et un apprentissage de l'e-sport de haut niveau. Dispensé par 45 coaches certifiés et mentors, l'enseignement reconnu par l'État d'EGS recouvre de nombreuses thématiques des métiers du digital : développement web, créateurs de contenu, coaches e-sport, designers, designers UI et UX…
Sa méthode d'apprentissage totalement innovante, basée sur des modules d'enseignements appelés « îles », contenant chacun des centaines de « quêtes », fonctionnent par saison pour les 200 étudiants inscrits. Seule école spécialisée en e-sport en Europe, l'EGS prévoit d'ouvrir d'autres campus en France et en Europe dans les 5 années à venir.

NOUVELLE-AQUITAINE
ALAIN ROUSSET : « IL FAUT ACCÉLÉRER LA TRANSITION »

Après un été marqué par les très fortes chaleurs, les incendies, les pénuries en eau… Le président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a tenu sa conférence de presse de rentrée dans un lieu symbolique : l'institut technologique FCBA (forêt, cellulose, bois et ameublement). Première région forestière et agricole de France, la Nouvelle-Aquitaine a pour objectif de devenir la première région écoresponsable d'Europe. Mais il va falloir pour cela « accélérer, car l'urgence est là », a martelé Alain Rousset. « La réalité a changé, c'est pourquoi je lance un appel à la mobilisation générale à tous les acteurs pour penser et réaliser cette transition ». Une évolution dont la souveraineté alimentaire et technologique, mais aussi la protection de la nature et de la biodiversité seront les piliers.
Et qui nécessitera une région « force de proposition auprès de l'État », également « prête à prendre de nouvelles compétences en matière de santé publique, d'installation de centrales énergie, d'aménagement du territoire ou encore d'emploi »… a lancé le président de la Région.

Alain Rousset
© Sébastien Blanquet-Rivière / Région Nouvelle-Aquitaine

© Shutterstock

NOUVELLE-AQUITAINE
RER MÉTROPOLITAIN : DÉBUT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

La plateforme présentant les concertations sur les aménagements des trois lignes ferroviaires du projet de RER Métropolitain a été lancée le 20 septembre, sous l'œil de Walter Acchiardi et Denis Salles, désignés garants de la concertation par la Commission nationale du débat public (CNDP). Durant deux mois, jusqu'au 19 novembre prochain, chacun pourra y apporter sa contribution, sur internet ou lors des six réunions publiques prévues sur le territoire à Arcachon, Libourne, Langon, Saint-Yzan de Soudiac, Lesparre et Talence. Deux ateliers participatifs seront aussi organisés autour de la gare de la Médoquine et des conditions de réussite du RER Métropolitain. Toutes les informations sont disponibles sur la plateforme https://www.projet-rer-m.fr/

NOUVELLE-AQUITAINE
63 ENTREPRISES NÉO-AQUITAINES AU MONDIAL DU BÂTIMENT

Le Mondial du Bâtiment (salons BATIMAT, IDÉOBAIN, INTERCLIMA), qui aura lieu du 3 au 6 octobre prochain à Paris-Porte de Versailles, réunira 63 entreprises du territoire. S'affirmant comme un véritable « observatoire des grandes mutations du monde du bâtiment et comme la vitrine de l'innovation » dans le secteur, le Mondial du Bâtiment proposera cette année de nouveaux espaces dédiés à la construction bas carbone, aux constructions bois, au photovoltaïque ou encore aux aménagements intérieur et extérieur.

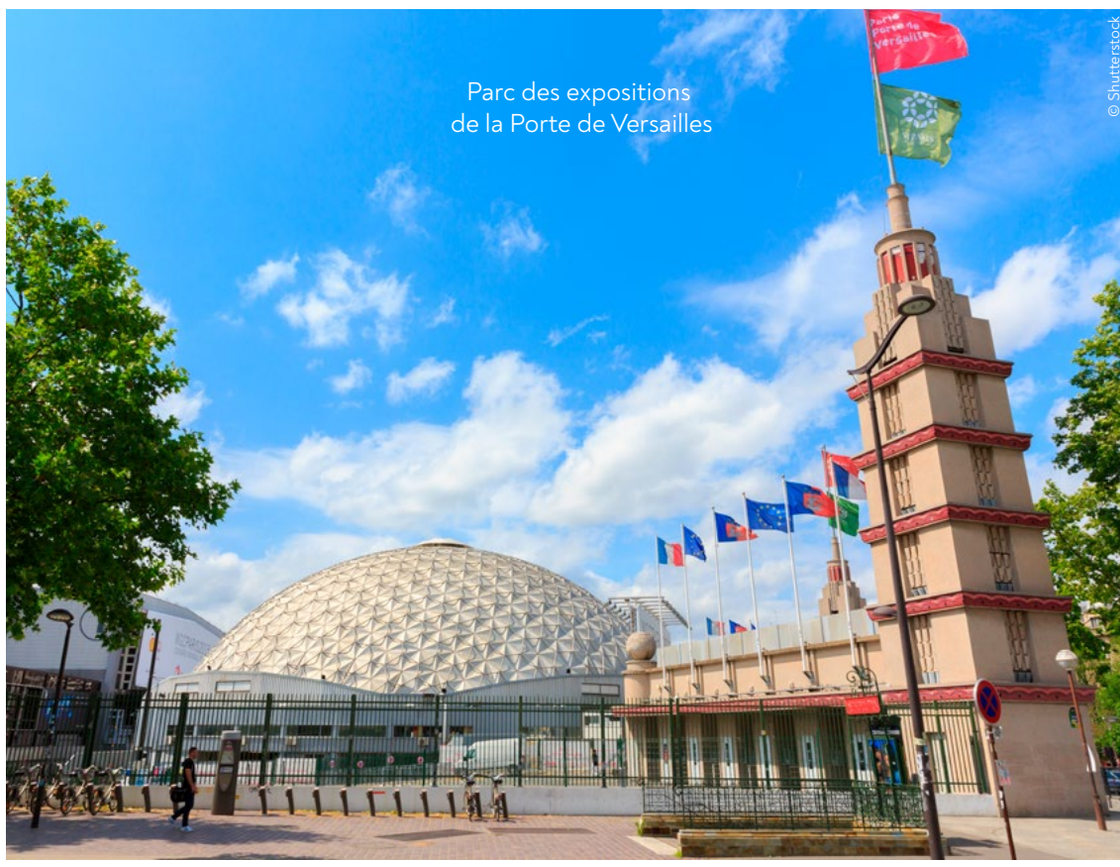

Parc des expositions de la Porte de Versailles

© Shutterstock

SANTÉ
LANCEMENT DE L'INCUBATEUR BORDEAUX CARE LAB

C'est pour accompagner les start-ups sur les pans de développement spécifiques liés à la santé, comme les aspects réglementaires, cliniques, d'accès au marché ou de stratégie que la technopole Unitec, le CHU de Bordeaux et le pôle de compétences au service de la filière Santé de Nouvelle-Aquitaine ALLIS-NA ont imaginé l'incubateur Bordeaux Care Lab. Inauguré le 3 octobre à 18 heures au Jardin de la Cité numérique de Bordeaux-Bègles, l'incubateur présentera les premières start-ups sélectionnées, avec pour objectif une mise en relation précoce entre ces dernières et les utilisateurs des solutions développées : établissements et professionnels de santé et/ou patients.

© Shutterstock

© Shutterstock

FINANCEMENT
LA DYNAMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE AMORÇAGE

Animée par le leader régional du financement en fonds propres, Aquiti Gestion, l'association Nouvelle-Aquitaine Amorçage, créée en 2022 à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Caisse des Dépôts, a octroyé 85 prêts d'honneur Innovation sur l'exercice 2021-2022, représentant 2,2 millions d'euros. Ces prêts ont financé 38 start-ups de Nouvelle-Aquitaine, dont 23 spécialisées sur les segments de l'impact et de la santé. 21 porteurs de projets innovants ont bénéficié d'un prêt d'honneur en Gironde, leur permettant d'augmenter leurs fonds propres.

Sélection immobilière

Bureaux

BORDEAUX Métropole

EXCLUSIVITÉ

ARKO
MERIGNAC
PARC ECOSPH'AIR
À LOUER

- 9 396 m² divisibles dès 180 m²
- 6 bâtiments neufs en R+2
- Labellisé BEPOS Effinergie 2017

Disponibilité : T1 2023

EXCLUSIVITÉ

INFINA
BORDEAUX
GAMBETTA
À LOUER

- 2 763 m² divisibles dès 284 m²
- Terrasses
- Labellisé BREEAM niveau Good

Disponibilité : fin mars 2023

Tourny Meyer. Conseil en IMMOBILIER d'AVENIR

05 56 51 28 28 | bordeaux@tournymeyer.fr

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES • RENNES | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES Transaction sur immeubles et fonds de stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3301 2018 000 036 727 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Entreprise ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX

© D.R.

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

CHÂTEAU DE PENNAUTIER
400 ANS D'HISTOIRE !

© D.R.

Comment ne pas être sensible à la célébration du plus ancien cru du Languedoc et à celle des propriétaires Miren et Nicoals de Lorgeril, héritiers d'une lignée familiale ininterrompue depuis quatre siècles. Le 14 juillet 1622, Bernard de Reich de Pennautier, trésorier des États du Languedoc, accueillait le roi Louis XIII de passage à Carcassonne au château de Pennautier, tout juste construit. Si la date de construction de référence est 1620, cet événement historique fonde symboliquement l'histoire du château souvent qualifié de Versailles du Languedoc. « Depuis 1620, notre histoire familiale s'écrit à Pennautier, au cœur du Languedoc. Depuis que Bernard de Pennautier posa la première pierre d'un élégant Château Louis XIII qui allait devenir un haut lieu de culture et de vin, nous avons à cœur, génération après génération, de perpétuer et embellir l'ouvrage familial. Cette cuvée unique et rare, fruit d'une sélection de parcelles remarquables et du travail mis en œuvre avec le conseiller bordelais Stéphane Derenoncourt depuis 2019 vient commémorer notre histoire : 4 352 bouteilles numérotées ont été produites. Elle contribue à enraciner toujours plus notre avenir et nos savoir-faire d'excellence. » Souligne Nicolas de Lorgeril. Assemblage de Grenache, syrah, cabernet-franc et malbec ce vin exprime pleinement le caractère si particulier des vins de l'appellation Cabardès, synthèse de la rencontre des terroirs d'influence océanique à ceux marqués par la séduction de l'influence méditerranéenne. Les amateurs de grands Bordeaux y verront les contours d'un grand vin classique, de plaisir qui se dégustera dans les cinq à dix prochaines années.

Autour de 70 €

GRANDS CRUS CLASSÉS UNE VALEUR EXTRAORDINAIRE !

Les grands crus classés sont les stars du vignoble bordelais. Leur réussite est exceptionnelle depuis 30 ans et ils pourraient servir de modèle pour l'économie française.

Par Christian PRAT DIT HAURET,
professeur à l'IAE-Université de Bordeaux

Si l'immense vignoble bordelais composé de 8 000 exploitations peut produire jusqu'à 850 millions de bouteilles les années les plus productives, les « grands crus » au sens large - disons 300 étiquettes - représentent 2 à 3 % maximum de ce total, soit 17 à 25 millions de bouteilles selon les années. Mais l'élite des grands crus pèse lourd économiquement : 15 % à 20 % en valeur, en fonction du millésime, soit une somme colossale pouvant atteindre de manière approximative le milliard d'euros.

GRANDS CRUS CLASSÉS DU MÉDOC, DE SAUTERNES, SAINT-EMILION, DES GRAVES ET DE POMÉROL : STARS DU VIGNOBLE

Mais qui sont-elles ces stars du vignoble ? Ce sont à la fois les grands crus classés du Médoc et de Sauternes (classement de 1855, soit 88 propriétés), ceux de Saint Emilion (dernier classement de 1992, soit 82 propriétés), ceux des Graves (classement de 1953, soit 16 crus classés) et on pourrait y rajouter ceux de Pomerol qui avaient fait l'objet d'un classement en 1943, mais qui a été annulé en 1944 compte tenu du contexte historique et sombre de la période à laquelle il a été établi (régime de Vichy et occupation allemande du régime nazi, 25 propriétés avaient été classées).

NAPOLÉON III À L'ORIGINE

Dans le contexte de l'Exposition Universelle de Paris qui se tenait en 1855, Napoléon III demanda à chaque région viticole d'établir un classement. Ce dernier fut une sorte de palmarès des meilleurs grands crus. Si la hiérarchie des vins de Bordeaux était bien connue des professionnels comme les châteaux, le négoce ou les courtiers, les simples amateurs de grands vins manquaient de repères. L'idée d'un classement finit par s'imposer car il était devenu nécessaire pour « sceller » définitivement le succès commercial des vins de Bordeaux. Le syndicat des courtiers fut ainsi chargé de dresser la liste des grands crus classés, à la demande de la Chambre de Commerce de Bordeaux. Cette hiérarchisation d'une partie des vins rouges et blancs de la Gironde (concerne uniquement le Médoc, Sauternes et Barsac, à la seule exception près de Haut-Brion, situé dans les Graves) fut construite à partir du prix des vins sur une période de 30 ans. Ce sont donc les prix de marché qui ont servi de base au classement. L'idée étant que le prix d'une bouteille traduit la reconnaissance par le marché de la qualité du vin. Prix = Valeur = Qualité, telle est l'égalité qui servit de ligne directrice au classement.

Côté rouge, le classement de 1855 porta sur 60 crus de Médoc et 1 de Pessac-Léognan, répartis de la manière suivante : 5 premiers crus, 14 deuxièmes crus, 14 troisièmes crus, 10 quatrièmes crus et 18 cinquièmes crus. Côté blanc liquoreux, 27 crus des appellations Sauternes et Barsac ont été élus : 1 premier cru supérieur, 11 premiers crus et 15 deuxièmes crus.

Qui sont-ils du côté rouge ? Les 5 premiers crus sont : Lafitte Rothschild, Latour, Margaux, Mouton Rothschild et Haut-Brion. Les 14 deuxièmes crus sont : Rauzan Ségla, Rauzan Gassies, Léoville Las Cases, Léoville-Poyferré, Léoville Barton, Dufort-Vivens,

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

© Shutterstock

Gruaud- Larose, Lascombes, Brane-Cantenac, Pichon-Baron, Pichon Longueville Comtesse de Lalande, Ducru-Beaucaillou, Cos d'Estournel, Montrose. Les 14 troisièmes crus sont Kirwan, d'Issan, Lagrange, Langoa Barton, Giscours, Malescot Saint Exupéry, Boyd-Cantenac, Cantenac Brown, Palmer, La Lagune, Desmirail, Calon Ségur, Ferrière, Marquis d'Alesme Becker. Les 10 quatrièmes grands crus classés : Saint Pierre, Talbot, Branaire- Ducru, Duhart Milon, Pouget, La Tour Carnet, Lafon-Rochet, Beychevelle, Pieuré-Lichine, Marquis de Terme. Les cinquièmes crus classés sont au nombre de 18 : Pontet Canet, Batailley, Haut Batailley, Grand-Puy Lacoste, Grand Puy Ducasse, Lynch Bages, Lynch Moussas, Dauzac, d'Armailhac, du Tertre, Haut Bages Liberal, Pédesclaux, Belgrave, de Camensac, Cos Labory, Clerc Milon, Croizet-Bages, Cantemerle.

Quant aux crus classés de Sauternes et de Barsac, ils sont au nombre de 27. Premier cru supérieur : Yquem. Premiers crus : La Tour Blanche, Lafaurie-Peyraguey, Haut-Peyraguey, Rayne Vigneau, Suduiraut, Coutet, Climens, Guiraud, Rieussec, Rabaud-Promis, Sigalas Rabaud. Deuxièmes crus : de Myrat, Doisy Daëne, Doisy Dubroca, Doisy-Védrines, d'Arche, Filhot, Broustet, Nairac, Caillou, Suau, de Malle, Romer du Hayot, Romer, Lamothe, Lamothe-Guignard.

Ensuite, un deuxième classement existe pour l'appellation Saint Emilion qui comprend 2 000 hectares. Selon le dernier classement homologué en date de 2012, 82 propriétés ont été classées Grand Cru Classé et se répartissent de la manière suivante : 18 premiers grands crus classés et 64 grands crus classés. Parmi les 18 premiers, 4 sont dans la catégorie (A) : Angelus, Ausone, Cheval Blanc et Pavie et 14 dans la catégorie (B) : Beau-Séjour Bécot, Beauséjour, Bélair-Morange, Canon, Canon La Gaffelière, Clos Fourtet, Figeac, La Gaffelière, La Mondotte, Larcis Ducasse, Pavie Macquin, Troplong Mondot, Trottevieille et Valandraud. Quant aux 64 grands crus classés, ils se dénomment : Balestard la Tonnelle, Barde-Haut, Bellefont Belcier, Bellevue, Berliquet, Cadet-Bon, Cap de Mourlin, Chauvin, Clos de Sarpe, Clos de l'Oratoire, Corbin, Côte de Baleau, Dassault, Destieux, Faugères, Faurie de Souchard, Fleur Cardinale, Fombrauge, Flonplégade, Fonroque, Franc Mayne, Grand Corbin, Grand Corbin Despagne, Grand Mayne, Grand- Pontet, Guadet, Haut-Sarpe, Jean Faure, La Fleur Morange, Mathilde, Laniote, Larmande, Laroque, Laroze, Le Prieuré, Monbousquet, Moulin du Cadet, Pavie Decesse, Peby Faugères, Petite Faire de Soutard, Quinault l'Enclos, Ripeau, Rochebelle, Saint-Georges- Cote-Pavie, Sansonnet, Soutard, Tertre Dauguy, Villemaurine, Yon-Fig, de Ferrand, de Pressac, l'Arrosée, la Clotte, la Commanderie, la Couspaude, la Dominique, la Marzelle, la Serre, la Tour Figeac, le Chatelet, les Grandes Murailles, Clos Saint-Martin, Clos des Jacobins, Clos la Madeleine, Couvents des Jacobins. **Il existe également une hiérarchie pour les grands crus classés de Graves.** Ainsi, à la demande du Syndicat de défense de l'appellation des Graves, l'Institut

La **valeur financière des grands crus classés** est justifiée car le **niveau de rentabilité est très élevé**

National des Appellations d'Origine (INAO) a procédé en 1953 à un classement de 16 grands crus. Il y a un seul niveau, sans hiérarchie, et le classement n'est pas sujet à révision. Les 16 crus classés appartiennent tous à l'Appellation d'Origine Contrôlée Pessac-Léognan : 7 crus en rouge, 3 crus en blanc, 6 crus en blanc et rouge. Château Haut-Brion est le seul vin de Bordeaux à être classé deux fois : à savoir, dans le classement de 1855 et dans celui des Graves. Les 16 grands crus classés sont Haut Brion, Bouscaut, Carbonnieux, Domaine de Chevalier, Couhins, Couhins-Lurton, de Fieuzal, Haut-Bailly, Latour-Martillac, Laville Haut- Brion, Olivier, Pape-Clément, Smith Haut-Lafitte, La Tour - Haut - Brion, Malartic-Lagravière, La Mission - Haut-Brion.

Pour Pomerol, il n'y a pas de classement qui fait foi aujourd'hui. Néanmoins, un classement avait été établi en 1943 sous le gouvernement de Vichy en fonction du prix de vente au tonneau de chaque cru, sur le même principe que le classement de 1855. Compte tenu de la période et de l'occupation de la France par le régime allemand nazi, ce classement a été abandonné et aboli en 1944. Les Pomerol les plus chers avaient été classés en 5 catégories. **Premier cru classé, à tout seigneur tout honneur : Petrus** (80 000 francs le tonneau). Deuxièmes crus classés : Certan, la Conseillante, l'Evangile, Petit Village, Trotanoy, Vieux Château Certan. Troisièmes crus classés : Gazin, Lafleur. Quatrièmes crus classés : La Fleur-Petrus, La Grave Trigant de Boisset, Le Gay, Latour (à Pomerol), Clos l'Eglise, Domaine de l'Eglise. 5ième crus classés : Beauregard, Certan- Marzelle, Clinet, La Croix de Gay, L'Eglise-Clinet, Grombaude-Guillet, Lagrange, Nénin, La Pointe, Vrai Croix de Gay. En conclusion, on peut estimer les grands crus classés à un nombre total de : 61 + 27 + 18 + 64 + 16 + 25 = **211 propriétés.** Parmi tous ceux-ci, les 9 « Premiers », considérés comme les superstars, sont : Lafitte- Rothschild, Mouton Rothschild, Château Margaux, Latour, soit les 4 premiers du Médoc et Haut-Brion dans les Graves, auxquels il convient d'y rajouter Yquem (Sauternes), Cheval Blanc et Ausone (Saint Emilion) et Pétrus (Pomerol). Parmi les 9, 7 sont détenus par des familles et 2 par le groupe LVMH.
Depuis 30 ans, le prix des grands crus classés a explosé et donne le tournis. En moyenne, le prix des terres agricoles était le suivant en 2021 : en Bordeaux simple, 13 000 euros par hectare, AOP Saint Emilion : 300 000 euros/ha, en Pessac Leognan : 600 000 euros/ha, en AOP Pomerol : 2 000 000 euros/ha et en AOP Pauillac : 2 800 000 euros par ha. Les différents prix de transaction communiqués ci-après dans l'article ont été collectés dans la presse et bien entendu n'ont pas pu être vérifiés.

D'UNE LOGIQUE DE VALEUR D'USAGE DES ACTIFS À UNE VALEUR D'ÉCHANGE

Première transaction importante, il y a presque 30 ans, l'achat de Château Latour (un Premier) par François Pinault pour un montant de 755 millions de francs pour 90 hectares, soit l'équivalent de 1 250 000 euros l'hectare, un montant qui fait aujourd'hui rêver tellement il est loin des prix d'aujourd'hui. Et pourtant à l'époque, le prix avait fait bondir les acteurs de la filière. C'est le point de départ d'un changement de logique : on est alors passé d'une logique de valeur d'usage des actifs à une logique de valeur d'échange. Une valeur d'usage se définit comme quelque chose qui, par ses propriétés, satisfait un des besoins quelconques de l'Homme. Ainsi, satisfaire un besoin, telle est la condition sine qua non de toute marchandise. Et il n'y a pas de valeur d'échange sans valeur d'usage (satisfactions des besoins de l'acquéreur) sachant qu'il existe deux types de besoin : « les besoins naturels » et les « besoins engendrés socialement ». On est donc passé en quelques années d'une valeur d'usage (boire un bon vin) à une valeur d'échange dans une économie financiarisée et mondialisée. Le marché mondialisé des consommateurs a découvert en plus grand nombre la qualité des vins de Bordeaux et compte tenu du nombre limité de grands crus, le prix de ces derniers a monté, la demande étant au rendez-vous pour une offre limitée. Et plus on monte dans les classements et plus c'est vrai. La production de Lafitte est limitée, ce qui n'est pas le cas de celui des sacs des grandes marques.
En 2006, la famille Bouygues a acheté le château Montrose, deuxième grand cru classé de Saint Estèphe, pour un montant de 140 millions d'euros en contrepartie de 95 hectares, soit un montant de 1,3 millions d'euros par hectare. Plus récemment, en 2017, la famille Cazes aurait acheté le Château Haut Batailley sur une base de 2 millions l'hectare. En 2019, le Château Cantenac Brown, en AOC Margaux, aurait été acheté pour 150 millions d'euros, soit pour 48 hectares, l'équivalent de 3 millions l'hectare. En 2020, 1 hectare aurait été acquis à une famille de coopérateurs de Médoc sur une base de l'ordre de toujours 3 millions l'hectare. En 2021, le château Beauséjour, grand cru classé de Saint Émilion, aurait fait l'objet d'une valorisation de 75 millions d'euros pour un domaine de 6,5 hectares, soit l'équivalent de 12 millions d'euros l'hectare. Passer de 1250 000 euros l'hectare il y a 30 ans pour un Premier à plus de 3 000 000 euros l'hectare traduit une hausse très importante de la valeur des grands crus classés.

Château Haut-Brion est le seul vin de Bordeaux à être **classé deux fois** : dans le **classement de 1855** et dans **celui des Graves**

MAIS, COMMENT PEUT-ON EXPLIQUER LA VALEUR ÉLEVÉE DE CES GRANDS CRUS CLASSÉS ?

Elle est à mon avis justifiée car elle est le résultat de la la réussite économique, sociale, entrepreneuriale et financière de leurs propriétaires et exploitants. Cette valeur s'explique par une approche multidimensionnelle. Elle est à la fois financière, stratégique, fiscale, symbolique et spirituelle.

La valeur financière est justifiée car le niveau de rentabilité des grands crus classés est très élevé, notamment compte tenu du prix de marché des bouteilles de vin qui est la reconnaissance par le marché de la qualité des vins produits. Qualité du terroir, qualité de la vinification, qualité des relations commerciales et des relations développées à l'export, et plus globalement, qualité de la gestion globale des propriétés. L'objet de l'article ne porte pas précisément sur la valeur financière mais il me semble particulièrement intéressant de compléter les approches patrimoniales de prix à l'hectare logé par des méthodes basées sur la rentabilité, telle qu'une approche par actualisation des cash flow avec prise en compte d'une valeur terminale et d'un taux d'actualisation. Une propriété est un actif comme un autre ce qui justifie l'utilisation des techniques financières pour l'évaluer.

VALEUR STRATÉGIQUE

Moins connue, la valeur stratégique est très élevée car ces grands vins sont devenus des marques de renommée internationale. Si on prend les premiers, leur valeur incorporelle est la somme de plusieurs marques. Prenons Lafitte. Première marque : c'est un Bordeaux. Deuxième marque : c'est un grand cru classé 1855. Troisième marque : c'est un Premier. Quatrième marque : c'est un Pauillac. Cinquième Marque : l'image de la réussite du Baron Rothschild et de ses héritiers.

Un exemple de réussite incroyable de valorisation d'une marque d'un château est celle de Cheval Blanc.

> Depuis **30 ans,** le prix **des grands crus classés** a **explosé** et donne le tournis

Ce nom, qui est celui d'un grand cru classé (A) de Saint Emilion, a été valorisé par le groupe LVMH pour en faire une chaîne d'hôtels de luxe et de palaces : le Cheval Blanc Saint Tropez, le Cheval Blanc Courchevel, le Cheval Blanc Saint Barthélémy Isle de France. Le nom du Grand Cru Classé de Saint Emilion a été valorisé comme un actif immatériel comme si le groupe LVMH l'avait utilisé telle une option de croissance liée à une marque forte. Sans être un spécialiste du marketing des marques, on peut imaginer celle d'un cheval blanc courant au galop sur la plage de Pampelonne à Saint Tropez ou sur une de celles de « Saint Barth ».

DIMENSION FISCALE

La troisième explication de la valeur est la dimension fiscale. Il existe en France un impôt sur le patrimoine immobilier, dénommé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) qui peut représenter l'équivalent de 1% en moyenne par an de la valeur du patrimoine immobilier, sachant qu'il serait mieux de faire une analyse sur la base de la tranche marginale le plus haute du barême. On peut imaginer des logiques de réallocation d'actifs immobiliers avec des investisseurs qui décident de revendre leur patrimoine immobilier soumis à l'IFI pour le réallouer dans des propriétés viticoles qui, sous certaines conditions, peuvent être considérées comme des actifs professionnels, et donc non assujettis à l'IFI. Sur un investissement de 100 millions d'euros, l'économie d'IFI peut représenter au minimum l'équivalent de 40 millions d'euros sur une période de 40 ans, ce qui représente un très important produit légal d'opportunité.

© Shutterstock

« Chez nous, **les hommes devraient naître plus heureux et plus joyeux qu'ailleurs**, car je crois que le bonheur vient aux hommes **qui naissent là où on trouve du bon vin** »

Léonard de Vinci

VALEUR SYMBOLIQUE

Quatrième dimension de la valeur : la valeur symbolique. De tout temps, l'achat d'une propriété viticole a été le signe d'une réussite professionnelle et donc personnelle. C'est profondément humain et tout à fait respectable. L'achat d'un château viticole est donc la matérialisation physique d'une réussite entrepreneuriale et/ou patrimoniale et un moyen de réallouer d'autres actifs économiques et financiers vers des activités créatrices de valeur, à potentiel mais qui peuvent constituer également des valeurs refuges compte tenu de la notoriété des grands crus classés et du monopole géographique que constituent ces terres, monopole géographique consolidé par les classements qui envoient un signal au marché.

VALEUR SPIRITUELLE

Cinquième dimension : la plus immatérielle de toute, et peut être la plus belle et la plus forte : la valeur spirituelle. Lorsqu'on produit du vin, c'est le retour à la terre, seul actif que l'on ne peut pas construire une deuxième fois par la main de l'homme et donc une étape vers la rencontre du divin, comme le symbolise le vin de messe !.. Et si la notoriété planétaire de Pétrus le symbolisait. Le domaine de Pétrus tire son nom du lieu sur lequel sont installées ses terres. Le lieu aurait été nommé d'après Saint Pierre (Petrus en latin) qui est représenté tenant les clés du paradis sur l'étiquette des bouteilles Petrus. Petrus, la porte entre-ouverte du Paradis !

SAINT-ÉMILION : NOUVEAU CLASSEMENT DES GRANDS CRUS CLASSÉS

Le nouveau classement officiel des grands crus classés 2022 de Saint Emilion vient de sortir. Il laisse apparaître 14 « premiers grands crus classés » dont 2 bénéficient de la distinction A (Château Pavie et Château Figeac) et 71 Grands Crus Classés. 13 sont sortants du classement (dont 5 boycotts) et 16 sont des nouveaux entrants. Château Figeac a été consacré A. Les 5 boycotts sont : Angelus, Ausone, Cheval Blanc, La Gaffelière et Quinault l'Enclos. Les réels sortants sont : Château Tertre Daugay, Grand Pontet et Château l'Arrosée (ces 3 propriétés n'en font plus qu'une : Château Quintus), Clos la Madeleine (désormais intégré au château Belair-Monange), Château Bergat, Château Faire de Souchard, Château Grandes Murailles, Château Pavie Decesse). Les 16 nouveaux entrants sont : Château Badette, Château Boutisse, Clos Saint-Julien, Château Corbin Michotte, Château Croix de Labrie, La Confession, La Croizille, Mongot, Montlabert, Montlisse, Rol Valentin, Tour Baladoz, Tour Saint Christophe, Badon Thuvenin, Clos Dubreuil, Lassegue.

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA VENTE APRÈS CES

Par Me Maxime VAUQUELIN, notaire à Bordeaux

Les lois n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique, dite loi « ASAP » et n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi « Climat et Résilience » ainsi que le décret d'application Décret n° 2021-1096 du 19 août 2021 modifiant diverses dispositions relatives aux sols pollués et à la cessation d'activité des installations classées pour la protection de l'environnement (applicable aux cessations d'activités instruites à compter du 1er juin 2022), sont venues renforcer les obligations du dernier exploitant d'une ICPE dans le cadre de sa cessation d'activité et ont permis de doter les professionnels d'outils nouveaux et de définitions claires de la « réhabilitation » et de « l'usage » au sens du droit environnemental, visant à assurer une meilleure sécurité juridique des transactions.

Le tableau synoptique suivant, présente les apports de ces lois et de ce décret d'application pour les quatre phases de la cessation d'activité définies par l'article R512-75-1 du Code de l'Environnement (CE), que sont :

- La notification à l'administration de la cessation d'activité (mise à l'arrêté définitif)
- La mise en sécurité du site
- La détermination de l'usage futur du site
- La réhabilitation ou la remise en état

Ainsi que les éléments d'information et de négociation à prévoir entre le vendeur et l'acquéreur d'un site sur lequel une activité ICPE a été exploitée. Il est à noter qu'à tout moment, même après la remise en état du site, le préfet peut imposer à l'exploitant ou le cas échéant au tiers demandeur agissant en vertu des dispositions de l'article L512-21 du CE, les prescriptions nécessaires à la protection des intérêts mentionnés aux articles L211-1 et L511-1 du Code de l'environnement.

© D.R.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SATION D'ACTIVITÉ

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA PROCÉDURE DE CESSATION D'ACTIVITÉ À COMPTER DU 1ER JUIN 2022 ET DES POINTS DE CONTRÔLE EN CAS DE CESSION DU SITE

Phase de cessation d'activité	Régime juridique issu des lois ASAP, Climat et Résilience et du décret n°2021-1096 du 19 août 2021	Eléments d'information et documents à fournir
Mise à l'arrêt définitif (Article R512-39-1 du CE)	Notification adressée par le dernier exploitant à la Préfecture selon les délais suivants : - 6 mois avant la cessation d'activité pour les ICPE de stockage de déchets, extraction minérale (carrière) et site de stockage géologique de dioxyde de carbone - 3 mois avant la cessation d'activité pour les ICPE soumises à autorisation ou enregistrement - 1 mois avant la cessation d'activité pour les IPCE soumises à déclaration. La notification comprend en sus la liste des terrains concernés, les mesures prises en vue d'assurer la mise en sécurité et le calendrier associé (formulaire Cerfa n°15275*03). Possibilité de différer les travaux de réhabilitation (article R512-39 du CE)	- Copie du formulaire de notification - Copie de l'accusé de réception préfectoral - Le cas échéant : demande de report de la réhabilitation - Arrêté préfectoral autorisant le report de réhabilitation - Le cas échéant au titre de l'obligation d'information de l'article L514-20 du CE : historique des contrôles périodiques (en précisant notamment la rubrique ICPE concernée, la date des contrôles, le nom de l'organisme de contrôle) et historique des déclarations d'accidents ou d'incidents survenus du fait de l'ICPE.
Mise en sécurité du site (article R512-75-1 IV du CE)	La mise en sécurité du site comporte notamment, et donc a minima : - L'évacuation des produits dangereux et, pour les installations autres que les installations de stockage de déchets, la gestion des déchets présents - Des interdictions ou limitations d'accès - La suppression des risques d'incendie et d'explosion - La surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux	- Pour les ICPE soumises à autorisation ou enregistrement : attestation d'une entreprise certifiée sur la réalisation des mesures de mise en sécurité, sur l'adéquation des mesures proposées pour la réhabilitation et sur la mise en œuvre de ces dernières (L512-6-1 et L512-7-6 du CE). - Pour les ICPE soumises à déclaration : attestation d'une entreprise certifiée sur la réalisation des mesures de mise en sécurité (L512-12-1 du Code de l'Environnement).
Détermination de l'usage futur du site (article L556-1 A I du CE - en attente des décrets d'application sur la définition précise des catégories d'usage au sens du droit de l'environnement)	- Soit l'usage futur est déterminé dans l'arrêté d'autorisation de l'ICPE - Soit l'usage futur n'est pas déterminé dans l'arrêté d'autorisation de l'ICPE (article R512-39-2 du CE) : validation de l'usage futur avec le Maire ou le Président de l'EPCI devant répondre sous 3 mois. A défaut d'accord et sauf cas de mémoire d'incompatibilité manifeste transmis par le Maire ou le Président de l'EPCI et d'opposition préfectorale, l'usage futur est un usage comparable à celui de la dernière période d'exploitation.	- Copie de la notification adressée au Maire ou au Président de l'EPCI - Copie de l'accusé de réception correspondant. - Le cas échéant, copie du mémoire d'incompatibilité et de la réponse préfectorale.

Réhabilitation ou remise en état (article L556-1 A II du CE)	L'exploitant transmet au préfet, dans un délai de six mois suivant l'arrêt définitif : 1. Un mémoire de réhabilitation précisant les mesures prises ou prévues compte tenu de l'usage futur envisagé (article R512-39-3 du CE), comprenant notamment, et donc a minima : - L'étude de sols visée à l'article R556-2 du CE - Les objectifs de réhabilitation - Un plan de gestion 2. Une attestation d'une entreprise certifiée sur l'adéquation des mesures proposées pour la réhabilitation du site avec l'usage futur déterminé. Après réalisation des travaux prévus par le mémoire de réhabilitation ou prescrits par le préfet, l'exploitant transmet au Préfet, au Maire ou au Président de l'EPCI et au propriétaire du site, l'attestation de la conformité des travaux, établie par une entreprise certifiée. Sauf opposition dans les 2 mois de la transmission de l'attestation ou de l'arrêté préfectoral imposant des mesures de surveillance des milieux et de restrictions d'usage, la cessation d'activité est réputée achevée. Possibilité de révision préfectorale de l'usage futur en cas d'une impossibilité technique imprévue engendrant des surcoûts manifestement excessifs lors de la réalisation des travaux (article L513-39-3 bis du CE).	- Copie du mémoire de réhabilitation ; - Copie de l'étude de sols visée à R556-2 du CE ; - Copie de l'attestation de conformité des travaux ; - Copie de l'accusé de réception préfectoral ; - Le cas échéant copie de l'arrêté préfectoral imposant les mesures de surveillance des milieux et de restrictions d'usage. - Le cas échéant : mémoire de l'exploitant visant les travaux réalisés, les travaux prévus non réalisés et les difficultés rencontrées - Arrêté préfectoral de révision d'usage futur - Si l'usage souhaité par l'acquéreur du site est différent de l'usage déterminé par le dernier exploitant : copie d'une étude de sols complémentaire réalisée au titre de l'obligation de délivrance (article 1603 du Code Civil) et de l'obligation d'information de l'article L514-20 du CE). Il est à noter que l'exploitant ou le tiers demandeur ne peuvent se voir imposer de mesures complémentaires sauf s'ils sont à l'origine de ce changement d'usage futur (article R512-39-4 du CE).

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS : DU CÔTÉ DES TRIBUNAUX

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

LICENCIEMENT : ENTRETIEN PRÉALABLE

Les articles L.1232-2 et R.1232-1 du Code du travail imposent à l'employeur d'indiquer dans la lettre de convocation à l'entretien préalable l'objet de la convocation. Cette indication doit être précise, et si un licenciement est envisagé, il ne suffit pas de mentionner que l'objet de l'entretien est une sanction, mais encore faut-il informer le salarié de l'éventualité d'un licenciement. En l'espèce, la lettre de convocation n'évoquant qu'une sanction disciplinaire, la salariée devait être indemnisée du préjudice subi. Toutefois, cette indemnité ne peut être supérieure à un mois de salaire. (Cayenne, 02 septembre 2022, n° 20/00328)

SANTÉ AU TRAVAIL : INAPTITUDE

Les règles protectrices applicables aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle s'appliquent dès lors que l'inaptitude du salarié, quel que soit le moment où elle est constatée ou invoquée, a, au moins partiellement, pour origine cet accident ou cette maladie et que l'employeur en avait connaissance, au moment du licenciement. L'application des dispositions de l'article L. 1226-10 du Code du travail n'est, en effet, pas subordonnée à la reconnaissance par la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du lien de causalité entre l'accident et l'inaptitude. (Rouen, 1er septembre 2022, n° 22/00176)

Selon l'article L. 1226-2-1 du Code du travail, l'employeur ne peut rompre le contrat de travail que s'il justifie soit de son impossibilité de proposer un emploi dans les conditions prévues à l'article L. 1226-2, soit du refus par le salarié de l'emploi proposé dans ces conditions, soit de la mention expresse dans l'avis du médecin du travail que tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé ou que son état de santé fait obstacle à tout reclassement dans un emploi. En conséquence, dans ce dernier cas, l'employeur, qui n'est pas tenu de rechercher un reclassement, n'a pas l'obligation de consulter les délégués du personnel. (Rouen, 1er septembre 2022, n° 22/00176)

Est dépourvu de cause réelle et sérieuse le licenciement pour inaptitude lorsqu'il est démontré que celle-ci était consécutive à un manquement préalable de l'employeur qui l'a provoquée. (Rouen, 1er septembre 2022, n° 22/00176)

LICENCIEMENT : MOTIFS

En cas de litige relatif au licenciement pour motif personnel, le juge, pour apprécier le caractère réel et sérieux des motifs invoqués par l'employeur, forme sa conviction au vu des éléments fournis par les parties. Si un doute subsiste, il profite au salarié. Ainsi, l'administration de la preuve concernant le caractère réel et sérieux des motifs de licenciement n'incombe pas spécialement à l'une ou l'autre des parties, l'employeur devant toutefois fonder sa décision sur des faits précis et matériellement vérifiables. Cependant, s'il invoque une faute grave, pour justifier le licenciement, il doit en rapporter la preuve, étant rappelé que la faute grave, privative de préavis et d'indemnité de licenciement, est celle qui résulte d'un fait ou d'un ensemble de faits imputables au salarié qui constituent une violation des obligations résultant du contrat de travail ou des relations de travail d'une importance telle qu'elle rend impossible son maintien dans l'entreprise, même pour la durée limitée du délai-congé. (Agen, Chambre sociale, 9 août 2022, RG n° 21/00027)

CONTRAT DE TRAVAIL : RÉMUNÉRATION

L'existence d'une promesse d'embauche prévoyant une rémunération ne fait pas obstacle à ce que le contrat de travail conclu postérieurement mentionne une rémunération différente, conformément à la commune intention des parties qui découle de la signature du contrat. (Agen, Chambre sociale, 9 août 2022. RG n° 21/00475)

LES ECHOS EN RÉGION

LOT-ET-GARONNE
INCARTA, LE CARTONNIER DU SUD-OUEST

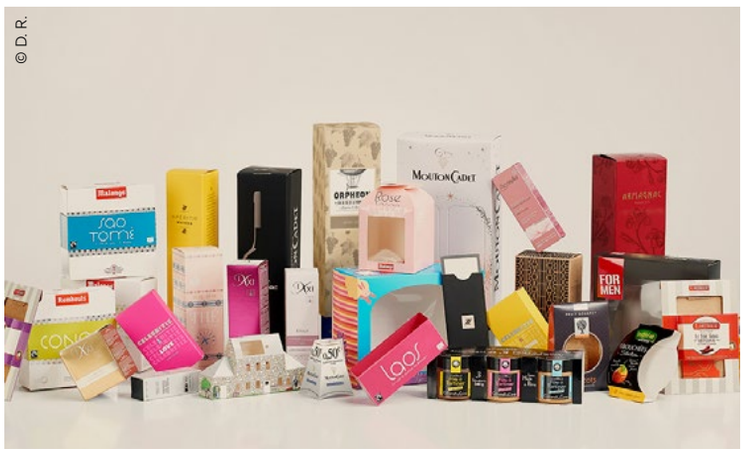

© D. R.

INCARTA, fabricant et concepteur de packaging créé en 1987 à Bon- Encontre, est spécialisé dans la transformation du carton compact. Afin de mieux répondre aux attentes actuelles (petites séries, souplesse, réactivité, différenciation, données variables, sécurisation, traçabilité), INCARTA s'est doté de l'équipement d'impression offset numérique le plus performant du marché, la presse Indigo HP 30000. Choix des matériaux, expression des formes, économies d'échelle, optimisation de la fabrication sont en première ligne de chaque cahier des charges. INCARTA a notamment noué des relations privilégiées avec CMAS PACKAGING SYSTEMS pour transformer l'idée en solution technique et industrielle. INCARTA a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 6,7 M€, il emploie 39 salariés et produit 235 millions étuis par an.

LOT-ET-GARONNE
LAUNAY DÉVELOPPE SA GAMME DE CAFÉ BIO

Spécialisée dans la torréfaction et la transformation de cafés sous différentes formes, la société Launay au fil des ans, s'est constituée une très large gamme de produits, adaptée aux besoins évolutifs des consommateurs : café grains à moudre (de 250 g à 1 Kg), café moulu (Costa Rica, Brésil, Colombie) et dosettes de café. Depuis 2018, elle s'est engagée dans la production d'une gamme de cafés bio. La société souhaitant aujourd'hui augmenter sa capacité de production de café bio et donc développer cette gamme, envisage de se doter d'un site dédié au café bio. Le projet d'investissement en cours prévoit ainsi la construction d'un bâtiment de 1 938 m² et s'accompagne de l'implantation d'une unité de torréfaction (ligne de conditionnement et d'ensachage, poste de palettisation et racks de stockage). Ce projet d'envergure est soutenu à hauteur de 281 266,43 euros par la Région Nouvelle-Aquitaine.

© D. R.

© D.R.

LOT-ET-GARONNE
INNOVATION DANS LA ROBOTISATION

Basée à Fumel, la société MA.2I est spécialisée dans la conception et la fabrication de machines spéciales ainsi que dans la maintenance d'équipements industriels. Après avoir développé en 2020 un système robotisé de démoulage de petites pâtisseries visant à augmenter la productivité des industriels de ce secteur, elle a réalisé de nouveaux investissements matériels, afin d'internaliser une partie de sa production, diminuer les temps de fabrication, gagner en qualité de finition, augmenter sa flexibilité de production et s'ouvrir à de nouveaux marchés. Aujourd'hui, MA.2I poursuit sa stratégie de développement de produits propres et souhaite proposer à ses clients de l'agroalimentaire un robot pour la manutention des chariots de cuisson.

LOT-ET-GARONNE
ARDEV INVESTIT DANS BLUENAV

Basée à Boé en Lot-et-Garonne, l'Alliance Régionale pour le Développement (ARDEV), société d'investissement au positionnement original et aux champs d'intervention vastes, est aujourd'hui au capital de six sociétés en gestion et de cinq en participation, la cinquième étant BlueNav. Créée en 2020, BlueNav basée à Arcachon développe des solutions d'hybridation pour les bateaux à motorisation thermique appelées BlueSpin et des équipements de navigation connectés afin d'accompagner le pilote dans l'optimisation énergétique des motorisations (Eco-pilotage). BlueNav va accélérer sa croissance grâce à cette levée de fonds avec la participation de ARDEV, DeepIE et SWEN Capital Partners. BlueNav porte son capital à 2 000 000 € pour initier son développement commercial international en tant que 1er fabricant français de motorisations hybrides et électriques et aborde ainsi la transition énergétique par l'hybridation des bateaux sur un marché mondial qui explose.

© D.R.

SYLGÉCO CONNECTÉE À LA FORÊT

© Shutterstock

La société forestière SylGéCo, basée à Castets, scrute la forêt à l'aide d'un drone. Elle est la première dans les Landes à avoir investi dans ce matériel, capable de cartographier et transmettre des informations déterminantes sur la santé de chaque espèce. Prochaine mission : à l'ouest de Landiras (Gironde) pour survoler les parcelles incendiées afin d'évaluer l'état de la forêt.

Par Anne TAUTOU

Dix-sept appels en moins d'une heure ! Le temps d'une interview et la boîte vocale de Julien Goullier-Lagadec, créateur de SylGéCo, explose. La notoriété de la jeune entreprise, fondée en 2016, ne semble plus à faire. « En septembre, tous les propriétaires souhaitent faire un point sur leurs parcelles, d'autant qu'avec la sècheresse et les incendies de l'été, chacun s'inquiète pour l'avenir », précise le chef d'entreprise pressé par l'ampleur du travail qui l'attend. Il doit jongler entre ses casquettes de sylviculteur, référent technique pour Le Liège Gascon (association de relance de la filière du chêne-liège), d'expert judiciaire en sylviculture près la cour d'appel de Pau et de correspondant observateur pour le département santé des forêts du ministère de l'Agriculture (dispositif de surveillance et de diagnostic pour la forêt).

Dans quelques jours, il sera à Guillos près de Landiras pour survoler les parcelles girondines incendiées et définir si les pins présentent ou non un avenir. Une mission technique rendue possible grâce à l'intervention de son drone équipé d'une caméra et de capteurs

JULIEN
GOULLIER-LAGADEC
SylGéCo intervient pour prodiguer ses conseils, marquer les arbres, vérifier le reboisement et définir les modèles de plantation

© A. T.

à infrarouge. L'outil fournit les éléments nécessaires d'aide à la décision en auscultant le cœur de l'arbre pour savoir s'il doit être coupé ou conservé. « C'est un peu comme si on faisait une IRM de l'arbre. Il peut sembler vert et bien portant à l'extérieur, alors que son indice de végétation n'est pas bon, explique l'entrepreneur. Le feu de Landiras est fixé mais aucun arbre n'a été coupé. Nous devons rester prudents et aider les propriétaires à prendre les bonnes décisions. »

ACCOMPAGNER LES PROPRIÉTAIRES

Des technologies digitales qui permettent d'affiner les diagnostics, mais aussi de cartographier en détail les parcelles et d'inventorier la forêt. « Le forestier peut analyser l'évolution des espèces sur le long terme et adapter ses pratiques. En une journée, un drone explore 40 à 60 hectares et fournit des données sanitaires importantes, alors qu'à pied nous parcourons un hectare sans pouvoir certifier de l'activité chlorophyllienne de l'arbre. »

© A. T.

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Cette passion pour la forêt, il la tient de son enfance en Bourgogne quand il partait couper le bois avec son père lors de l'affouage, une pratique autorisée sur ce territoire par le Code forestier qui permet à une commune de réserver une partie des bois de sa forêt à l'usage domestique des habitants. Après ses études d'ingénieur en aménagement du territoire et ses premières expériences dans le Vercors et à la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), il intègre la chambre d'agriculture des Landes comme conseiller forestier, en 2009, et rejoint, en 2015, l'entreprise de sylviculture Gérard Napias, à Lit-et-Mixe. Mais cet amoureux de grands espaces a des projets plein la tête. Il fonde alors SylGéCo, avec l'ambition d'améliorer le peuplement forestier en pins maritimes, en chênes-lièges ou en essences de culture expérimentale comme l'eucalyptus. La société s'agrandit en 2020 avec l'arrivée d'une géographe télépilote, Marion Prévitali. Soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département des Landes et l'interprofession de la filière France Bois Forêt, l'entreprise obtient le label Xylofutur en 2021 qui vise à valoriser les modes de gestion innovants. Au chevet des forêts, son ambition reste inchangée : protéger et transmettre ce précieux patrimoine aux générations futures.

JEAN-FRANÇOIS **FONTENEAU**
président du SUA

AGEN NOUVELLE ÈRE ARMANDIE

Le mythique stade du SUA fait peau neuve et sera officiellement inauguré le vendredi 7 octobre après 2 ans de travaux. Doté d'une nouvelle tribune et d'équipements modernes, ce nouvel outil doit permettre au club de franchir un cap économique pour retrouver l'élite du rugby français, le Top 14. Rencontre avec le président du SUA, Jean-François Fonteneau.

Par Mathieu DAL'ZOVO

La Vie Economique : D'un point de vue sportif, pas mal de changements ont eu lieu à l'intersaison avec l'arrivée d'un nouveau staff autour de votre manager Bernard Goutta. Vous souhaitiez tourner la page après 2 saisons compliquées ?

Jean-François Fonteneau : « Oui nous voulions régénérer le groupe, partir sur une nouvelle dynamique et apporter de nouvelles énergies après la période difficile que nous avons traversée. Nous travaillons main dans la main avec Bernard, avec lequel nous échangeons beaucoup, sur le groupe professionnel mais aussi sur les structures du club et notamment la formation qui est très importante au SUA (le club a encore fini sur le podium des meilleurs centres de formation en France l'an dernier). »

« Nous voulions partir **sur une nouvelle dynamique** »

POUR LE STADE

©D.R.

LVE : Globalement, on voit que le championnat de ProD2 devient de plus en plus serré et attractif. Qu'en pensez-vous ?

J-F.F. : « Je pense en effet qu'il y a de grandes similitudes avec le Top 14 où une dizaine d'équipes peuvent postuler pour la qualification en phase finale. Les budgets se sont resserrés avec des masses salariales très proches offrant une compétition attractive, ouverte, relevée avec des équipes aux niveaux très proches. »

LVE : Dans quelques jours, vous allez inaugurer le nouveau stade, notamment sa nouvelle tribune Ferrasse. Il s'agit d'un moment important dans la vie du club ?

J-F.F. : « Il n'y a pas eu de grands travaux au stade, hormis la construction de la tribune Lacroix en 2007 avec 2 000 places assises et non couvertes, depuis le chantier de la tribune Basquet en 1990. Là, il fallait agir pour être en accord avec les exigences de la Ligue Nationale de Rugby car le stade, propriété de la Ville d'Agen, n'était pas conforme. Cela nous a empêchés de le labelliser et nous a pénalisés économiquement depuis 5 ans avec des sommes importantes (150 000 € HT par an) séquestrées par la LNR en l'absence de labellisation. Cette somme reste de la trésorerie qui rentrait dans nos comptes mais nous allons récupérer près de 750 000 €, ce qui n'est bien sûr pas négligeable. »

> « Nous allons récupérer près de **750 000 euros auprès de la Ligue Nationale de Rugby** »

LVE : Dans le projet de rénovation du stade, vous avez été fortement soutenu par les collectivités locales ?

J-F.F. : « La Ville (5M€) et l'Agglomération d'Agen (5M€) se sont fortement investies tout comme la région (2M€) et à un degré moindre

« Notre investissement a dû **subir une plus-value de près de 20 %** »

©D.R.

le Département (1M€) et l'État. Nous sommes donc sur un budget de 15 M€ pour les collectivités et un investissement du club de presque 8 M€ ».

LVE : Les travaux ont-ils été impactés par la crise internationale ?

J-F.F. : « Si sur les marchés publics nous avons pu maintenir les choses, cela a été beaucoup plus difficile pour notre investissement qui a dû subir une plus-value de près de 20 %. »

LVE : Pour ce nouveau stade, vous êtes-vous inspiré d'autres enceintes ?

J.F-F. : « Nous avons en effet visité plusieurs stades en France et en Europe il y a 4 ans lors d'un « stadium tour ». Nous sommes allés en Belgique, en Angleterre et dans plusieurs clubs de l'hexagone. »

LVE : Avez-vous estimé l'impact économique de ce nouvel outil ?

J-F.F. : « Déjà, nous savions que le SUA, selon une étude réalisée il y a quelques années quand on était en Top 14, apportait des retombées de près de 32 M€ de chiffre d'affaires avec des gains directs de 9 M€ pour l'économie locale. C'est un chiffre important qui montre que le club est un acteur économique majeur sur le Lot-et-Garonne mais aussi les départements limitrophes (24-32-82-46). Dans le projet du nouveau stade, nous avons d'abord beaucoup investi pour améliorer les performances des joueurs car nos infrastructures étaient vieillissantes. C'est ce que nous avons fait en priorité avant de s'atteler au second œuvre de la tribune Ferrasse, c'est-à-dire l'aménagement des espaces de réception qui nous permettront d'organiser, en dehors des matches, de l'événementiel, des séminaires, des concerts… Créer une vie sociale et économique autour d'Armandie. Nous sommes d'ailleurs en contact avec le festival Garorock de Marmande mais nous pourrons aussi accueillir d'autres événements sportifs majeurs comme des rencontres des équipes de France de rugby, des matches de football… »

LVE : Le projet initial prévoyait une brasserie et un hôtel. Qu'en est-il ?

J-F.F. : « Le projet d'hôtel est abandonné car entre temps, 2 chantiers vont prochainement être lancés sur la ville pour des complexes hôteliers haut de gamme. En ce qui concerne la brasserie, nous y réfléchissons toujours comme sur le projet de bâtir un pôle de santé que nous pourrions monter avec un grand groupe. Il faut en effet savoir qu'autour du stade Armandie, il y a près de 3 000 licenciés (tennis, football, rugby, pelote basque, athlétisme…) qui ont des besoins de suivi musculaire ou d'autres demandes. Il y a, je pense, un potentiel intéressant qui nous permettrait ainsi de fermer complétement le stade. »

LVE : Avant l'arrivée du nouveau stade, quelle est la situation économique du SUA ?

J-F.F. : « Depuis 4-5 an, le club se porte bien. C'est ce qui nous a d'ailleurs permis, avec l'appui des banques, d'investir massivement dans le projet de rénovation du stade. La saison dernière a été un peu plus compliquée avec la fermeture de la tribune Ferrasse suite aux travaux mais nous attendons maintenant une manne de près de 2 M€ de recettes supplémentaires en ProD2 et sûrement plus si nous retrouvons le Top 14. Ces recettes nous permettront d'amortir l'investissement et d'augmenter de manière significative notre budget. Enfin, cette année j'ai pris des risques financiers pour maintenir un niveau de compétitivité de notre équipe qui, je l'espère, jouera le haut du tableau en ProD2 et nous sommes désormais en charge de l'entretien du stade, ce qui ajoute bien sûr des frais supplémentaires. »

LVE : Quel est le modèle économique d'un club comme le SUA ?

J-F.F. : « Sur nos recettes, le partenariat représente près de 70 %, la billetterie environ 5 % et les abonnements

« Nous avons d'abord beaucoup investi **pour améliorer les performances des joueurs** »

©D.R.

« Nous avons le projet de **bâtir un pôle de santé** »

3 % auxquels il faut ajouter à cela les droits TV. L'idée est de dynamiser la billetterie avec la qualité de l'accueil au stade et une politique tarifaire forte qui vise à baisser très sensiblement les tarifs pour accueillir plus de public. »

LVE : Et le profil de vos partenaires ?
J-F.F. : « Il y a un peu de tout ! Des TPE, PME et quelques grosses entreprises locales même s'il en manque quelques-unes notamment dans l'alimentaire. On espère que ce nouvel outil les convaincra de venir partager des bons moments avec nous autour d'un stade où les conditions d'accueil sont optimales. »

LVE : Face à la concurrence des autres clubs de la région, quels sont les atouts commerciaux du SUA ?
J-F.F. : « Il y a d'abord les infrastructures avec le nouveau stade mais le SUA garde une belle image de par son passé glorieux et surtout la formation des jeunes. Nous sommes fiers de défendre ce club unique dans le département et qui fédère autant de personnes venues d'horizons différents autour de moments conviviaux. L'histoire est là mais il faut faire attention à ce qu'elle ne soit pas trop lourde non plus car entre temps les modèles économiques ont beaucoup changé. »

LVE : Votre objectif est de retrouver le Top 14, mais une ville de la taille d'Agen, à l'instar d'autres villes moyennes pourtant passionnées de rugby, peut-elle survivre à ce niveau ?
J-F.F. : « L'espoir, il faut l'avoir mais il faut être lucide aussi. Aujourd'hui en Top 14, il faut un budget minimum de 20 M€. Nous nous sommes maintenus pendant 3 ans avec un budget de 11 M€ HT, ce qui est un vrai miracle il faut l'avouer. Face à des clubs qui affichent 30 M€ de budget et des masses salariales importantes, il est très difficile de lutter. »

CHIFFRES CLÉS DU SUA

1908 : Naissance du SUA
8 titres de champion de France
24M€ de travaux pour la rénovation du stade Armandie
4 200 places pour la nouvelle tribune Ferrasse
14 500 de capacité totale
100 m² de surface pour la salle de musculation

©D.R.

©D.R.

PRIX DE L'ÉNERGIE DES MESURES D'URGENCE

Hasard ou non du calendrier, la Commission européenne et le gouvernement français viennent d'annoncer, quasiment au même moment, des mesures d'urgence pour limiter la hausse des prix de l'énergie…

Par Raphaël DIDIER

© Shutterstock

La situation sur le front énergétique est grave en cette rentrée. L'arrivée des pluies automnales, qui céderont très vite la place aux frimas de l'hiver, laisse entrevoir des hausses de la demande énergétique au moment où les contraintes sur l'offre seront les plus fortes. Avec, pour résultats prévisibles, des hausses de prix du gaz et de l'électricité, voire des pénuries. Les ménages craignent, à juste titre, de subir un étranglement budgétaire lié aux factures énergétiques, tandis que les entreprises redoutent des coupures dans l'approvisionnement et des hausses de coûts pas toujours transférables dans leur prix de vente final.

Les ministres européens de l'Énergie ont dès lors cherché à se coordonner, mais compte tenu de la grande hétérogénéité des États européens en matière de mix énergétiques et de taux d'industrialisation, les positions sont difficiles à concilier dans l'urgence. La Commission européenne a néanmoins réussi à annoncer deux grands axes d'action, dont a été exclue l'idée d'un plafonnement tarifaire du gaz russe, tant cela aurait pu avoir de conséquences graves pour l'approvisionnement européen.

RÉDUCTION DE LA DEMANDE ÉNERGÉTIQUE

La première consiste à réduire la demande d'énergie, afin d'apaiser les tensions sur les prix de marché. En pratique, cela passe avant tout par un objectif de réduction de la consommation d'électricité d'au moins 5 % pendant les heures de pointe. Dans un deuxième temps, les États membres devront mettre en œuvre un programme de réduction de la demande pendant les 10 % d'heures pour lesquelles le prix est le plus élevé. Et dans un troisième temps, l'objectif sera une réduction de la demande globale d'électricité d'au moins 10 % jusqu'au 31 mars 2023.
La réduction de la demande d'énergie passera également par l'amélioration de l'efficacité énergétique, de manière à « respecter nos engagements en matière de climat dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe », comme l'affirme Ursula von der Leyen. Cela rappelle qu'en cette période de crise, où l'on redémarre en urgence des centrales à charbon et au gaz, les objectifs de transition énergétique et écologique commencent à avoir du plomb dans l'aile…

TAXE SUR LES SUPERPROFITS ET PRIX RÉGLEMENTÉS

Alors que le débat sur l'opportunité de taxer les superprofits des producteurs d'énergie fait rage en France, de nombreux pays européens (Italie, Espagne…) ont depuis longtemps franchi le cap. Au niveau européen, pour ne froisser personne et rester dans le cadre légal, la Commission a banni les mots taxes, superprofits et impôts au profit d'un « plafond temporaire de recettes pour les producteurs d'électricité inframarginaux ». Cette expression absconse signifie que les producteurs d'électricité dont les coûts sont inférieurs au niveau de prix fixé par les producteurs marginaux plus chers verront leurs profits limités. Il a ainsi été décidé que toutes les recettes supérieures à un certain plafond – fixé en tenant compte de leur besoin de couvrir investissements et coûts d'exploitation – devront être reversées aux États membres de l'UE pour que ces derniers aident les ménages et les entreprises à réduire leur facture énergétique. Il en va de même pour la « contribution de solidarité temporaire sur les bénéfices excédentaires » à laquelle seront soumis les producteurs d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon et raffinage).
En complément, la Commission est disposée à s'asseoir (temporairement !) sur le sacro-saint principe de concurrence, de manière à laisser les États membres fixer les prix de l'électricité à un montant inférieur aux coûts, et même à élargir ces tarifs réglementés aux TPE et PME. C'est bien la preuve qu'il y a le feu au lac !

LES MESURES EN FRANCE

Dans une conférence de presse très solennelle, la Première ministre, Elisabeth Borne, a annoncé un prolongement du bouclier tarifaire pour les ménages en 2023. Ainsi, la hausse des prix du gaz et de l'électricité sera limitée à 15 %, pour un coût estimé à 11 milliards d'euros pour le gaz et 5 milliards pour l'électricité. Il a également été annoncé une distribution de « chèques énergie exceptionnels », qui « concernera les 12 millions de foyers les plus modestes, et sera de 100 à 200 euros en fonction du revenu », pour un coût de 1,8 milliard d'euros.
Les entreprises ne seront pas en reste, puisque les PME dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros et qui emploient moins de 15 salariés continueront à bénéficier de l'accès aux tarifs réglementés de l'énergie, accès qui sera d'ailleurs étendu à partir du 1er octobre à celles plus grandes qui subissent des baisses de profit et dont la facture énergétique représente au moins 3 % de leur chiffre d'affaires.
Mais, de manière surprenante, alors que de nombreux gouvernements européens ont déjà instauré depuis plusieurs semaines des programmes d'économie d'énergie clairs, Elisabeth Borne s'est contentée d'une incantation sur l'indispensable « sobriété » et a évoqué une campagne de communication sur les écogestes au mois d'octobre…

© Shutterstock

© Shutterstock

RALENTIS L'ÉCON

Ralentissement de l'activité économique, persistance des problèmes d'offre et prudence des ménages… L'Insee prévoit une fin d'année difficile.

Par Anne DAUBRÉE

Pour 2022, le PIB devrait afficher un taux de croissance de 2,6 %, au terme d'une évolution toujours plus molle, d'après l'Insee. Le 7 septembre, son chef du département de la conjoncture, Julien Pouget, présentait son « point de conjoncture », lors d'une conférence de presse en ligne.

« La période reste marquée par l'accumulation d'une conjonction inédite de chocs exogènes », a rappelé Julien Pouget. Tout d'abord, la crise sanitaire est toujours là. L'épidémie persiste, et même si elle touche actuellement moins directement les économies occidentales, elle se traduit encore par des confinements de régions chinoises, lesquelles impactent l'écosystème mondial. S'ajoute aux problèmes sanitaires la crise géopolitique mondiale, née de la guerre en Ukraine, qui fait redouter une crise énergétique majeure. Et depuis cet été, le réchauffement climatique a encore aggravé la situation. Engendrant sécheresse et canicule, il a pesé sur certaines productions. Celle agricole a été directement impactée, mais elle n'est pas la seule. L'industrie allemande, par exemple, a pâti de problèmes de navigabilité sur le Rhin, première artère fluviale commerciale européenne, rappelle l'Insee.

Pour la France, l'institut de la statistique prévoit donc une croissance qui va aller en ralentissant jusqu'à la fin de l'année. Au troisième trimestre, elle devrait atteindre 0,2 % du PIB . Le « scénario central », pour le quatrième trimestre, est de 0 %. Toutefois, l'hypothèse d'une contraction de l'économie « n'est pas exclue », met en garde Julien Pouget. En juin dernier, l'anticipation était de 0,3 % pour chacun des deux trimestres. Il s'avère difficile de prévoir quelles seront les difficultés d'approvisionnement, l'ampleur de la crise énergétique ou le degré de resserrement des politiques monétaires, sans compter les aléas de la crise géopolitique, et même, celui de l'impact d'une potentielle 8e vague épidémique, notamment sur l'économie chinoise.

TRANSFORMATION DE L'INFLATION

Dans ce cadre, l'Insee prévoit une inflation de l'ordre de 5,3 %, en moyenne, sur l'année. Elle devrait se maintenir autour de 6 % en septembre et octobre, en raison de la politique de limitation des prix de l'énergie et la remise sur l'essence, pour remonter ensuite, sous l'effet de la réduction de ces dispositifs et de la hausse progressive des prix des denrées alimentaires. En décembre, ces derniers devraient augmenter de 12 % sur un an. « Nous

SEMENT DE
OMIE FRANÇAISE

nous attendons à une poursuite de la hausse des prix des produits alimentaires (...). Dans nos prévisions, ils deviendront le premier contributeur à l'inflation, juste devant l'énergie », précise Julien Pouget. La hausse des prix des biens manufacturés devrait également se poursuivre, jusqu'à atteindre 5 % en décembre, sur un an. Une multitude de phénomènes concourent à définir le niveau d'inflation, rappelle l'Insee. Les politiques publiques qui visent à la contenir pèsent lourd : à hauteur de 2,5 points, ce mois de septembre. Au printemps dernier, déjà, l'Insee avait estimé les effets du bouclier tarifaire à deux points de pourcentage d'inflation. Parmi les autres facteurs qui nourrissent l'inflation, figure aussi la vitesse de transmission des prix de production aux prix de consommation. « Elle est progressive et partielle », note Julien Pouget. En amont, en effet, les prix de production se sont littéralement envolés depuis deux ans : + 35 % dans l'agriculture, + 20 % dans l'industrie (hors énergie). La hausse est beaucoup moins sensible dans les services, qui dépendent principalement des coûts salariaux : + 7 %. Certains secteurs font néanmoins exception à l'image du transport maritime qui affiche une augmentation de 100 % de ses coûts de production. Dans ce domaine, la conjoncture actuelle recèle toutefois quelques « éléments de détente », précise Julien Pouget. C'est le cas dans l'agriculture, pour les céréales et les oléagineux, depuis le déblocage des exportations ukrainiennes. Mis à part ces exceptions, ces hausses de prix à la production témoignent de « contraintes sur la production qui apparaissent durablement importantes », pointe l'économiste.

OFFRE ET DEMANDE EN DIFFICULTÉS

Depuis un an et demi, le pourcentage d'entreprises qui déclarent connaître des difficultés d'offre n'a cessé d'augmenter. C'est actuellement le cas de la moitié de celles qui œuvrent dans le domaine industriel, un taux historiquement élevé. Elles sont ainsi nombreuses à éprouver des difficultés d'approvisionnement, des problèmes d'équipement et de ressources humaines. Par exemple, « Nous prévoyons un recul de la production manufacturière au troisième trimestre, car les contraintes de l'offre sont hautes et le stock de produits finis est à haut niveau », explique Julien Pouget.
Du côté des ménages, sur l'ensemble de l'année, le pouvoir d'achat des Français resterait globalement stable, avec des disparités qui peuvent néanmoins être importantes. Après s'être contracté au premier semestre, il devrait, en effet, augmenter dans la deuxième partie de l'année. Pour l'Insee, cette évolution tient à une multitude de facteurs : revalorisation du SMIC, augmentation du point d'indice dans la fonction publique, primes exceptionnelles, augmentations salariales issues des négociations de branches et au sein des entreprises, revalorisation de prestations sociales, prime exceptionnelle de rentrée, suppression de la taxe d'habitation... Pour autant, cette évolution ne se traduit pas nécessairement par une hausse de la consommation. Au second semestre, l'Insee prévoit plutôt une augmentation de l'épargne que de la consommation. Cette dernière pourrait toutefois être portée par les services qui devraient poursuivre leur croissance, mais de manière moins soutenue. C'est en particulier le cas de l'hôtellerie/restauration. « Les signaux sont contrastés. (...) La confiance des ménages a un peu augmenté en août, mais elle reste affaiblie », explique Julien Pouget. Quant au climat des affaires, il est resté globalement stable en août, mais cette situation résulte d'évolutions contrastées entre une amélioration dans le commerce de détail et une nette détérioration dans l'industrie.

> L'hypothèse d'une **contraction de l'économie « n'est pas exclue »**

AGRICULTURE LE MONDE AGRIC

La FNSEA a fait le point sur les grands points d'actualité agricole, lors de sa conférence de rentrée. L'occasion pour sa présidente, Christiane Lambert, de relater les inquiétudes des exploitants et les problématiques du secteur.

Charlotte DE SAINTIGNON

« Vulnérabilité ». C'est le terme choisi par Christiane Lambert pour entamer son propos lors du point de rentrée de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) sur la situation de l'agriculture. Une rentrée qui « n'en est pas vraiment une » pour la présidente de la FNSEA, tant l'agriculture a été « sur tous les fronts cet été : conditions climatiques inédites et charges exceptionnelles » et chocs économiques. De fait, « le sentiment qui prédomine chez les agriculteurs est l'inquiétude par rapport à demain, à la fois sur les hausses de charges, les pressions prix et sur l'avenir et la durée de la guerre menée par la Russie et ses conséquences économiques ». Avec un secteur qui est « en première ligne aujourd'hui », Christiane Lambert a notamment mis en avant la fragilité des exploitations et de la production alimentaire, qui s'exprime par des pertes considérables de rendement suite à « des décisions géopolitiques qui peuvent venir perturber la chaîne alimentaire » et aux aléas climatiques –sécheresse et canicule historiques, incendies de forêt inédits. « Face au changement climatique, les agriculteurs subissent de nombreux risques répétés ». Mais la France n'est pas isolée, a rappelé Christiane Lambert, puisque « 44 % de la surface agricole européenne connaît une situation de sécheresse ». Dans certains pays, comme l'Espagne ou l'Italie, la situation est « encore pire, avec des niveaux de perte jusqu'à moins 70 % en Espagne, par exemple ».

ASSURANCE RÉCOLTE ATTRACTIVE

En termes d'outils de résilience, Christiane Lambert a insisté sur la nécessité de conclure sur tous les volets du Varenne agricole, et notamment celui « gestion des risques » et la loi du 2 mars 2022 qui réforme le système d'assurance récolte face à la multiplication des aléas météorologiques, afin de rendre plus accessible la couverture contre les risques climatiques. L'État s'est engagé à apporter 600 millions d'euros par an, pour indemniser les agriculteurs victimes de ces catastrophes climatiques. Dans le détail, il s'agit de 185 millions de la PAC, de 120 millions des contributions des agriculteurs et 90 millions des fonds de calamité. Soit 205 millions d'euros en new money de la part de l'État, a détaillé Christiane Lambert. Il faut ce « choc assurantiel » au 1er janvier 2023 avec un dispositif attractif pour les contrats qui risquent d'augmenter en raison de la sinistralité qui augmente ». Objectifs, inciter plus d'agriculteurs à s'assurer et « déclencher l'assurance plus tôt pour qu'ils voient le retour de leur investissement ». Car pour l'heure, seules 30 % des surfaces agricoles en France sont assurées. « L'assurance et la solidarité nationale permettront de tenir nos exploitations debout. »

« PRATIQUES ILLÉGALES » DES DISTRIBUTEURS

Faisant également état de l'explosion des coûts de l'énergie et des intrants à laquelle doivent faire face les agriculteurs, la présidente du principal syndicat agricole français a notamment appelé à « sauver le soldat élevage ». « Pour les éleveurs, qui travaillent plus et restent soumis à autant d'incertitudes, climatiques, économiques et de pression sociale, c'est très dur à vivre. Beaucoup d'entre eux s'interrogent » a-t-elle confié. Il faut s'en préoccuper, d'autant plus « si l'on veut garder la jeune génération, avec des temps choisis, des niveaux de revenus, avec des solutions pour les astreintes ».

L'occasion également de dénoncer « les pratiques illégales de certains grands distributeurs » en ce qui concerne l'inflation. « Il faut ramener de la raison dans le comportement des distributeurs ». Ainsi, s'ils ont été solidaires pendant le confinement, ils « ne respectent pas » la charte d'engagement qu'ils ont signée en avril, dans le cadre du comité de suivi hebdomadaire des négociations commerciales, afin de tenir compte de la guerre en Ukraine et de la grippe aviaire. Notamment parce qu'ils « facturent des pénalités logistiques aux industriels », alors que l'article 7 de la loi Alimentation interdit cette pratique, a-t-elle rappelé. « L'an dernier, la DGCCRF [Direction générale de la concurrence,

OLE INQUIET

© Shutterstock

de la consommation et de la répression des fraudes] a chiffré à 200 millions d'euros ces marges de côté abusives captées par les distributeurs ». Outre ces « pratiques scandaleuses », il faut revoir cette charte suite à l'explosion des charges, a assuré Christiane Lambert. Les agriculteurs doivent pouvoir répercuter la hausse des prix et des coûts de production « jusqu'au bout, sinon on ne passe pas ».

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

« Face à ce contexte, l'agriculture a besoin de mesures d'urgence et de long terme pour tenir et garantir la pérennité des exploitations. Il faut des outils pour des retours de trésorerie immédiats et des outils de résilience ». Rappelant que la « capacité alimentaire de la France à produire n'est pas acquise », la présidente de la FNSEA a appelé à « la vigilance quant au risque de pénurie de l'alimentation », prenant l'exemple de champs de pommes de terre non irrigués qui peuvent diminuer le rendement jusqu'à -30 ou - 50 %. Pour autant,« pas question pour nous d'être abattus. Nous sommes déterminés à agir ». Les agriculteurs étant « les défenseurs de la souveraineté alimentaire », Christiane Lambert a insisté sur la nécessité d'une double planification, à la fois « alimentaire et écologique ». Pour y parvenir, il faut « donner les moyens à la relocalisation de la production en France, améliorer le revenu des agriculteurs et attirer les talents, l'agriculture ayant besoin de bras ».

Outre la création de conditions de production en France, il faut un « accès à l'eau pérenne » en concrétisant notamment le « Varenne de l'eau ». Sur ce dernier point, « il faut avancer sur plusieurs fronts, créer de nouveaux lieux de stockage pour capter l'eau durant les épisodes de pluie diluviennes de plus en plus fréquents et pouvoir réutiliser les eaux usées », a-t-elle poursuivi. Les agriculteurs ont à ce sujet identifié « une panoplie de solutions », à la fois pour l'alimentation, pour l'indépendance énergétique et la transition écologique. En termes d'adaptation au changement climatique, « l'agriculture a repris place parmi les atouts stratégiques de la France », a assuré Christiane Lambert listant quelques-unes de leurs bonnes pratiques : le choix de leurs assolements, l'ajustement des dates de semis, l'utilisation raisonnée de l'eau... « On va déployer des conseils techniques et de l'accompagnement car certains agriculteurs nous demandent des solutions ». Pour conclure néanmoins que « la filière a déjà engagé beaucoup de changements ».

LES RÉGIONS EN FORCE

Plus de liberté pour expérimenter la gestion locale de France Travail, une compensation des pertes financières des collectivités liées à la crise énergétique… Lors de leur premier congrès depuis la réélection d'Emmanuel Macron, les élus de Régions de France affichent leurs exigences.

Par Anne DAUBRÉE

Un nouveau départ dans les relations entre l'État et les collectivités locales ? C'était le moment d'en poser les bases : les 15 et 16 septembre, à Vichy, Régions de France, qui réunit les élus de ces collectivités, tenait son 18e congrès. C'était le premier depuis la réélection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République et il s'est tenu en présence de la Première ministre, Élisabeth Borne. À cette occasion, Carole Delga, présidente de Régions de France, a rappelé la nécessité d'une « nouvelle ère de décentralisation ». Mais priorité a été donnée à d'autres enjeux récurrents de la relation État-régions, dont la possibilité, pour ces dernières, de disposer de plus de liberté pour expérimenter sur leurs territoires. Par ailleurs, les élus des régions ont appelé à la constitution d'un « service public régional de l'emploi et de la formation ». Des résultats préliminaires d'une enquête menée dans cinq pays européens, Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne et Italie ont été présentés à Vichy. Selon ses conclusions, la place centrale d'agences d'État à la française dans ce domaine relève de l'exception. « Cette étude a apporté la démonstration que la Région est le bon échelon pour assurer le continuum du développement économique-emploi-formation-orientation, et le continuum des parcours tout au long de la vie », a déclaré Carole Delga dans un communiqué. En mars dernier, déjà, un livre blanc des régions proposait d'aller dans ce sens.

UN MILLIARD D'EUROS POUR COMPENSER L'INFLATION

Autre thème urgent abordé à Vichy, les régions ont demandé la compensation intégrale de l'impact de l'inflation sur leurs budgets, qu'elles estiment à plus d'un milliard d'euros pour 2023. « Le gouvernement continuera à être présent pour accompagner les collectivités locales en difficulté, y compris les régions », a affirmé pour sa part Élisabeth Borne. Le propos, positif, est resté général, tout comme ceux concernant les autres sujets portés par les régions. La Première ministre s'est ainsi déclarée favorable à la possibilité de donner des marges de manœuvre aux exécutifs locaux pour expérimenter de nouvelles politiques publiques, par exemple en matière de transition écologique, de réindustrialisation, de formation ou d'agriculture. Elle a également promis plus de « lisibilité sur les moyens » des collectivités avec un pacte financier pluriannuel qui « garantira le panier de [leurs] ressources ». Le 22 juillet dernier, déjà, la Première ministre avait défini avec les présidents de régions un cadre méthodologique et un calendrier pour élaborer une réponse commune à la crise actuelle.

Pour l'heure, le calendrier qui compte est celui des discussions autour du projet de loi de Finances (PLF) 2023. « Si nos demandes n'y sont pas, il y aura un désaccord majeur », a prévenu, devant la presse, Carole Delga.

SOLIDARITÉ AVEC LES RÉGIONS UKRAINIENNES

En 2023, un forum associera oblasts ukrainiens et régions françaises, afin d'élaborer des partenariats. Ces six derniers mois, des coopérations ont déjà démarré dans le cadre de la mobilisation des régions françaises au plan financier et en faveur de l'accueil des réfugiés ukrainiens. Vadym Omelchenko, ambassadeur d'Ukraine en France, était présent à Vichy.

© Shutterstock

QUINZE PROPO POUR SIMPLI

Les notaires de France ont identifié une quinzaine de dispositions qui permettraient de simplifier et d'améliorer le droit dans plusieurs domaines. Tour d'horizon.

Par Miren LARTIGUE

Droit de la famille, droit immobilier, droit de l'urbanisme, droit des affaires, droit rural, ou encore droit fiscal. Les 15 propositions de simplification du droit récemment émises par le Conseil supérieur du notariat (CSN) couvrent un grand nombre de domaines et de problématiques familières à la profession.

SIX MESURES CONCERNANT LE PACS, L'ADOPTION, LES TESTAMENTS ET LES SUCCESSIONS

Les six premières visent ainsi des dispositions relevant du droit de la famille. Le CSN propose tout d'abord de simplifier le formalisme du testament authentique. Aujourd'hui, la loi exige que ce testament soit « reçu par de deux notaires ou par un notaire assisté de deux témoins ». La profession préconise de supprimer l'exigence d'un second notaire, tout en permettant la présence de deux témoins, si le testamentaire ou le notaire le juge opportun.

Le CSN suggère aussi d'autoriser l'adoption simple de l'enfant majeur du conjoint, du partenaire de pacs ou du concubin par acte notarié, sans avoir à déposer de requête en adoption devant le juge (l'intervention du juge serait en revanche maintenue pour l'adoption simple d'un enfant mineur) et de supprimer le droit fixe de 125 euros exigé pour l'enregistrement d'un PACS conclu par acte notarié.

Le règlement des successions pourrait être simplifié en remplaçant l'acte de clôture d'inventaire (liste, description et estimation des biens) par une prestation de serment. Le CSN recommande aussi de faciliter l'accès des notaires au juge lors des opérations de partage de succession ou d'indivision (dans les dossiers qui présentent des difficultés) et d'appliquer une fiscalité identique au profit des neveux et nièces, qu'ils viennent à la succession de leur chef ou en représentation d'un parent prédécédé ou renonçant.

SIX DISPOSITIONS VISANT LE LOGEMENT, L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET LES FORÊTS

En matière immobilière, la profession propose tout d'abord de faciliter la procédure de transformation de bureaux en logements en permettant leur transformation temporaire par le biais d'une simple déclaration préalable (comme cela se pratique au Royaume-Uni) et en simplifiant le changement d'usage dans le cas d'immeubles de bureaux en copropriété (en faisant en sorte qu'un copropriétaire isolé ne puisse pas s'opposer au projet de transformation).

SITIONS
FIER LE DROIT

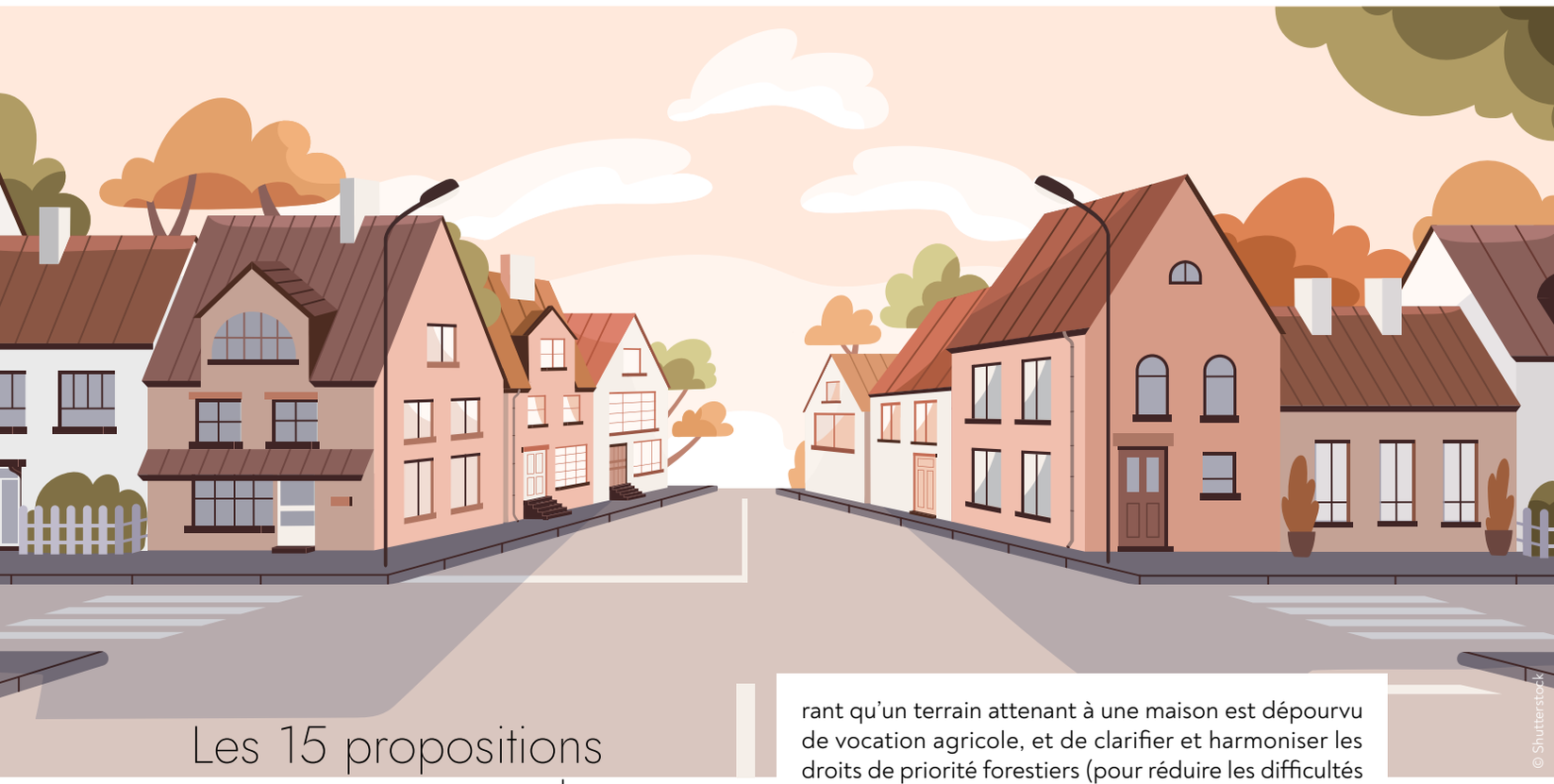

© Shutterstock

Les 15 propositions couvrent un grand nombre de domaines et de problématiques

Le CSN suggère également d'unifier les polices de changements d'usage et de destination au sein du Code de l'urbanisme (afin de créer un dispositif unique), de mettre en cohérence les dispositions en faveur de la rénovation énergétique des logements les moins performants (et notamment les dispositions transitoires relatives aux anciens DPE), de modifier la procédure de permis de construire valant division d'un terrain (pour faciliter les opérations d'aménagement des quartiers). Ou encore de rationaliser les dispositions relatives au droit de préemption des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), en considérant qu'un terrain attenant à une maison est dépourvu de vocation agricole, et de clarifier et harmoniser les droits de priorité forestiers (pour réduire les difficultés techniques et les délais de traitement des cessions des terrains boisés).

PROMESSES DE VENTE, TITRES DE PROPRIÉTÉ ET PRINCIPE DE SOLIDARITÉ FISCALE

Enfin, les trois dernières propositions des notaires consistent à supprimer la notion de solidarité fiscale entre acquéreur et vendeur quelle que soit la nature de l'entreprise cédée (parce qu'elle crée une inégalité entre les différentes formes de cessions d'entreprises), à accélérer la délivrance des copies authentiques des titres de propriété par les notaires (en lieu et place des attestations de vente), en supprimant l'obligation d'y joindre la quittance des droits d'enregistrement, et enfin, à alléger le formalisme et la fiscalité des promesses de vente reçues par acte notarié (en supprimant l'obligation de publicité foncière et le droit d'enregistrement de 125 euros).

FLORENCE
AUBENAS

GRADIGNAN / LIVRES

LE MONDE EN POCHE

© D.R.

« Lire en Poche », qui se tiendra à Gradignan du 7 au 9 octobre, rassemblera une quarantaine de manifestations en présence de sa marraine Florence Aubenas autour du thème « Un autre monde ».

Par Nathalie VALLEZ

Pour sa nouvelle édition, les organisateurs de « Lire en poche » ont choisi comme thème principal : « Un autre monde » ; « {Cette} question entêtante, née d'une pandémie qui a semblé rebattre les cartes de la marche du monde, sans que l'on puisse savoir si ce soudain changement serait durable, produirait une nouvelle société ou accentuerait les traits de la précédente, » a indiqué Lionel Destremau, commissaire du salon.

PLUS DE 100 AUTEURS

La manifestation devrait rassembler environ 27 000 visiteurs et plus de 100 auteurs. Parmi eux, un tiers d'auteurs jeunesse rencontrera son public dans le cadre scolaire. Marraine de l'édition 2022, la grande reporter Florence Aubenas participera à plusieurs temps forts : cartes blanches, grand entretien, pièce de théâtre, petit déjeuner littéraire et dédicace de ses précédents ouvrages (dont *Le Quai de Ouistreham* et *L'inconnu de la poste*). Cette 18e édition rassemble une quarantaine de rendez-vous (théâtre, concert, lecture musicale ou dessinée, jeu d'écriture collectif, etc.), ainsi que des événements hors les murs qui se tiendront dans l'ensemble du département de la Gironde. La manifestation se répartira sur 4 grands espaces de rencontre répartis entre le Théâtre des Quatre Saisons et la médiathèque Jean Vautrin de Gradignan. 4 prix littéraires seront remis pendant la soirée d'ouverture, vendredi 7 octobre au Théâtre des Quatre Saisons : le prix Lire en Poche de littérature française, celui de littérature traduite, de littérature jeunesse et enfin le Lire en Poche du polar.
www.lireenpoche.fr

PÉNALISTES AU FÉMININ

Elles sont 10 avocates pénalistes. Chacune a dans le cœur un procès, un de ceux qui marquent au fer rouge. Céline Lasek raconte l'affaire Bertrand Cantat, Jacqueline Laffont le dossier Charles Pasqua ou encore Olivia Ronen le terroriste Salah Abdeslam. On croise à détour des couloirs, de la salle des pas perdus ou d'audience quelques-uns de leurs illustres confrères : Olivier Metzner, Éric Dupond-Moretti ou encore Emmanuel Pierrat. Car leurs prestations ont été moins médiatisées et c'est pour cela que les auteurs Julia Minkowski et Lisa Vignoli ont souhaité braquer les projecteurs sur leur vécu. Il en résulte un récit choral et formidablement humain. « L'avocat était une femme » de Julia Minkowski et Lisa Vignoli (Le livre de Poche).

© D.R.

L'ÉVÉNEMENT GUILLAUME MUSSO CHEZ CULTURA

À l'occasion de la parution de son vingtième roman, *Angélique* le magasin Cultura de Bordeaux-Lac recevra mercredi 5 octobre, à partir de 14 h 30, Guillaume Musso pour une séance de dédicaces. En 2021, l'auteur à succès a vendu plus d'un million de livres.

En salle depuis le 28 septembre

Un film de Ruben Östlund

Avec Harris Dickinson, Charlbi Dean Kriek, Dolly de Leon, Zlatko Buric, Iris Berben

Science fiction, Action, Comédie

UNE SATIRE EXPLOSIVE

Carl et Yaya, mannequins et influenceurs, sont invités à une croisière de luxe sur un yacht imposant en compagnie d'une certaine élite de la société. Ils croiseront notamment un oligarque russe et ses deux compagnes ainsi que des industriels fabricants d'armes persuadés de la dimension humaniste de leur travail, sous le regard moqueur d'un capitaine marxiste qui se fait prier pour sortir de sa cabine. Un malencontreux incident va mettre un terme au voyage et pousser passagers et membres d'équipage à révéler leurs vraies natures... Ruben Östlund s'attaque ici à la consommation à outrance, à l'addiction aux réseaux sociaux, à la quête de pouvoir sous toutes ses formes et à l'apparence.

« Le titre original, « Triangle of Sadness », est un terme utilisé dans l'industrie de la beauté. Une amie s'est retrouvée à côté d'un chirurgien esthétique dans une soirée et, après avoir jeté un coup d'œil rapide à son visage, il lui a dit : « Vous avez un triangle de tristesse assez profond mais je peux arranger ça avec du Botox en un quart d'heure ». Il faisait allusion à une ride entre ses sourcils qui serait le signe qu'on a eu beaucoup d'épreuves. J'ai trouvé que c'était révélateur de l'obsession de notre époque pour l'apparence et du fait que le bien-être intérieur est secondaire. Nous y sommes tous confrontés en tant qu'êtres humains, le physique influe sur toutes les interactions sociales. Son importance dans la société est une inégalité universelle, mais on peut naître beau quel que soit l'endroit d'où l'on vient, et cette beauté peut servir à se hisser en haut de l'échelle socio-économique dans une société de classes. »

Ostlünd ne s'embarrasse pas de retenue pour assener son propos, avec en clou du spectacle un enchaînement de réactions physiques explosives lors d'un dîner sur le navire, qui fera rire dans un premier temps avant de remuer jusqu'aux estomacs les plus solides. Le film s'ouvre sur une audition humiliante pour une publicité, suivie d'une dispute au restaurant pour savoir qui, de l'homme ou de la femme, doit payer la note, surtout quand elle gagne plus que lui. Un questionnement qui se prolonge jusqu'à la gêne pour en souligner la dimension cocasse et reflète une certaine vacuité.

« Cette scène s'inspire de ma propre expérience avec Sina, ma compagne. Au début de notre relation, j'ai voulu l'épater et je l'ai invitée à Cannes. J'ai payé l'addition du dîner le premier soir, le deuxième soir et le troisième soir, et puis je me suis dit qu'il fallait que

SANS FILTRE

© D.R.

je prenne le taureau par les cornes et que j'aborde ce sujet. Je tiens trop à elle pour m'enfermer dans une dynamique homme-femme dans laquelle l'homme paie toujours la note. Ce que vous voyez dans le film s'est passé entre nous, jusqu'à la dispute dans l'ascenseur. Elle aussi m'a fourré un billet de 50 euros dans la chemise, j'ai pété les plombs et je me suis mis à crier puis je me suis retrouvé seul dans une chambre à me dire : « Voilà, j'ai tout gâché ». On a eu une conversation à cœur ouvert quand elle a fini par rentrer. J'ai acquis une connaissance détaillée du milieu de la beauté grâce à Sina qui est photographe de mode. Elle m'a beaucoup parlé des stratégies marketing des différentes marques mais aussi des conditions de travail des mannequins. Un homme y gagne en général trois fois moins qu'une femme. Je me suis dit qu'il serait intéressant d'examiner ces différences au travers d'un couple de mannequins. Lorsque j'ai commencé mes recherches, de nombreux hommes m'ont dit qu'ils étaient souvent confrontés à des hommes homosexuels ayant beaucoup de pouvoir dans le milieu et qui voulaient coucher avec eux, parfois contre la promesse d'une belle carrière. D'un certain point de vue, les mannequins hommes vivent l'équivalent de ce que les femmes ont à affronter dans une société patriarcale. Les femmes mannequins plaisantent souvent en disant qu'une fois leur carrière terminée, elles peuvent toujours épouser un homme riche, ce qui n'est pas vraiment possible pour leurs collègues masculins. »

On rit très jaune à la vision de cette comédie méchante peuplée d'arrivistes et d'êtres égocentriques littéralement à vomir et qui vire à la misanthropie la plus totale, avec plus ou moins de bonheur. Le point de vue du cinéaste suédois est souvent dérangeant, son humour déstabilisant. Woody Harrelson s'amuse visiblement en officier désabusé sarcastique, surtout lorsqu'il discute lutte des classes avec Zlatko Buric, parfait de suffisance en Russe privilégié qui dévoilera sa dimension pathétique. Harris Dickinson et Charlbi Dean forment un couple à la bêtise fascinante. La comédienne est hélas décédée brutalement à l'âge de 32 ans fin août des suites de problèmes de santé qui l'ont emportée en quelques heures. Difficile de rire de bon cœur à la vision de ce long-métrage qui ne cherche pas à se rendre aimable, ce qui peut à la fois être un atout et un défaut. À voir en sachant où on met les pieds et éventuellement pour trouver une réponse à la question de la légitimité de l'honneur que lui a fait le jury de Vincent Lindon au Festival de Cannes.

CINÉMA par Pascal LE DUFF

© D. R.

LES ENFANTS DES AUTRES

Famille recomposée

Rachel, prof de français, quarante ans, tombe amoureuse d'Ali, séparé et père d'une fille de quatre ans. Leur idylle s'ouvre sous des auspices prometteuses mais Rachel peine à trouver sa juste place entre eux et réalise qu'être mère la titille, alors qu'il est bientôt trop tard... De sujets a priori convenus (familles recomposées, maternité) Rebecca Zlotowski parvient à faire naître des émotions fortes par la simplicité de son traitement et la passion sous-jacente qui anime ses personnages. Elle saisit avec délicatesse les premiers émois d'une nouvelle histoire d'amour, avant le surgissement rapide du quotidien. La réalisatrice dépasse l'écueil possible du discours dans l'évocation du rapport à la féminité en privilégiant les interrogations intimes. Elle dépeint subtilement comment le temps s'écoule différemment selon que l'on soit homme ou femme, bien portant ou malade, jeune ou vieux. Parfois trop présente sur les écrans, Virginie Efira est ici très émouvante, soutenue par Roschdy Zem dont la fibre romantique est joliment mise en valeur, Chiara Mastroianni en ex à la tristesse flagrante et le documentariste Frederick Wiseman en gynécologue philosophe. Un très beau film.

© D. R.

LES SECRETS DE MON PÈRE

Le journal de Michel Kichka

Belgique, années 60. Michel Kichka, douze ans, et son petit frère Charly vivent une enfance heureuse. Leur père Henri, rescapé d'Auschwitz, refuse de partager cette expérience tragique, ce qui les intrigue beaucoup... Pour son premier film d'animation, Véra Belmont adapte les mémoires en BD de Michel Kichka, « Deuxième génération, ce que je n'ai pas dit à mon père ». Il racontait comment il avait vécu ce silence, représentatif de celui qui hantait la communauté juive avant que la parole ne finisse par se libérer. Henri a fini par ressentir le besoin de faire acte de mémoire, notamment en accompagnant des jeunes dans des voyages commémoratifs vers le camp d'extermination où il a perdu sa famille puis avec son livre « Une adolescence perdue dans la nuit des camps » en 2005. Jacques Gamblin et Michèle Bernier doublent ces parents dépassés par leur passé et leurs garçons chahuteurs. La réalisatrice de « Rouge baiser » (qui révéla Charlotte Valandrey) souhaitait aborder depuis longtemps ce thème mais se sentait incapable de le traiter en prises de vues réelles. C'est chose faite, grâce à ce film d'animation joli mais triste, marqué par le deuil et la transmission.

EN BREF

SEAN PENN sera un ambulancier expérimenté dans le drame *Black Flies* du Français Jean-Stéphane Sauvaire. Il formera le jeune Tye Sheridan (*The Card counter)* à l'exercice d'un travail exigeant, avec la crainte de ne pas satisfaire leur envie de faire le bien. Michael Pitt et Katherine Waterston partageront leurs rudes déambulations dans les rues de New-York.

ANNA KENDRICK et **BLAKE LIVELY** vont se retrouver pour la suite de *L'ombre d'Emily* de Paul Feig, sorti en septembre 2018. Dans cette comédie noire aux rebondissements inattendus, elles jouaient deux voisines qui devenaient amies. La première avait réussi à résoudre le mystère de la disparition de la deuxième. Synopsis encore secret pour ce nouveau chapitre.

NICK NOLTE sera un ancien Marine veuf dans le drame psychologique *Eugene The Marin* de Hank Bedford. Alors que son fils le presse de mettre en vente sa maison, une femme mystérieuse apparaît dans sa vie. Ses cauchemars et la réalité commencent à se confondre...

POMME AU CINÉMA

La chanteuse Pomme fera ses débuts au cinéma avec *La Vénus d'argent* d'Héléna Klotz, où elle sera soutenue par les plus expérimentés Denis Ménochet, Niels Schneider et Anna Mouglalis, ainsi que par le rappeur Fianso, qui a, lui, déjà connu les honneurs du grand écran grâce à *Frères ennemis* avec Viggo Mortensen et Reda Kateb et *Mauvaises herbes* de Kheiron, avec Catherine Deneuve. L'interprète de *Je sais pas danser* et de *Grandiose* sera la fille d'un gendarme abîmé par la vie et l'aînée d'une fratrie de trois enfants dont elle assume la charge. Elle a fait le pari de réussir sa vie dans le monde de la finance pour gagner sa liberté et s'éloigner enfin de la caserne de gendarmerie vétuste de la triste banlieue de Corbeil-Essonnes où elle vit.

LES PETITES MARGUERITES : DES FILLES SURRÉALISTES !

Deux amies prennent un malin plaisir à se faire inviter au restaurant par de vieux bourgeois libidineux avant de fuir avec un stratagème joliment ferroviaire. Ces tornades au tempérament nihiliste vont semer un chaos ludique dans la ville. Un très mauvais esprit plane sur ce chef d'oeuvre de Vera Chytilova, représentatif de l'esprit créatif et mordant de la Nouvelle Vague Tchèque des années 60, marquée par un humour irrévérencieux et une envie de bousculer les codes et les mœurs. Un geste poétique et anar, libre sur le fond et la forme, avec des trouvailles esthétiques sublimes innovantes, accompagnées par les notes modernes de Jiri Slitr et Jiri Sust. On ne peut que tomber amoureux de ces pestes insolentes jouées par Ivana Karbanova et Jitka Cerhova, aussi adorables qu'effrayantes, devenues des symboles du Printemps de Prague, le film ayant subi les foudres de la censure soviétique. Une partie de la filmographie de cette grande cinéaste est à redécouvrir en DVD chez Malavida et à partir du mercredi 28 septembre au TNB de Rennes qui proposera deux autres de ses œuvres, le long *Les Fruits du paradis* et le court *Un sac de puces*, leur singularité ne dépareillant pas avec ce tour de force pop dévastateur.

KEN ET BARBIE AU CASINO

Alors qu'on les attend pour juillet 2023 dans les rôles de Ken et Barbie sous la direction de Greta Gerwig (*Ladybird* et *Les Filles du Docteur March*), Ryan Gosling devrait déjà refaire équipe avec Margot Robbie dans une préquelle de *Ocean's Eleven* dirigée par Jay Roach, le réalisateur de la trilogie *Austin Powers* et du drame récent *Scandale* avec la même actrice. Aucune précision sur leurs rôles et s'ils seront liés d'une façon ou d'une autre à ceux présents dans la trilogie de Steven Soderbergh. L'action devrait se dérouler en Europe dans les années 60.

UNE BIEN ÉTRANGE MALADIE

Après le remarqué *Une vie démente* où elle jouait une jeune femme confrontée au comportement de plus en plus étrange de sa belle-mère, la comédienne Belge Lucie Debay retrouvera les réalisateurs Ann Sirot et Raphaël Balboni pour *Le Syndrome des amours passées*, titre qui désigne la maladie qui les empêche, elle et son compagnon, d'avoir des enfants. Pour en guérir, une seule solution : recoucher une fois avec tous leur ex ! Lazare Gousseau (*Baden Baden*) sera son principal partenaire, et ils seront notamment soutenus par Florence Loiret-Caille, Nora Hamzawi et Alice Dutoit connue comme chanteuse sous le pseudonyme d'Alice on the Roof.

BORDEAUX **VENTES DU 20 OCTOBRE 2022, À 15 H**

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/77	EJG 9-09-2022	Maître Bruno BOUYER - SCP BOUYER-BOURGEOIS	MAISON D'HABITATION AVEC GARAGE ET DÉPENDANCES	LÉOGNAN	13 rue des Chevreuils	**130 000 €**

LIBOURNE **VENTES DU 21 OCTOBRE 2022, À 14 H**

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
21/10	EJG 16-09-2022	Maître Alexis GAUCHER-PIOLA	IMMEUBLE EN PIERRES AVEC JARDINET	BLAYE	97 cours bacalan	**215 600 €**
21/38	EJG 9-09-2022	SCP LATAILLADE-BREDIN	MAISON D'HABITATION	PLASSAC	Chemin de la Petite-Roque	**80 000 €**

BORDEAUX **RÉSULTATS DES VENTES DU 22 SEPTEMBRE 2022, À 15 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/10	SCP GRAVELLIER-LIEF-DE-LAGAUSIE-RODRIGUES	APPARTEMENT T3 AVEC PARKING ET CELLIER	BORDEAUX	Résidence Mozart, 2 rue Jean-d'Artus	**30 000 €**	**125 000 € Me BENBADDA**
22/41	SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	APPARTEMENT	LA TESTE-DE-BUCH	All Suites, avenue Gustave-Eiffel, parc d'activités du Pays de Buch, Les Océanides	**20 000 €**	**44 000 € Me BOCHE-ANNIC**
22/49	Maître Sylvaine BAGGIO	SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE	MAISON ANCIENNE EN MOELLONS DE PIERRE AVEC DÉPENDANCES	333 route du Trale, 5 passage des Noisettines	**110 000 €**	**136 000 € Me Éric MARTIN**

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com
Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066) : Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1er de l'arrêté ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.
- Les tarifs visés à l'article 1er sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4° et 5° de l'article 3 de l'arrêté.
Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO
Avocats aux Barreaux de Dax, Mont de Marsan et Pau
Tél. 05.58.90.10.62 - 05.58.46.35.95 - 05.59.27.35.00

Maître Hélène JANOUEIX
Avocat associé de l'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS,
Avocat au Barreau de LIBOURNE
92 rue Montesquieu, 33500 LIBOURNE
Tél. : 05.57.55.30.50

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE,
Siégeant dans la salle habituelle de ses audiences au Palais de justice
22 rue Thiers - 33500 LIBOURNE

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION AVEC JARDIN

Commune de PINEUILH (33220)
Située 3 rue Saint-Exupéry - Lot n° 10 du lotissement « Le Hameau du Seignal »

MISE A PRIX : 52 400 €

au plus offrant et dernier enchérisseur

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE VENDREDI 4 NOVEMBRE 2022 À 14 HEURES

Qu'aux requête, poursuites et diligences de HOIST FINANCE AB, Société anonyme de droit suédois, ayant son siège social situé box 7848 10399 Stockholm (SUEDE), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Stockholm sous le n° 556012-8489 et agissant en France par le biais de sa succursale française inscrite au RCS de LILLE METROPOLE sous le n° 843 407 214, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, venant aux droits du Crédit Foncier de France, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 € dont le siège social est 182 Avenue de France à Paris (75013), immatriculée au RCS de Paris sous le n° 542 029 848, en vertu d'un acte de cession de créances en date du 9 juin 2022, ayant pour avocat constitué Maître Hélène JANOUEIX, avocat associé de l'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS, inscrit au Barreau de LIBOURNE, domicilié en cette qualité 92 rue Montesquieu, 33500 LIBOURNE,

Il sera procédé le VENDREDI 4 NOVEMBRE 2022 à 14 Heures en l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, siégeant dans la salle habituelle de ses audiences au Palais de justice, 22 rue Thiers à 33500 LIBOURNE, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens suivants :

DESIGNATION

Sur la Commune de PINEUILH (33220), 3 rue Saint-Exupéry, lot n° 10 du Lotissement « Le Hameau du Seignal «, sur une parcelle cadastrée Section BE n° 145 d'une contenance de 08 a 10 ca, une maison à usage d'habitation avec jardin comprenant au rez-de-chaussée, comprenant entrée, WC, séjour, cuisine, couloir desservant trois chambres et une salle de bains, garage. Bien actuellement occupé.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE par Maître Hélène JANOUEIX, avocat associé de l'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS, inscrit au Barreau de LIBOURNE, avocat constitué, et dont il peut être pris connaissance audit greffe, au Cabinet de l'avocat poursuivant et sur le site https://avoventes.fr/cabinet/cabinet-de-brisis-del-alamo-mont-de-marsan, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

CINQUANTE DEUX MILLE QUATRE CENTS EUROS 52.400 €
Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

VISITE ASSUREE : VENDREDI 21 OCTOBRE 2022 de 11 heures à 12 heures
Par la SELARL T.G.G.V, commissaires de justice à LIBOURNE

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à LIBOURNE le 22 septembre 2022

Maître Hélène JANOUEIX,

L22EJ02608

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

L'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS,
prise en la personne de Me Florence BOYE-PONSAN, Avocate
inscrite au Barreau de LIBOURNE, 92 Rue Montesquieu, 33500 LIBOURNE
T : 05.57.55.30.50

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur. A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, 22 Rue Thiers - 33500 LIBOURNE

MAISON D'HABITATION

A CUBNEZAIS (33620) - 22 lieu-dit Canton Nord

MISE A PRIX : 7.000 EUROS

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 À 14 H 00

A la requête du : CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE-SUD OUEST suite à une fusion-absorption selon déclaration de conformité du 01/05/2016), SA au capital de 124.821.703 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° 379 502 644, dont le siège social est sis 26/28 rue de Madrid à Paris (75008), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour avocat L'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS, prise en la personne de Me Florence BOYE-PONSAN, avocate au Barreau de LIBOURNE.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A CUBNEZAIS (33620) - 22 lieu-dit Canton Nord

Cadastré section, Le Canton Nord, ZM N° 89 pour 02 a 24 ca, N° 90 pour 03 a 39 ca, N° 91 pour 56 ca

UNE MAISON D'HABITATION de 99,68 m², composée :

Entrée-cuisine avec cellier, salon-séjour, couloir de distribution, 3 chambres, salle de bains avec WC - Véranda -Combles aménageables - TERRAIN d'environ 450 m²

Le bien est loué occupé.

Chèque de banque à l'ordre de Mr le Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 €

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de LIBOURNE est obligatoire

Fait et rédigé à LIBOURNE, le 19 Septembre 2022 - Signé Me Florence BOYE-PONSAN, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1°) L'AARPI MONTESQUIEU AVOCATS, prise en la personne de Me Florence BOYE-PONSAN, avocate inscrite au Barreau de Libourne, 92 Rue Montesquieu - 33500 LIBOURNE, T : 05.57.55.30.50 - Mail : boireau-avocat@orange.fr. 2°) La SELARL TAVIEAUX-MORO - DE LA SELLE, prise en la personne de Me Nicolas TAVIEAUX-MORO, société d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 6, Rue de Madrid - 75008 PARIS - T. : 01.47.20.17.48 - Mail : ntavieauxmoro@tmdls.fr. 3°) Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe du JEX du TJ de LIBOURNE où il est déposé (RG n°22/00003) ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant

VISITE SUR PLACE LE MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022 À 10 H 00

Ferrari & Cie 7, rue Sainte Anne - 75001 PARIS T. 01 42 96 27 92 - www.ferrari.fr

L22EJ02238

ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM .....
PRÉNOM .....
ENTREPRISE .....
ADRESSE .....
EMAIL .....
TEL .....

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**

SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)
27 rue Boudet 33000 BORDEAUX
TEL : 05 57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26
Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

APPARTEMENT N°10 - 3EME ETAGE

sis à BORDEAUX (33000), 37 cours Aristide Briand

MISE A PRIX : 40 000 €

LE 24 NOVEMBRE 2022 À 15 HEURES

POURSUIVANT : COMPTOIR FINANCIER DE GARANTIE, SA au capital de 1143368,00 Euros, siège social 19 rue des Capucines 75001 PARIS, RCS PARIS n°330 316 316, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître Emmanuel JOLY, Avocat au Barreau de BORDEAUX, SCP JOLY-CUTURI-WOJAS, AVOCATS DYNAMIS EUROPE (Société d'avocats interbarreaux : PARIS - BORDEAUX), 27, rue Boudet - 33000 BORDEAUX chez qui domicile est élu, lequel occupera sur la présente et ses suites

DESIGNATION : section DV numéro 192 et notamment le lot 10 et les 53/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

DESCRIPTION SOMMAIRE : studio avec entrée/cuisine, sdb, séjour, WC
IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. tél. au 05 57.14.46.40 le lundi et le mardi de 15H à 17H et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 10/11/2022 de 10h à 12h & 17/11/2022 de 10h à 12h

RG : 22/00016

L22EJ02778

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Livre V du code de l'environnement)
Commune de Blanquefort

Par arrêté préfectoral du 23 septembre 2022 est prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société BARDINET en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un entrepôt de stockage de produits finis situé sur le territoire de la commune de Blanquefort.

Cette consultation se déroulera du 14 octobre 2022 au 14 novembre 2022 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de Blanquefort où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde (www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Blanquefort ;

- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

L22EJ02555

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS

SNCF RESEAU AMENAGEMENTS FERROVIAIRES AU SUD DE BORDEAUX (AFSB) TRAVAUX NECESSAIRES AUX AMENAGEMENTS FERROVIAIRES AU SUD DE BORDEAUX CONCERNANT LA LIGNE EXISTANTE BORDEAUX-SETE SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE BEGLES, VILLENAVE D'ORNON, CADAUJAC ET SAINT-MEDARD D'EYRANS

Par arrêté préfectoral du 26 septembre 2022 ont été prorogés, au bénéfice de SNCF RESEAU pour une durée de cinq ans, les effets de la déclaration d'utilité publique, prononcée par arrêté préfectoral du 25 novembre 2015 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux concernant la ligne existante Bordeaux-Sète sur le territoire des communes de Bègles, Villenave d'Ornon, Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs des services de l'État en Gironde et affiché, pendant deux mois, à la Mairie de Bègles, à la mairie de Villenave d'Ornon, à la mairie de Cadaujac et à la mairie de Saint-Médard d'Eyrans.

L22EJ02782

safer Nouvelle-Aquitaine

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AA 33 20 0287 01 Bâtiments d'habitation et d'exploitation, parcelles en nature de terre, pré et bois **MOMBRIER** 6 ha 80 a 50 ca - 'Jean guillon': A- 2- 3- 4[F1]- 4[F2]- 4[F3]- 5(*)- 6- 7(*)[F1]- 7(*)[F2]- 9(*)- 10(*)[F1]- 10(*)[F2]- 11- 12[F1]- 12[F2]- 16 - 'La here': A- 39- 40- 41- 45 - 'Moulin de philosophe': A- 791 - 'Plantier neuf': A- 81[F1]- 81[F2] **SAMONAC** 24 ha 27 a 18 ca - 'A baroyet': B- 302[F1]- 302[F2]- 303[F1]- 303[F2]- 704[304]- 706[305](*)[F1]- 706[305](*)[F2]- 706[305](*)[F3] - 'A jeanguillon': B- 423(*)[F1]- 423(*)[F2]- 423(*)[F3]- 438- 441[F1]- 441[F2]- 442- 443- 444- 521[452]- 794[425](*)[F1]- 794[425](*)[F2] 813[796] - 'Au camba': B- 466- 816[708](*)[F1]- 816[708](*)[F2] - 'De lansac': B- 472[F1]- 472[F2] - 'La bataille': B- 273 - 'La here': B- 411- 416- 418- 419- 420 - 'Macail': B- 471[F1]- 471[F2]- 473- 474- 475 - 'Rousset nord': B- 465 N de la carte communale (MOMBRIER) / A et N du PLU (SAMONAC) Situation locative : Loué pour partie

AS 33 22 0081 01 Trois parcelles de terre AOC **SAINT-EMILION** 22 a 17 ca - 'Charlot': AV- 117- 122- 123 A et N du PLU (SAINT-EMILION)

AS 33 22 0291 01 Parcelles en nature de pré & Maison d'habitation &Séchoir à tabac + ancienne bergerie & Bergerie en bois & Abris de jardin (stockage matériel) & Garage **BIEUJAC** 6 ha 09 a 20 ca - 'Peyre': ZB- 11(K)- 11(L)- 11(J)[F1]- 11(J)[F2]- 12 Zone non constructible de la carte communale (BIEUJAC)

AS 33 22 0253 01 Vignes **SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS** 3 ha 69 a 80 ca - 'Despagnet': ZB- 4- 169[7] - 'Le garrouilh-ouest': ZA- 351[84] - 'Les grandes versannes': ZA- 65- 218[66]- 382- 384- 386 PLU Zone A (SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS)

AS 33 22 0267 01 Parcelles en nature de vignes AOC Bordeaux, Bordeaux superieur, bois taillis et terre. **VILLEGOUGE** 4 ha 32 a 89 ca - 'Grand boutinet': AM- 121- 122- 123(B)- 123(A)- 124- 125(A)- 125(B) - 'Tertre de thouil': AO- 172- 173- 174- 175- 176- 177(*)[F1]- 177(*)[F2]- 192- 193- 194- 195- 196[F1]- 196[F2] zone A du PLU (VILLEGOUGE)

AS 33 22 0269 01 Vigne AOC SAINT EMILION en Agriculture Biologique. **SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS** 45 a 30 ca - 'Grands champs': ZD- 117 Zone A du PLU (SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS)

AS 33 22 0271 01 Un ensemble de parcelles en agriculture biologique comprenant 20 a 30 ca de vigne Atlantique Blanc, 52a 91ca de vigne AOC Bordeaux rouge, le solde en terre **LES ARTIGUES-DE-LUSSAC** 73 a 30 ca - 'Champ de fleuret': C- 370[F1]- 370[F2]- 370[F3]- 371- 372- 375[F1]- 375[F2]- 376 Zone A du PLU (LES ARTIGUES-DE-LUSSAC)

AS 33 22 0296 01 Vignes, taillis simple, futaies résineuses **LUSSAC** 3 ha 29 a 49 ca - 'Aux olives': AL- 217- 280 - 'Aux pres du may': AL- 203 - 'Bois du mas': AL- 146- 159 - 'Les doux': AP- 109- 116- 117- 118- 119- 120 - 'Les nauves': AM- 167- 168 - 'Perruchon': AM- 295- 300- 571[319]- 572[554] Zone A du PLU (LUSSAC)

AS 33 22 0297 01 Taillis simple **LUGON-ET-L'ILE-DU-CARNAY** 2 a 98 ca - 'Les pres neufs': AC- 176 Zone A du PLU (LUGON-ET-L'ILE-DU-CARNAY)

AS 33 22 0298 01 Une parcelle de terre AOC en nature de bois **GAILLAN-EN-MEDOC** 32 a 25 ca - 'Bois du fil-est': A- 618 Suivant le Règlement National d'Urbanisme (GAILLAN-EN-MEDOC)

AS 33 22 0300 01 Un ensemble de parcelles en nature de terre, bois, mare et vigne **PUGNAC** 10 ha 01 a 00 ca - 'Cocu': ZM- 167[103][F1]- 167[103][F2]- 167[103][F3]- 167[103][F4]- 168[103] A du PLU (PUGNAC)

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 17/10/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/

L22EJ02726

SIAEPA DE LA BREDE

Etude de délimitation de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et des zones de vulnérabilités intrinsèques du forage Marsalette (BSS001ZNHT) à la Brède (33)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1-Identification de l'organisme qui passe le marché :

SIAEPA de La Brède

4 avenue de la gare

33650 Saint Médard d'Eyrans

2-Procédure de passation du marché : procédure adaptée ouverte en application de l'article R.2123-1 1° du code de la commande publique.

3-Objet du marché : étude de délimitation de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et des zones de vulnérabilités intrinsèques du forage Marsalette (BSS001ZNHT) à la Brède (33)

4-Type de marché : Marché à tranches de services composé de 2 phases et 4 tranches optionnelles

5-Caractéristiques principales : prestation intellectuelle pour la délimitation de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) et des zones de vulnérabilités intrinsèques du forage Marsalette (BSS001ZNHT) à la Brède (33)

6-Délai d'exécution du marché : 13 mois maximum à compter de la notification du contrat.

9-Obtention du dossier de consultation : dossier de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du Maitre d'ouvrage disponible sur le site :

http://siaepa-brede.e-marchespublics.com

10-Critères de sélection des offres : les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur

11-Date d'envoi du présent avis à la publication : le 26 septembre 2022

12-Date limite de réception des offres : le 27 octobre 2022 à 12h00

L22EJ02563

PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SEM IN CITE

Travaux de restauration immobilière et d'aménagement des îlots « Faures-Gensan » et « Fusterie » inclus dans le périmètre de restauration immobilière « Saint-Eloi-Salinières », dans le cadre de l'opération de requalification du centre historique de Bordeaux
Enquête préalable à déclaration d'utilité publique modificative

Par arrêté de la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, en date du 9 septembre 2022, a été prescrite une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique modificative des travaux de restauration immobilière et d'aménagement des îlots « Faures-Gensan » et « Fusterie » inclus dans le périmètre de restauration immobilière « Saint-Eloi-Salinières », dans le cadre de l'opération de requalification du centre historique de Bordeaux.

Cette enquête a lieu **du 26 septembre au 10 octobre 2022 inclus. Son déroulement doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur**.

Monsieur Gérard DURAND, Commissaire divisionnaire retraité, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées peuvent, pendant la période indiquée ci-dessus, prendre connaissance du dossier en Mairie de Bordeaux (Cité municipale), 4 rue Claude Bonnier, dans le boxe dédié aux enquêtes publiques situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

Des observations peuvent être consignées par écrit sur le registre d'enquête ou être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur, en Mairie.

En outre, le Commissaire enquêteur se tient à la disposition du public en Mairie de Bordeaux (Cité municipale) les :

- lundi 26 septembre 2022, de 9h00 à 12h00,

- mercredi 5 octobre 2022, de 14h00 à 17h00,

- lundi 10 octobre 2022, de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique modificative seront tenus à la disposition du public

en Mairie de Bordeaux (Cité municipale), et ce pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande à la Préfète

de la Gironde - Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - B.P. 90 - 33090 BORDEAUX Cedex), où ils seront de même consultables.

L2201936

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

RÉVISION DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DE L'AGGLOMÉRATION BORDELAISE

En application de l'article R. 121-19 du Code de l'environnement

La qualité de l'air constitue un enjeu majeur pour la santé et l'environnement de la population des grandes agglomérations. Afin d'améliorer cette qualité de l'air, la Préfecture de Gironde met en oeuvre depuis 2007 un plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur le territoire de l'agglomération bordelaise.

La troisième génération de PPA, après celles de 2007 et de 2012, est en cours d'élaboration par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine et ATMO Nouvelle-Aquitaine, sous le pilotage de la préfecture, en partenariat avec les services des collectivités présentes sur le territoire et avec le soutien de différents acteurs locaux agissant en faveur de la qualité de l'air.

Ce nouveau PPA aura pour but :

• de poursuivre la dynamique de réduction des émissions de polluants sur le territoire de l'agglomération bordelaise ;

• de prendre en compte l'expansion de l'agglomération, en élargissant le périmètre couvert ;

• de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, et notamment impliquer le citoyen, dans la lutte contre la pollution ;

• d'agir en complémentarité avec les projets de territoires.

Objet de la concertation

Dans le cadre de la démarche d'élaboration de cette planification réglementaire, la préfecture de la Gironde a décidé organiser une phase de participation du public afin d'associer les citoyens concernés aux réflexions en cours. Il s'agit d'une concertation volontaire au titre de l'article L. 121-17 du code de l'environnement, organisée à l'initiative de la préfète de Gironde, tel qu'indiqué dans la déclaration d'intention du 29 juin 2022, publiée sur le site Internet de la préfecture de Gironde et sur le site Internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine le 5 juillet 2022.

La concertation vise à associer le public à l'élaboration du projet en l'informant sur les données du projet, en recueillant les observations qu'il suscite et en faisant émerger des propositions pour l'enrichir.

Durée de la concertation préalable

La concertation sera ouverte du 18 octobre au 1er novembre 2022 inclus soit une période de quinze jours.

Modalités de la concertation préalable

Il s'agit d'une concertation sans garant aux modalités libres.

Moyens de publicité : L'avis de concertation préalable sera

• affiché à la DREAL Nouvelle-Aquitaine ;

• affiché sur le site Internet de la préfecture de Gironde ;

• affiché sur le site Internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine ;

• publié dans deux journaux locaux.

Moyens d'information et de participation du public :

• mise à disposition du public d'un dossier de concertation, consultable dès l'ouverture de la concertation sur le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine (https://www.nouvelleaquitaine.developpement-durable.gouv.fr/gironde-r587.html) ;

• mise à disposition d'un registre sur le site Internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, permettant au public de déposer ses observations et propositions et en les publiant.

Le public pourra également adresser ses observations et propositions ou tout autre remarque sur le déroulement de la concertation auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine par courrier postal à l'adresse suivante :

DREAL Nouvelle-Aquitaine
Service Environnement Industriel
Département des Risques Chroniques
15 rue Arthur Ranc
CS 60539
86020 POITIERS Cedex

Bilan de la concertation

À l'issue de la concertation, son bilan et les mesures jugées nécessaires pour tenir compte des enseignements de la concertation seront établis et publiés par la DREAL Nouvelle-Aquitaine dans un délai de trois mois après la fin de la concertation, conformément aux dispositions de l'article R. 121-21 du Code de l'environnement.

L22EJ02437

AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

LACANAU

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Gironde du 14/09/2022 a autorisé par avis du 21/09/2022 à la SARL LES JARDINS D'ALEXANDRE dont le siège social est situé 6 Chemin de la Meule à LACANAU (33680) représentée par M. Alexandre ARBOGAST et M. Jérémy LAURETET ses gérants, la création d'une jardinerie «LES JARDINS D'ALEXANDRE» d'une surface de vente de 1753,84 m² située dans la zone d'activités économiques de la Meule Chemin de la Meule à LACANAU (33680). Le texte de cet avis est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUPEM secrétariat CDAC.

L22EJ02450

PRÉFET DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne
(« projet Golfe de Gascogne «)

RTE RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Ouverture de l'enquête publique unique préalable à :
• la Déclaration d'utilité publique relative aux travaux de construction d'une station de conversion sur la commune de Cubnezais, emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune ;

• la Déclaration d'utilité publique relative aux travaux de construction des lignes électriques souterraines et sous-marines afférentes ;

• une Concession d'utilisation du domaine public maritime ;

• une Autorisation environnementale ;

• l'implantation d'ouvrages sur les communes du Porge (Gironde - 33), de Seignosse (Landes - 40) et Capbreton (Landes - 40) dans les conditions prévues par la réglementation relative à l'aménagement et la protection du littoral.

COMMUNES VISÉES PAR L'ENQUÊTE :

• Sur le territoire du département de la Gironde (33) :

Ambès, Arsac, Avensan, Cézac, Cubnezais, La Teste-de-Buch, Lacanau, Le Pian-Médoc, Le Porge, Lège-Cap-Ferret, Macau, Peujard, Prignac-et-Marcamps, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Laurent-d'Arce, Sainte-Hélène, Saint-Médard-en-Jalles, Salaunes, Saumos

• Sur le territoire du département des Landes (40) :

Angresse, Bénesse-Maremne, Biscarrosse, Capbreton, Gastes, Labenne, Lit-et-Mixe, Messanges, Mimizan, Moliets-et-Maâ, Ondres, Saint-Julien-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Seignosse, Soorts-Hossegor, Soustons, Tarnos, Vieille-Saint-Girons, Vieux-Boucau-les-Bains

• Sur le territoire du département des Pyrénées-Atlantiques (64) :

Anglet, Biarritz, Bidart, Ciboure, Guéthary, Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Urrugne

Par un arrêté interpréfectoral en date du 15 septembre 2022, la préfète de la Gironde, la préfète des Landes et le préfet des Pyrénées-Atlantiques ont prescrit une enquête publique unique, au sens des articles L 123-6 du code de l'environnement afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne (ci-après nommé projet Golfe de Gascogne) et ses procédures administratives afférentes.

Cette enquête aura lieu du lundi 17 octobre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus pour une durée totale de 61 jours.

Le projet Golfe de Gascogne est porté conjointement par les sociétés RTE Réseau de transport d'électricité pour la partie française et Red Eléctrica pour la partie espagnole.

Il consistera à réaliser deux liaisons électriques souterraines et sous-marines entre le poste de Cubnezais à proximité de Bordeaux et le poste de Gatika à côté de Bilbao en Espagne. En France, le projet vise à créer :

• Une station de conversion à proximité du poste électrique de Cubnezais pour transformer le courant alternatif en courant continu et son raccordement aux installations existantes ;

• Un tronçon de 2 liaisons souterraines d'environ 78 km entre la station de conversion et le littoral ;

• Un tronçon sous-marin d'environ 150 km jusqu'à l'atterrage des Casernes (commune de Seignosse) au nord de Capbreton (40) ;

• Un tronçon de 2 liaisons souterraines d'environ 27 km de contournement à Capbreton

• Un tronçon sous-marin d'environ 30 km de l'atterrage de Fierbois (40) au sud de Capbreton jusqu'à la frontière franco-espagnole

Par une ordonnance de la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux, en date du 30 juin 2022, une commission d'enquête a été désignée pour conduire l'enquête publique unique, composée comme suit :

Présidente de la commission d'enquête : Madame Valérie BEDERE, Consultante en Développement Durable,

Membres de la commission d'enquête :

• Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT, Officier supérieur de gendarmerie - retraité,

• Monsieur Joël GILLON, Ingénieur TPE - retraité,

• Madame Virginie ALLEZARD, Ingénieur Conseil,

• Monsieur Pascal MONNET, Officier supérieur de l'Armée de Terre - retraité,

• Monsieur, Patrick GOMEZ, Officier de l'Armée de l'Air - retraité,

• Monsieur Christian LECAILLON, Ingénieur TP retraité

Pendant toute la durée de l'enquête, des dossiers complets en version papier seront consultables par le public au sein des mairies des communes désignées ci-dessous, aux horaires habituels d'ouverture :

- Département de la Gironde (33) : Cubnezais, Saint-Laurent-d'Arce, Ambès, Macau, Salaunes, Le Porge, La Teste-de-Buch

- Département des Landes (40) : Seignosse, Angresse, Capbreton, Biscarosse, Mimizan, Lit-et-Mixe, Vieux-Boucau-les-Bains

- Département des Pyrénées-Atlantiques (64) : Saint-Jean-de-Luz

Le dossier en version papier sera également consultable auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (2, rue Jules Ferry, 33 090 Bordeaux Cedex) les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 et les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, des postes informatiques sur lesquels sera mis à disposition le dossier d'enquête sous format numérique seront accessibles au sein des mairies des communes désignées ci-dessous, aux horaires habituels d'ouverture :

- Département de la Gironde (33) : Avensan, Arsac, Cézac, Le Pian-Médoc, Peujard, Sainte-Hélène, Saumos, Lège-Cap-Ferret, Saint-Médard-en-Jalles, Prignac-et-Marcamps, Saint-Aubin-de-Médoc, Lacanau

- Département des Landes (40) : Bénesse-Maremne, Gastes, Labenne, Soustons, Messanges, Moliets-et-Maâ, Ondres, Saint-Julien-en-Born, Sainte-Eulalie-en-Born, Soorts-Hossegor, Tarnos, Vielle-Saint-Girons

- Département des Pyrénées-Atlantiques (64) : Biarritz, Ciboure, Guéthary, Urrugne, Anglet, Bidart, Hendaye

Par ailleurs, durant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable sur l'application nationale www.projets-environnement.gouv.fr et sur le site https://www.registre-numerique.fr/projet-golfe-de-gascogne

Ce dossier comprendra notamment l'étude d'impact du projet, l'avis de l'autorité environnementale et les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements, rendus sur le projet, mentionnés au V de l'article L. 122-1 du code de l'environnement, ainsi que les pièces propres à chaque procédure.

Dans chaque commune visée par l'enquête, un registre dédié permettra à toute personne intéressée de consigner ses observations et propositions sur le projet et le dossier d'enquête mis à disposition.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations et propositions pourront aussi être adressées, avant clôture de l'enquête , à la Présidente et aux membres de la Commission d'Enquête :

• Par écrit, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans toutes les communes visées par l'enquête ;

• Par correspondance postale aux sièges de l'enquête, à savoir : la mairie du Porge (33), mairie de Capbreton (40) et mairie de Saint-Jean-de-Luz (64) ;

• Par voie électronique, sur le registre d'enquête dématérialisé accessible à l'adresse suivante : https://www.registre-numerique.fr/projet-golfe-de-gascogne et ce du 1er jour de l'enquête au dernier jour de l'enquête

• Par voie électronique, via l'adresse mail suivante : projet-golfe-de-gascogne@mail.registre-numerique.fr

En outre, la présidente ou les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour assurer des permanences aux adresses, jours et horaires fixés par l'arrêté d'ouverture d'enquête susvisé :

Lieux et adresse des permanences physiques de la commission d'enquête Dates des permanences Horaires des permanences

Mairie d'Ambès (Gironde - 33) place du 11 novembre - 33810 Ambès lundi 17 octobre 2022 14 h - 17 h jeudi 3 novembre 2022 9 h - 12 h mardi 22 novembre 2022 9 h - 12 h mardi 6 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie d'Arsac (Gironde - 33) 12 avenue de Ligondras - 33460 Arsac vendredi 21 octobre 2022 9 h - 12 h mercredi 16 novembre 2022 9 h - 12 h

Mairie d'Avensan (Gironde - 33) 3 place saint Pierre 33480 Avensan vendredi 21 octobre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Cézac (Gironde - 33) 54 rue Germaine-Léglu 33620 Cézacjeudi 3 novembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Cubnezais (Gironde - 33) Salle du Conseil 3, rue de la Gravette, 33620, Cubnezaislundi 17 octobre 2022 9 h - 12 h mardi 15 novembre 2022 14 h - 17 h vendredi 25 novembre 2022 14 h - 17 h vendredi 2 décembre 2022 14 h - 17 h mercredi 14 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de la Teste-de-Buch (Gironde - 33) Hôtel de Ville, Place Gambetta, 33260, La Teste-de-Buch vendredi 28 octobre 2022 9 h - 12 h mardi 8 novembre 2022 12 h - 15 h jeudi 1er décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Lacanau (Gironde - 33) 31, Avenue de la Libération, 33 680, Lacera mardi 25 octobre 202214 h - 17 h

Mairie de Lège-Cap-Ferret (Gironde - 33) 79, avenue de la Mairie, 33950, Lège-Cap-Ferret mercredi 2 novembre 2022 14h30 - 17h30 mercredi 23 novembre 2022 14h30 - 17h30

Marie de Macau (Gironde - 33) 1, Place de la République, 33460, Macau jeudi 20 octobre 2022 9 h - 12 h mercredi 9 novembre 2022 9 h - 12 h mercredi 7 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie du Pian-Médoc (Gironde - 33) 260, rue Pasteur, 33290 - Le Pian-Médoc mardi 25 octobre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Peujard (Gironde - 33) 8 Place Jean Jaurès, 33240, Peujard jeudi 17 novembre 2022 9 h - 12 h mercredi 30 novembre 2022 9 h - 12 h

Maire du Porge (Gironde - 33) Hôtel de Ville, 1 place Saint-Seurin, 33690, Le Porge mardi 18 octobre 2022 9 h - 12 h mercredi 16 novembre 2022 14 h - 17 h mardi 29 novembre 2022 14 h - 17 h vendredi 16 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Prignac-et-Marcamps (Gironde - 33) 85, avenue des Côtes de Bourg, 33710 Prignac-et-Marcamps jeudi 27 octobre 2022 14 h - 17 h mercredi 30 novembre 2022 14 h - 17 h jeudi 15 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Saint-Aubin-de-Médoc (Gironde - 33) Route de Joli Bois, 33160, Saint-Aubin de Médoc Jeudi 24 novembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Saint-Laurent-d'Arce (Gironde - 33) 8, rue Pierre Georget 33240 Saint-Laurent-d'Arce jeudi 27 octobre 2022 9 h - 12 h jeudi 17 novembre 2022 14 h - 17 h jeudi 15 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde - 33) place de l'Hôtel de ville 33160 Saint-Médard en Jalles jeudi 24 novembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Sainte-Hélène (Gironde - 33) 1 place du 11 novembre, 33 480 Sainte-Hélène mercredi 9 novembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Salaunes (Gironde - 33) 1, Place de l'Église, 33160 Salaunes jeudi 20 octobre 2022 14 h - 17 h jeudi 8 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Saumos (Gironde - 33) 7, avenue du Médoc, 33680 Saumos vendredi 4 novembre 2022 14h30 - 17h30 jeudi 8 décembre 2022 14h30 - 17h30

Mairie de Angresse (Landes - 40) 183, avenue de la Mairie 40150 Angresse vendredi 4 novembre 2022 14 h - 17 h mardi 8 novembre 20229 h - 12 h jeudi 24 novembre 2022 9 h - 12 h lundi 5 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Bénesse-Maremne (Landes - 40) 19 route de Bayonne 40230 Bénesse Maremne mercredi 26 octobre 2022 9 h - 12 h lundi 14 novembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Biscarrosse (Landes - 40) 149 avenue du 14 juillet, 40600 Biscarosse mardi 18 octobre 2022 14 h - 17 h mercredi 16 novembre 2022 9 h - 12 h vendredi 16 décembre 2022 13h30 - 16h30

Mairie de Capbreton (Landes - 40) Place Saint-Nicolas, 40130 Capbreton lundi 17 octobre 2022 9 h - 12 h mercredi 26 octobre 2022 14 h - 17 h mardi 8 novembre 2022 14 h - 17 h samedi 19 novembre 2022 9 h - 12 h samedi 3 décembre 2022 9 h - 12 h jeudi 15 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Gastes (Landes - 40) 1 avenue du Lac 40160 Gastes samedi 22 octobre 2022 10 h - 12 h mercredi 9 novembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Labenne (Landes - 40) place de la République 40530 Labenne jeudi 27 octobre 2022 9 h - 12 h vendredi 2 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Lit-et-Mixe (Landes - 40) 93 rue de l'Hotel de Ville 40170 Lit-et-Mixe lundi 7 novembre 2022 13h30 - 16h30 mardi 6 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Messanges (Landes - 40) 5, Route des Lacs - 40660 Messanges jeudi 27 octobre 2022 9 h - 12 h vendredi 4 novembre 2022 14 h - 17 h lundi 21 novembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Mimizan (Landes - 40) 2 avenue de la Gare, 40200 Mimizan mardi 18 octobre 2022 9 h - 12 h mercredi 16 novembre 2022 14 h - 17 h vendredi 16 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Moliets-et-Maâ (Landes - 40) Place de l'Hôtel de ville - 40660 Moliets-et-Maâ jeudi 27 octobre 2022 14 h - 17 h vendredi 4 novembre 2022 9 h - 12 h lundi 21 novembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Ondres (Landes - 40) 2189, avenue du 11 novembre 1918 - 40440 Ondres jeudi 20 octobre 2022 9 h - 12 h vendredi 18 novembre 2022 14 h - 17 h mercredi 7 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Seignosse (Landes - 40) 1998 avenue Charles de Gaulle 40510 Seignosse mercredi 19 octobre 2022 9 h - 12 h jeudi 3 novembre 2022 14 h - 17 h vendredi 25 novembre 20229 h - 12 h mardi 29 novembre 2022 9 h - 12 h jeudi 8 décembre 2022 14 h - 17 h vendredi 16 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Saint-Julien-en-Born (Landes - 40) 55 place de la Mairie 40170 Saint-Julien-en-Born lundi 24 octobre 2022 9 h - 12 h mardi 29 novembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Sainte-Eulalie-en-Born (Landes - 40) 81 rue du Lavoir 40200 Sainte-Eulalie-en-Born jeudi 3 novembre 2022 9 h - 12 h mardi 6 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Soorts-Hossegor (Landes - 40) 18, Avenue de Paris - 40150 Soorts-Hossegor mardi 25 octobre 2022 14 h - 17 h mercredi 2 novembre 2022 9 h - 12 h vendredi 18 novembre 2022 9 h - 12 h mercredi 23 novembre 2022 14 h - 17 h vendredi 2 décembre 2022 14 h - 17 h lundi 12 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Soustons (Landes - 40) 9 place de l'Hôtel de Ville 40140 Soustons mercredi 19 octobre 2022 14 h - 17 h lundi 7 novembre 2022 9 h - 12 h samedi 10 décembre 2022 9h30 - 12 h

Mairie de Tarnos (Landes - 40) 14 boulevard Jacques Duclos 40220 Tarnos mercredi 2 novembre 2022 14 h - 17 h lundi 21 novembre 2022 13h30 - 16h30

Mairie de Vielle Saint Girons (Landes - 40) 80 allée des Cigales, 40560 Vielle Saint-Girons jeudi 17 novembre 2022 9 h - 12 h vendredi 16 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Vieux-Boucau-les-Bains (Landes - 40) 1 place de la Mairie 40480 Vieux-Boucau-les-Bains lundi 24 octobre 2022 14 h - 17 h vendredi 25 novembre 2022 14 h - 17 h jeudi 8 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques - 64) rue Amédée Dufourg 64600 Anglet jeudi 3 novembre 2022 13 h - 16 h mardi 22 novembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques - 64) 12 avenue Edouard VII - 64200 Biarritz vendredi 28 octobre 2022 13h30 - 16h30 samedi 3 décembre 2022 9 h - 12 h mercredi 14 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Bidart (Pyrénées-Atlantiques - 64) Pl. Sauveur Atchoarena, 64210 Bidart mardi 25 octobre 2022 14 h - 17 h mardi 29 novembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques - 64) 14, place Camille Jullian, 64500 Ciboure mardi 18 octobre 2022 14 h - 17 h lundi 14 novembre 2022 9 h - 12 h lundi 12 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Guéthary (Pyrénées-Atlantiques - 64) 450 Av. du Général de Gaulle, 64210 Guéthary mardi 25 octobre 2022 9 h - 12 h lundi 5 décembre 2022 9 h - 12 h

Mairie de Hendaye (Pyrénées-Atlantiques - 64) Pl. de la République, 64700 Hendaye lundi 24 octobre 2022 14 h - 17 h lundi 14 novembre 2022 14 h - 17 h mardi 13 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques - 64) Place Louis XIV BP 229 - 64500 Saint-Jean-de-Luz mardi 18 octobre 2022 9 h - 12 h lundi 7 novembre 2022 9 h - 12 h mardi 29 novembre 2022 9 h - 12 h lundi 12 décembre 2022 14 h - 17 h

Mairie de Urrugne (Pyrénées-Atlantiques - 64) Place de la Mairie - 64122 Urrugne lundi 24 octobre 20229 h - 12 h mardi 13 décembre 20229 h - 12 h

Le rapport et les conclusions établis par la commission d'enquête, dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, les décisions susceptibles d'être adoptées sont :

• Un arrêté de Déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la station de conversion, au titre du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Cubnezais pris par la préfète de la Gironde ;

• Un arrêté de Déclaration d'utilité publique des travaux de construction des lignes souterraines et sous-marines nécessaires à la réalisation du projet France-Espagne, au titre du code de l'énergie, pris par la ministre en charge de l'énergie

• Un arrêté interpréfectoral d'Autorisation environnementale au titre des procédures d'autorisation loi sur l'eau, de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées, de défrichement et à l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000, au titre du code de l'environnement pris par le préfet des Pyrénées-Atlantiques, la préfète des Landes et la préfète de la Gironde.

• Trois arrêtés préfectoraux portant Concession d'utilisation du domaine public maritime pour l'implantation des lignes électriques sous-marines, au titre du code de la propriété des personnes publiques pris respectivement par le préfet des Pyrénées-Atlantiques, la préfète des Landes et la préfète de la Gironde.

L2202171

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

COMMUNE DE VENDAYS-MONTALIVET

MISE EN CONCORDANCE DU CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT VOLNY MARTIN AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique pour la mise en concordance du cahier des charges du lotissement Volny Martin avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vendays-Montalivet, du lundi 26 septembre 2022 inclus au samedi 15 octobre 2022 inclus.

Madame Eva MONDINI, Consultante qualité sécurité environnement, a été désignée commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de BORDEAUX.

Le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public :

- En version papier à la Mairie de VENDAYS-MONTALIVET pendant la durée de l'enquête, du lundi 26 septembre 2022 inclus à 08h30 au samedi 15 octobre 2022 inclus à 12h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis ; de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 les vendredis ; et de 09h00 à 12h00 les samedis ;

- En version numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.vendays-montalivet.fr ou via le poste informatique mis à la disposition du public à la Mairie.

Toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier soumis à enquête publique auprès de la mairie de VENDAYS-MONTALIVET dès publication du présent avis.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête publique à feuilles non mobiles, côtés et paraphés, ouvert à cet effet et mis à la disposition du public :

- Directement à la Mairie de VENDAYS-MONTALIVET pendant la durée de l'enquête, du lundi 26 septembre 2022 inclus à 08h30 au samedi 15 octobre 2022 inclus à 12h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis ; de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 les vendredis ; et de 09h00 à 12h00 les samedis ;

- Par courrier au commissaire enquêteur à la Mairie de VENDAYS-MONTALIVET 11 rue de la Mairie - 33930 VENDAYS-MONTALIVET ;

- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : enquetepublique@vendays-montalivet.fr

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de VENDAYS-MONTALIVET pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 26 septembre 2022, de 08h30 à 12h30 ;

- Mercredi 5 octobre 2022, de 13h30 à 17h30.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et de la conclusion motivée du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de VENDAYS-MONTALIVET et à la préfecture de la Gironde pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public après clôture de l'enquête pendant une durée d'un an. Ces documents seront également publiés sur le site internet de la commune www.vendays-montalivet.fr

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune ; il pourra, au vu de la conclusion de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications à ce projet en vue de cette approbation.

Le Maire, Pierre BOURNEL

Le 05/09/2022

L22EJ02293

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I - Organisme qui passe le marché : **SIEA de l'EST du LIBOURNAIS** - 2, rue du Mayne - 33570 Puisseguin

II - Mode de passation du marché : Procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique.

III - Objet et Caractéristiques des travaux :

Assainissement des eaux usées - Commune de Saint Sulpice de Faleyrens - déviation des effluents - Secteur Le Paiche.

- La fourniture et la pose d'environ 575 ml de réseau gravitaire Ø 300mm en GRES.

- La fourniture et la pose de 17 regards de visite

- La reprise et le renouvellement d'environ 15 branchements.

- La dépose de l'ancien réseau existant

IV - Obtention de dossiers : Dossier de Consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur du maître d'ouvrage disponible sur le site: https://siea-est-libournais.e-marchespublics.com.

V - Critères de sélection des candidatures et des offres : Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le profil d'acheteur.

VI - Date d'envoi de l'avis à la publication : 23/09/2022

VII - Date limite de remise des offres : lundi 24 Octobre 2022 à 12h00

L22EJ02513

PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE GENISSAC POUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANTE

COMMUNE DE GENISSAC

Une enquête publique unique est prescrite sur le territoire de la commune de GENISSAC du lundi 26 septembre 2022 au mardi 25 octobre 2022 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque flottante dans cette commune.

Le projet s'implante sur une surface d'environ de 17,89 ha et pour une puissance installée d'environ 8 à 12 MWc qui permettra une production estimée d'environ 10 500 Mwh/an.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société CENTRALE SOLAIRE DES NENUPHARS, 29 rue des trois cailloux 80000 AMIENS, Les informations relatives au projet peuvent être demandées aux représentants du maître d'ouvrage : Mme Alexia Serpantié (Responsable des études et autorisations) par téléphone au n° 06 75 45 99 72 ou à l'adresse mel : aserpantie@h2air.fr et M. Jérôme Dieu-Renard (Responsable Agence Sud-Ouest) par téléphone au n° 07 86 35 11 49 ou à l'adresse mel : jdieurenard@h2air.fr.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant le dossier de permis de construire avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire de réponse du pétitionnaire, ainsi que les divers avis émis dans le cadre du projet à la mairie de GENISSAC, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.
Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « Enquêtes publiques et consultations du public ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde. Les observations pourront aussi être adressées par correspondance du commissaire enquêteur à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment réservé à l'accueil du public à la Cité Administrative - à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Le commissaire enquêteur, M. Daniel LECLERC, ingénieur en chef des TPE retraité, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de GENISSAC pour recevoir les observations, le :

- lundi 26 septembre 2022 de 9h00 à 12h00,
- mardi 4 octobre 2022 de 14h00 à 17h00,
- vendredi 14 octobre 2022 de 9h00 à 12h00,
- mardi 25 octobre 2022 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la Mairie de GENISSAC, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde : http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales.

La Préfète de la Gironde, est compétente pour statuer sur la demande de permis de construire déposée par la société CENTRALE SOLAIRE DES NENUPHARS.

L2201898

POUR RECEVOIR LE SERVICE REGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

BORDEAUX MÉTROPOLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE BASSENS

Projet de classement d'office de voie avec approbation du plan d'alignement
Avenue Félix Cailleau - Rue Jean Mermoz - Rue Ampère - Rue Lamartine - Impasse Verlaine

Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bassens, qu'une enquête publique est prescrite sur le projet suivant : classement d'office de la parcelle sise à Bassens cadastrée **AE 643**, voie privée ouverte à la circulation publique, dans le domaine public routier de Bordeaux Métropole, avec approbation du plan d'alignement correspondant à l'emprise classée.

Le dossier sera déposé pendant 20 jours consécutifs à la mairie de Bassens situé 42 avenue Jean Jaurès, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet du **29 septembre 2022 au 18 octobre 2022 inclus**, aux jours et heures d'ouverture des services municipaux.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant cette période, un exemplaire sans registre de ce dossier sera déposé pour information à Bordeaux Métropole, au Pôle territorial rive droite situé 1 rue Romain Rolland - 33310 Lormont, où il pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la mairie de Bassens au 42 avenue Jean Jaurès, **le 29 septembre 2022, de 9h à 12h et le 14 octobre 2022, de 13h30 à 16h30**, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient éventuellement formulées par les intéressés.

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Bassens et au Pôle territorial rive droite de Bordeaux Métropole.

L2201794

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

BORDEAUX MÉTROPOLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE BASSENS

Projet de classement d'office de voie avec approbation du plan d'alignement
Avenue Manon Cormier - Avenue Félix Cailleau - Impasse Jeanne d'Arc

Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, a l'honneur de porter à la connaissance de la population de Bassens, qu'une enquête publique est prescrite sur le projet suivant : classement d'office de la parcelle sise à Bassens cadastrée **AE 474**, voie privée ouverte à la circulation publique, dans le domaine public routier de Bordeaux Métropole, avec approbation du plan d'alignement correspondant à l'emprise classée.

Le dossier sera déposé pendant 20 jours consécutifs à la mairie de Bassens situé 42 avenue Jean Jaurès, où les habitants pourront en prendre connaissance et formuler leurs éventuelles observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet du **29 septembre 2022 au 18 octobre 2022 inclus**, aux jours et heures d'ouverture des services municipaux.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant cette période, un exemplaire sans registre de ce dossier sera déposé pour information à Bordeaux Métropole, au Pôle territorial rive droite situé 1 rue Romain Rolland - 33310 Lormont, où il pourra être consulté pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Monsieur Jean-Daniel ALAMARGOT, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la mairie de Bassens au 42 avenue Jean Jaurès, **le 29 septembre 2022, de 9h à 12h et le 14 octobre 2022, de 13h30 à 16h30**, pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet, qui seraient éventuellement formulées par les intéressés.

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Bassens et au Pôle territorial rive droite de Bordeaux Métropole.

L2201792

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP', Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Greffe n° NOM de l'Affaire - Adresse Date Jugt

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX
Liquidation Judiciaire

2022 J00329 **SARL LAUZIER & PENNOBER**, 2287 Av de Bordeaux, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC 18/05/2022

2019 J00980 **SARL MUSIC ART SHOW**, 6 Av Neil Armstrong 33700 MERIGNAC 19/02/2020

2022 J00090 **SARL ENR & CO SUD**, Av du Médoc Parc Laséris, Bât Sonora 33114 LE BARP 09/02/2022

2022 J00539 **SARL RIVERSERVICE**, 51b Av du Gal Leclerc 33260 LA TESTE DE BUCH 08/12/2021

2022 J00366 **SARL Kitchens Accessoires Table et Suprises** 9 Ch du Moulin de Rambal, 33360 LATRESNE 08/06/2022

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX
Liquidation Judiciaire Simplifiée

2022 J00364 **SAS Atelier Menuiserie Somada**, 22 Rue Emile Combes, 33270 FLOIRAC 08/09/2022

2022 J00390 **SAS DUB O JARDIN**, 90 Route le Mayne 33116 ORIGNE 15/06/2022

2022 J00440 **SA HAPPYDOO**, Parc Innolin, 3 Rue du Golf BP 20145 33706 MERIGNAC CEDEX 06/07/2022

2022 J00439 **SARL ALPAS**, Rue des Terres Neuves Bât 59, 33130 BEGLES 06/07/2022

2022 J00367 **SARL MISO**, 53 Av de la Forêt 33320 EYSINES 08/06/2022

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
Liquidation Judiciaire

08/06722 **SCEA Vignobles Michel Pion**, 149 Anniche 33550 HAUX 15/04/2022

Vous informe que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Bordeaux et au Tribunal Judiciaire de Bordeaux.

Rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

L22EJ02603

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 21/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DOLCE VITAL 4

Siège social : 44, rue du Haillan, 33000 BORDEAUX

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, en pleine propriété ou en nue-propriété, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; La gestion de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières du patrimoine de la société, et notamment, le consentement d'hypothèque ou de toute autre sûreté réelle sur les biens de la Société ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Pierre VITAL et Sarah VITAL, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000), 33 cours Marc Nouaux,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés requis dans tous les cas, représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

22EJ24164

CABINET Thierry LEBRUN

Société d'Avocat

1 place Firmin Gautier - Europole

38000 GRENOBLE

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SAS ; **Dénomination :** PHARE OUEST ; **Capital :** 3.000 € ; Siège : 17 rue des pins – 33290 PAREMPUYRE ; **Objet social :** L'activité spécialisées de design : Conception, création, réalisation de projet visuel animé ou fixe. Production visuelle. Design d'objet 3D. Perspectives 3D. Créations de dessins et volumes en tous genres Achat, vente, location de tout matériel, L'organisation, la promotion et la gestion des évènements pour professionnels et particuliers, l'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct avec son objet social, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et franchises concernant ces activités ; **Durée :** 99 années ; **Président :** Nathalie CROLET demeurant 17 rue des pins – 33290 PAREMPUYRE; Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions ; **Agrément :** toutes transmission et cession d'actions sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité des trois quarts des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés ; **Immatriculation :** RCS BORDEAUX

22EJ24389

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte authentique du 20 septembre 2022 reçu par Maître Fabrice GAUTHIER, Notaire associé de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, est constituée la SCI DE LA ROSE

Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers ;de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ; l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, ainsi que de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles et éventuellement la vente des biens sociaux.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 €

Cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant

Siège : BORDEAUX (33100) 20 rue Baudry Lacantinerie

Gérant : Madame Marie Rose VINCENT demeurant à BORDEAUX (33100) 20 rue Baudry Lacantinerie

Immatriculation au RCS de Bordeaux

22EJ24271

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MAGNE DE CASTILLON du 12/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SAINT-MAGNE

Siège social : 11 rue de l'Eglise, 33350 ST MAGNE DE CASTILLON

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; La gestion de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières du patrimoine de la société, et notamment, le consentement d'hypothèque ou de toute autre sûreté réelle sur les biens de la Société ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 300 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Bruno BAILLARGUET et Karine BAILLARGUET demeurant ensemble à ST MAGNE DE CASTILLON (33350), 11 rue de l'Eglise

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés requis dans tous les cas représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

22EJ24197

Par acte SSP du 19/09/2022 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

AMIGOS

Nom commercial: AMIGOS

Siège social: 6 place rene gerard 33410 CADILLAC

Capital: 500 €

Objet: Restauration rapide sur place ou à emporter, sandwicherie, vente de boissons non alcoolisées

Gérant: M. KAIEB NAJMEDDINE 20 RUE DES CULTURES PORTE 1 14000 CAEN

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ24343

SARL CC-DB
70 rue Croix de Seguey
33 000 Bordeaux

PENTEIA

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros Siège social : 7 Allées de Chartres, 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX EN COURS D'IMMATRICULATION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 2 août 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée- Dénomination : PENTEIA- Siège : 7 Allées de Chartres, 33000 BORDEAUX -Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 8 000 euros- Objet :- Toutes activités de promotion immobilière, de construction, de rénovation, de gestion et d'administration immobilière ; L'activité de marchand de biens ; La création de lotissements avec viabilisation; L'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'ouvrage déléguée dans les métiers de l'immobilier ; Le conseil en organisation et la direction des affaires et plus précisément les études, l'expertise, l'estimation, la transaction, l'assistance, l'ingénierie, l'audit dans le domaine de l'immobilier et de la construction, l'estimation; L'aménagement de tous locaux, terrains, lotissements, l'édification de toutes constructions, la prise et la cession de toutes options et promesses de vente, la souscription, l'acquisition et la cession de toutes actions ou parts de sociétés immobilières ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerces, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet et appartenant au domaine de l'immobilier, la construction ou la finance ;Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.- Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.- Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.- Président :Monsieur Florent THOMASSON, Né le 30 septembre1984 à AGEN (47), De nationalité française, Demeurant à BORDEAUX (33000), 16 rue de la Verrerie Appartement 603 F, La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS. Le Président

22EJ24285

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CAMPING OSTREA
Société à responsabilité limitée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : Zone Artisanale du Bedat - 33650 Saint-Médard d'Eyrans
RCS Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MEDARD D'EYRANS du 22/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CAMPING OSTREA

Siège social : Zone Artisanale du Bedat - 33650 Saint-Médard d'Eyrans

Objet social : L'exploitation de camping, caravaning et hôtellerie de plein air; location d'emplacements pour mobil homes bungalows et chalets; hivernage, négoce, locations, entretien des caravanes, mobil homes, chalets et habitations légères de loisirs; commerce de tous produits alimentaires, gaz, produits de première nécessité et articles de camping,; activités de restauration rapide (snack, food-truck) et de petite restauration; l'exploitation de bar; toutes activités culturelles, sportives, touristiques et de loisirs, l'organisation, la réception de tout évènement, réunions et séminaires; l'apport d'affaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 30 000 euros

Gérance : Monsieur Daniel DE CARVALHO, demeurant 10, impasse de l'oiselier – 33650 Martillac

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis

La Gérance
22EJ24322

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MK

ENSEIGNE : MK STUDIO SPORT SANTE

FORME : Société par Actions Simplifiée

SIEGE SOCIAL : 54bis avenue de Magudas – 33700 MÉRIGNAC

OBJET : Le coaching et le conseil sportif, L'organisation et l'encadrement d'animations et évènements sportifs, La vente de produits cosmétiques, de vêtements et d'articles de sport, Les prestations de soins de bien être sur machines

DUREE : 99 ans

CAPITAL :1 000 euros

PRESIDENTE : Madame Emma GIRAL, demeurant 54bis avenue de Magudas – 33700 MÉRIGNAC, née le 6 juillet 1979 à BORDEAUX (33), de nationalité Française

IMMATRICULATION RCS de BORDEAUX. Pour avis,
22EJ24352

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATS
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 15 septembre 2022 de la société « TRAVAUX RESSOURCES ENVIRONNEMENT», Sigle : TRE. SAS au capital de 50.000 € divisé en 1 000 actions de 50 € chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées. Siège social : 13 Rue du Commandant Charcot – 33290 BLANQUEFORT. Objet : Les activités de pose de réseaux de distribution : d'eau (AEP et incendie) et de gaz, les activités de pose de réseaux gravitaires (eau usées, eaux pluviales, eau vannes) et refoulement, les activités de pose de réserves incendie, mise en place de puits climatiques, inspection des réseaux, travaux de désamiantage, travaux de terrassement, VRD. Président : la Société B.D.B TRAVAUX PUBLICS, société par actions simplifiée, au capital de 30.000 €, dont le siège social est situé à BLANQUEFORT (33290) - 13 rue du Commandant Charcot, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 533 102 059.Directeur général : la Société HOLDING FBA, SARL au capital de 3 273 139 € dont le siège social est à BLANQUEFORT (33290), 13 Rue du Commandant Charcot, immatriculée au RCS de BORDEAUX n°815 341 581.Cession : en cas de pluralité d'associés la cession ou la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, y compris le conjoint, l'ascendant ou le descendant d'un associé, ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. RCS BORDEAUX.

Le Président
22EJ24165

Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé signé le 20 septembre 2022, il a été constitué la société suivante :

Forme : SCI

Dénomination sociale : SCI DKR-ECK

Siège social : 12 impasse Sale - 33000 BORDEAUX

Objet social : acquisition, gestion et administration de biens immobiliers

Capital : 1000,00 €

Durée : 99 ans

Gérant : Madame Daisy née DOUREY épouse SALALDEEN, 9 rue Judaïque, 33000 BORDEAUX

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
22EJ24465

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/09/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : CAMILLE ET SULLY

Forme : SARL

Capital social : 500 €

Siège social : 219 ROUTE DEPARTEMENTALE 239 NORD, 33550 HAUX

Objet social : Commerce de fruits, légumes et de produits régionaux.

Gérance : M. Sullivan MINET demeurant 219 ROUTE DEPARTEMENTALE 239 NORD, 33550 HAUX

Mme Camille EVRARD demeurant 219 ROUTE DEPARTEMENTALE 239 NORD, 33550 HAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ24492

Aux termes d'un ASSP en date à BORDEAUX du 13/09/22, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MAR

Siège : 28 rue Ferbeyre, 33200 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Toutes activités de Holding et gestion de participations ; L'animation des sociétés contrôlées par la Société et la participation active à la conduite de la politique du groupe, la définition et le développement des priorités stratégiques et des axes de développement ainsi que la mise en œuvre des actions consécutives ; La réalisation de prestations administratives, informatiques, commerciales, techniques, juridiques, comptables, financières, immobilières, direction générale et services de groupe au bénéfice de ses filiales et des sociétés dont elle détient le contrôle directement ou indirectement ou la majorité des titres ou des droits de vote, et plus généralement l'exécution de tous services requis par ces sociétés afin d'assurer leur administration, leur développement et leur animation. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités. La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : M. Florent PARADE, demeurant 28 rue Ferbeyre 33200 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis. Le Président.
22EJ24330

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAUILLAC du 24.09.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SGX ALIMENTATION

Siège social : 3 chemin du Ligaut, 33250 PAUILLAC

Objet social : exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Xavier GOMEZ, demeurant 3 chemin du Ligaut 33250 PAUILLAC

Immatriculation de la Société au RCS de Bordeaux.
22EJ24395

Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé signé le 26 septembre 2022 à Bordeaux, il a été constitué la société suivante :

Forme : SAS

Dénomination sociale : 189 AVENUE

Siège social : 189 avenue Louis Barthou, 33200 BORDEAUX CAUDERAN

Objet social : salon de coiffure

Capital : 100,00 €

Durée : 99 ans

Présidente : METAMORPHOSE, SARL au capital de 149 292,60 €, dont le siège social est sis 69, avenue Victor Billon, 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 353 804 834

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis
22EJ24451

Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé signé le 23 septembre 2022 à Bordeaux, il a été constitué la société suivante :

Forme : SAS

Dénomination sociale : CIAO DISTRIBUTION

Siège social : 32 cours Victor Hugo, 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : commerce de tous produits alimentaires et notamment toutes boissons

Capital : 10 000,00 €

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Olivier ALLARD, 41 rue de la Ferme à 92200 NEUILLY SUR SEINE

Directeur Général : Madame Corinne ISAMBERT épouse ALLARD, 41 rue de la Ferme à 92200 NEUILLY SUR SEINE

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis
22EJ24464

Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05 64 37 16 10

FAMILLE RENEDO
Société civile immobilière au capital de 100 euros Siège social : 5 Bis Route de Peyramont, 33112 ST LAURENT MEDOC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST LAURENT MEDOC du 9 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : FAMILLE RENEDO

Siège social : 5 Bis Route de Peyramont, 33112 ST LAURENT MEDOC

Objet social :

- L'acquisition d'un immeuble, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.- L'acquisition éventuelle d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Laurent RENEDO et Madame Sandrine RENEDO demeurant 5 Bis Route de Peyramont 33112 ST LAURENT MEDOC

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés. Tout autre cession est soumise à agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance
22EJ24347

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/09/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : DITOTU

Forme : SCI

Capital social : 10 000 €

Siège social : 87, rue de la Benauge, 33100 BORDEAUX

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

Gérance : M. Laurent LESCA demeurant 2 allée de la Chataigneraie, 33170 GRADIGNAN

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ24474

Société d'Avocats
52 av du Riant Portail du Midi
19100 BRIVE
05 55 17 19 00

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte électronique du 12/09/2022, il a été constitué pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux, une SAS dénommée **EVEO WATTS** 14 au capital de 1 000 € sise 22 avenue Henri Seguin - 33680 LACANAU OCEAN, ayant pour objet social l'exploitation de tous procédés de production d'énergies renouvelables, la production d'énergie renouvelable, la vente de l'énergie produite par la société, ses filiales ou de toute autre entité ou personne dont elle prendrait une participation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la

décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Olivier VERGNE, demeurant 65 Allée des Landes de Simon, 33950 LEGE CAP FERRET

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS, le Président
L2201980

Aux termes d'un ASSP en date du 16/09/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **VIADUNE**

Objet social : Restauration rapide et boissons non alcoolisées, vente à emporter et sur place et en livraison ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

Siège social : 66 A Boulevard Pierre Dignac, 33470 GUJAN MESTRAS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : NIVEAUD Pierre, demeurant 66A Boulevard Pierre Dignac, 33470 GUJAN MESTRAS

Pierre Jean Niveaud
L22EJ02351

YAIGRE
NOTAIRES ASSOCIÉS
Office notarial de
FARGUES ST HILAIRE
Maître Franck DAVID
Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Franck DAVID, Notaire à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370), 47, avenue de l'Entre Deux Mers, en l'Office Notarial dont est titulaire la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES « Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux ayant son siège à BORDEAUX (Gironde) 14 rue de Grassi, le 21 septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. et notamment l'acquisition et la mise en location du lot de copropriété n°1 consistant en un appartement situé dans un ensemble immobilier sis à FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370), avenue des Bons enfants.

La dénomination sociale est : **JIMCABA**.

Le siège social est fixé à : SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC (33450), 12 route de Bouclon.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT VINGT EUROS (120,00 EUR) . Les apports sont en numéraire.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Jean-Marc AUROUSSEAU et Madame Isabelle d'ORLAN DE POLIGNAC épouse AUROUSSEAU demeurant à SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC (33450) 12 route de Bouclon.

Les gérants sont Monsieur Jean-Marc AUROUSSEAU et Madame Isabelle d'ORLAN DE POLIGNAC épouse AUROUSSEAU demeurant 12 route de Bouclon 33450 SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.
L22EJ02388

Suivant acte reçu par Me Alexie SAGE, notaire à BORDEAUX, le 21 septembre 2022, a été constituée la société civile dénommée «**CURIE**», siège social : SAINT MEDARD EN JALLES (33160), 13 rue Pierre Curie.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1 000,

Objet social :

La société a pour objet :

- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- l'acquisition, la vente, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles,

- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,

- l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ;

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui,

- et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S de Bordeaux

Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance.

Nommé(e)s premiers gérants de ladite société :

- Monsieur BESSIERES Yannick Thomas, conseiller en gestion de patrimoine, demeurant à SAINT MEDARD EN JALLES (33160), 13 rue Pierre Curie.

- Madame KALFALLAOUI Anissa, analyste en prêt immobilier, demeurant à SAINT MEDARD EN JALLES (33160), 13 rue Pierre Curie.
L22EJ02390

DAMIEN BARRE
Avocat
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 19 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : **BABY BLA-BLA**

Siège : 31 bis rue Gabriel Fauré 33400 Talence

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers utiles à l'activité de L'ASSOCIATION PETITE ENFANCE, ENFANCE ET FAMILLE ou d'une association associée de la présente société. Par exception, en cas de nécessité telle qu'une vacance, la société pourra louer les biens dont elle est propriétaire à un tiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1.000 euros

Apports en numéraire : 1.000 euros

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés uniquement. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du Cédant, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés

Gérant : L'ASSOCIATION PETITE ENFANCE, ENFANCE ET FAMILLE, A.P.E.E.F, Association déclarée, ayant son siège 64 rue Magendie, 33000 BORDEAUX, identifiée au Répertoire National des Associations sous le numéro W332002030 et au répertoire SIREN sous le numéro 418 760 716, représentée par son Président M. Philipe PALUS

Immatriculation : au RCS de BORDEAUX

Pour avis
L22EJ02406

ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS
POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE
TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BORDEAUX, le 16.09.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU

Dénomination : **CONCEPT DECALE**

Siège : 26, rue Condillac 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 1.000 €

Objet : la prise de participation dans toutes activité commerciales, immobilières, industrielles ou prestation de services, l'administration , la gestion de toutes sociétés dans lesquelles la société aura une prise de participation, vente de travaux et produits d'imprimerie et reprographie, en général toutes opérations de gestion, marketing, étude de faisabilité, commercialisation de services, animation d'un groupe, définition de stratégie, prestations de services aux entreprises publiques ou privées.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre

Président : Patrice LE FOLL, 10 rue Général de Larminat, 33000 BORDEAUX

RCS BORDEAUX

L22EJ02409

Cabinet François ROMAIN
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
Tél. 05 56 33 34 35

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société « **ELAM** « - Société par Actions Simplifiée - Capital Social : 85.000 euros - Siège Social : BLANQUEFORT (33290), 263 avenue du Général De Gaulle - Objet - La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés, entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, GIE français ou étrangers, créés ou à créer et ce, par tous moyens; Le contrôle, l'organisation, la gestion administrative et comptable, la centralisation de trésorerie, la fourniture de tous services à toutes sociétés et entreprises dans lesquelles elle possède une participation.- Durée : 99 années - R.C.S. : BORDEAUX.

Les statuts disposent que tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mr Nicolas PLAIT, demeurant à BLANQUEFORT (33290), 263 avenue du Général De Gaulle.

Directeur général : Mr Baptiste BAZIN, demeurant à AVENSAN (33480), 19 ter Chemin de Romefort.

Pour avis.

L22EJ02411

Aux termes d'un ASSP en date du 19/09/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SA GWADAMOUR** Objet social : Acquisition et gestion immobilière Siège social : 228 Chemin DE LOUSTALADE, 33850 LEOGNAN Capital : 1 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX Président : DANGLADE Philippe, demeurant 228 Chemin DE LOUSTALADE, 33850 LEOGNAN Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clause d'agrément : Les cessions de titres de la société, par les associés entre eux, sont libres sous réserve d'avoir été portées à la connaissance des autres associés Les autres cessions sont soumies à une clause d'agrément P Danglade

L22EJ02423

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 22 septembre 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom de la société : **DOCK 28**

Forme : SCCV

Capital : 1.525 €

Siège social : 20-24 avenue de Canteranne à PESSAC Cedex (33608)

Objet social : L'acquisition d'un terrain situé ZAC des Bassins - Avenue de l'université à DUNKERQUE (59140). La construction d'un ensemble immobilier sur un terrain sis ZAC des Bassins - Avenue de l'université à DUNKERQUE (59140). La vente, en totalité ou par fraction, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement. Et, d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toute opération susceptible de faire perdre à la société son caractère civil.

Durée : 30 ans à compter de son immatriculation.

Gérant : SAS PROMOTION PICHET, au capital de 6.000.000 € dont le siège social est à PESSAC (33600) 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 415 235 514, représentée par son Président M. Benoît PICHET.

Cession des parts sociales : Les parts sociales entre vifs, sont libres entre associés, ascendants, descendants comme encore entre conjoints.

Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, donné par décision extraordinaire.

La société est immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L22EJ02426

NASS VTC

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 8 Allée des Jonquilles
33270 FLOIRAC

AVIS DE CONSTITUTION

il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : Nass VTC

Siège social : 8 Allée des Jonquilles, 33270 FLOIRAC

Objet social : le transport de voyageurs en véhicule de transport avec chauffeur (VTC)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Nasreddine YAHIAOUI, demeurant 8 Allée des Jonquilles 33270 FLOIRAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ02431

Par Assp du 13/7/2022, il a été constitué une SARL dénommée : **LE BIGGY 33**. Capital : 1 000 €. Siège : 7, Av. Charles de Gaulle à BORDEAUX (33000). Objet : restauration rapide, à consommer sur place ou à emporter, sans vente de boissons alcoolisées. Durée : 99 ans. Président : Mr Abdallah KHIDER, demeurant à TALENCE (33400), 31, Chemin de Benedigue - Res. Le bois Lafitte. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ02435

SCP LAMAIGNERE-BRUN,
notaires associés à SALLES
(Gironde) 5 Rue du Château,

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Pierre BRUN, notaire à SALLES (Gironde), le 22 septembre 2022, enregistré en cours d'enregistrement au SIE DE BORDEAUX CENTRE.

DENOMINATION : **SCI RAYMMA**

Société Civile Immobilière

CAPITAL : 1.000 € - APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €

OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

SIEGE SOCIAL : 2 Lotissement Le Bosquet, 33125 HOSTENS DUREE : 99 ans

GERANT : Monsieur Mickael Gayou, entrepreneur bâtiment, et Madame Marie-Noelle Lapoujade, assistante responsable administratif et financier, son épouse, demeurant ensemble à Hostens (33125), 2 lotissement le bosquet.

Immatriculation au RCS de Bordeaux

Pour avis

Me BRUN.

L22EJ02442

Suivant acte reçu par Me Patrick LATAPYE, notaire à BRANNE, le 21 septembre 2022, a été constituée la société civile dénommée «**SCI LPJC**», siège social : CARDAN (33410), 9 lieudit Damanieu Sud.

Capital social : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 €), divisé en 200 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 200,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, - la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, - la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, - l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, - l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, - toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui, - et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. LIBOURNE.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société : - Monsieur Pascal LABAT, gérant de société, demeurant à CARDAN (33410), 9 lieudit Damanieu Sud.

L22EJ02448

Aux termes d'un ASSP en date du 11/08/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SARL DE FAMILLE DALENCOUR**

Objet social : - l'acquisition, la gestion, la location et la vente de biens immobiliers. Plus principalement sous la forme de la location meublée non professionnelle. - et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : 1 Lieu dit GAUTIER, 33920 CIVRAC DE BLAYE

Capital initial : 13 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LIBOURNE

Gérance : PIERRE Marie-Josée, demeurant 8 Allée DS PELICANS, 33970 LEGE CAP FERRET FRANCE

ANTHONY FINCK

L22EJ02455

RODOLPHE MORLION
NOTAIRE A RIBERAC
(DORDOGNE)
37 - 39 RUE DU 26 MARS 1944

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37-39 rue du 26 Mars 1944, le 22 septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : **SCI C PL C**

Le siège social est fixé à : BRUGES (33520), 51 Allée du Brion.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : TROIS MILLE DEUX CENTS EUROS (3 200,00 EUR).

Les apports sont numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Madame Claude CHAUSSEE demeurant 51 allée du Brion, 33520 BRUGES.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L22EJ02488

Suivant acte reçu par Me Pierre-Louis MASSABIE, notaire à BLAYE, le 22 septembre 2022, a été constituée la société civile immobilière dénommée «**SCI CYVIVA**», siège social : CARS (33390), château Pardaillan.

Capital social : UN MILLION CINQ CENT MILLE QUATRE CENTS EUROS (1.500.400,00 €), divisé en 15.004 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 15004,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de LIBOURNE.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société : - Madame Chantal Marie Françoise CARREAU, demeurant à CARS (33390), Château Pardaillan.

- Monsieur Alain Marie JOURDAN, demeurant à CARS (33390), Château Pardaillan.

Pour insertion - Me Pierre-Louis MASSABIE

L22EJ02494

Expertise Audit Advisory
30 rue Chabrely
33100 BORDEAUX
www.expertiseauditadvisory.com
Ecouter – Accompagner - Aviser

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 septembre 2022, il a été constitué, sous la dénomination sociale **A2S** une société par action simplifiée ayant pour objet la prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations dans toutes sociétés françaises et étrangères, l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ainsi que l'assistance et le conseil en matière juridique, économique, financière, commerciale et technique ainsi que des prestations de management d'entreprise dans toutes sociétés françaises et étrangères et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations,

Le siège social est fixé à LE BOUSCAT (33110), Bat C11 A Apt 157, 9001 RES LA TUILERIE DES ECUS.

La durée de la société est fixée à 90 ans.

Le capital social, formé par l'apport des associés est de 1.000 €.

L'exercice social commence le 1er Avril et se termine le 31 mars de chaque année.

M. Jérémy ASSO, demeurant LE BOUSCAT (33110), Bat C11 A Apt 157, Rue Jacques Prévert a été nommé en qualité de président par décision statutaire.

La société sera immatriculée au registre du commerce du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le président

L22EJ02495

Lafayette Avocats
23 rue Lafayette
31000 TOULOUSE

ALL EVENTS PROTECTION

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 1.000 euros
Siège social :
61, rue du Château d'Eau
33000 BORDEAUX
En cours d'immatriculation
auprès du RCS de BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 septembre 2022 à Laruscade, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ALL EVENTS PROTECTION**

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital : 1.000 euros

Siège social : 61, rue du Château d'Eau, 33000 BORDEAUX

Objet : toutes missions de sécurité privée, de surveillance, de gardiennage, de protection des personnes et des biens, sous toutes les formes et par tous moyens, et notamment la réalisation de missions de sécurité des personnes et des biens lors d'événements sportifs, récréatifs ou culturels, ainsi que la réalisation de prestations de sécurité incendie et la mise à disposition d'agents cynophiles.

Durée de la société : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Admission aux assemblées : tout associé dès lors que ses actions sont inscrites en compte au jour de la décision collective des associés.

Exercice du droit de vote : les droits de vote attachés aux actions de la société sont proportionnels à la quotité du capital qu'elles représentent.

Condition de transmission des actions : les titres sont librement transmissibles entre associés, toute autre transmission est soumise à agrément.

Président : Monsieur Benoît FARET, demeurant 97, route du Lac Vert, 33620 LARUSCADE, pour une durée non limitée. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis,

Le Président

L22EJ02507

---

les avocats
CWE - Maître Emmanuel
WIPLIER
60 rue Abbé de l'Epée
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la Société « **JFOURNEAU CONSULTING** «, SARL au capital : 500 €, siège social : BRUGES (33520) 13 rue Pierre Ducasse, Objet : Toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, d'administration d'entreprises, de conseils, que ce soit en matière comptable et financière ou en matière commerciale, comme en matière d'administration générale de sociétés, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités. Durée : 99 ans - RCS Bordeaux.

Monsieur Jérémy FOURNEAU, né le 27 mars 1985 à Courcouronnes (91), demeurant à BRUGES (33520), 13 rue Pierre Ducasse est nommé Gérant pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux.

L22EJ02511

Notaire
Étude de Maîtres ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUS, MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET, LAGARDE, PUIGCERCOS, BUGEAUD,
Notaires associés à TALENCE
230 RUE PEYDAVANT

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Véronique SARRAZIN-MATOUS, Notaire Associé à CADILLAC (33410) 25 allée du parc, le 22 septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

Dénomination : **SCI BIGOÏ.**

Le siège social : LEGE-CAP-FERRET (33950), 36 rue René Brunen.

Durée de 99 années

Le capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants : M. Olivier SARRAZIN demeurant 20 rue Guynemer 33200 BORDEAUX, et M.Joffrey SARRAZIN demeurant 18 bis rue du Parc Haut Brion 33600 PESSAC.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L22EJ02514

---

extencia
2 Rue Jean Bonnardel
entrée A Immeuble topaze
33140 VILLENAVE D'ORNON
TEL : 05 56 87 06 24

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 septembre 2022 à Bordeaux

FORME : S.A.R.L unipersonnelle

DENOMINATION : **VITACOURSE**

SIEGE SOCIAL : Résidence La Lisière 9001 Avenue Favard Bâtiment 11

33170 GRADIGNAN

OBJET : La mise à disposition, l'exploitation de voitures de transport avec chauffeurs, la location d'immatriculation de licences VTC avec ou sans véhicules

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 500 euros

GERANT : DUSSAUSSOIS Sylvain demeurant Résidence La Lisière 9001 Avenue Favard Bâtiment 11 33170 GRADIGNAN

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis, le gérant

L22EJ02520

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à LEGE CAP FERRET du 23 septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale est : **CASTELNAUDENGE**.

Siège social : AUDENGE (33980) 14 rue des Marins

Durée de 99 années

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : Madame Florence PERON, demeurant à AUDENGE (33980) 14 rue des Marins et Monsieur Patrick LAFFITTE demeurant à à MERIGNAC (33700), 18 rue Pablo Casals pour une durée illimitée avec faculté d'agir ensemble ou séparément.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02524

Par Assp du 1/7/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **MS CAROO**. Capital : 1 000 €. Siège : 24, Av. Descartes à St Médard en Jalles. Objet : l'achat, la vente, le négoce de véhicules d'occasion et l'exécution des travaux de bâtiment. Durée : 99 ans. Président : Mme Maria SOLANAS, demeurant à Bordeaux, 99, Bld Albert 1er. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ02530

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date 23/09/22

il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **KNDZ SOLUTIONS**

Forme : SARL

Capital social : 1.000€

Siège social : RESIDENCE CORAIL 1 PLACE DU ROUILLAOU BOÎTE 151 33320 EYSINES

Objet social : La Société a pour objet la promotion du sport et l'organisation de manifestations sportives, la recherche de sponsors, Analyste de la stratégie et de la performance sportive, entraîneur et Coach sportif, expert en développement des joueuses et joueurs sportifs, Intermédiaire du sport, agent de joueurs, l'organisation et la production de spectacles, l'édition de tous programmes d'information et de communication, l'exploitation de moyens sonores ou visuels, les relations publiques, conseil et assistance dans les buts ci-dessus, toutes opérations de formation et d'informations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, le transport de personnes par véhicule de tourisme avec chauffeur, Vente de voiture d'occasion, location de véhicules de tourisme, Conciergerie d'entreprise, Sécurité incendie et gardiennage surveillance, Activités liées aux systèmes de sécurité, IMPORT et EXPORT de tout appareil de télécommunication, d'appareils informatique et de High Tech, de produits innovants en technologies, des produits de décorations et de prêt à porter, l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce se rapportant à la vente en gros, demi-gros et détails par E-Commerce, négoce de tous produits agricoles, de constructions, de textiles de tout genre et de toute provenance, ainsi que tous types d'activités et de prestations de service dans les formes les plus diverses se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, la prise en location-gérance, l'exploitation de tous fonds de commerce, établissements, usines, ateliers, locaux se rapportant aux activités spécifiées ; Et plus généralement toutes opérations commerciale, financières, industrielles, commerciales mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Gérance : Mr NYUIADZI HOLA KOSSI demeurant à : RESIDENCE DE CORAIL 1 PLACE DU ROUILLAOU APT 151, 33320 EYSINES,

Durée : 99 an à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

L22EJ02531

Aux termes d'un ASSP en date du 23/09/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **BASS'BILL** Objet social : Restauration de type rapide (5610C) Siège social : 21 Rue GEORGES LESIEUR, APPT 213, 33300 BORDEAUX Capital initial : 1 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX Président : MANDIN Tanya, demeurant 87 Avenue de MAGUDAS, BAT B appt 202, 33700 MERIGNAC FRANCE Directeur général : CISSE Johan, demeurant 21 Rue Georges Lesieur, Appt 213, 33300 BORDEAUX FRANCE Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clause d'agrément : 1 Les actions de la Société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité (deux tiers) des associés présents ou représentés. La demande d'agrément doit être notifiée au Président par lettre recommandée avec accusé de réception. Elle indique le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix de cession, l'identité de l'acquéreur s'il s'agit d'une personne physique et s'il s'agit d'une personne morale les informations suivantes : dénomination, forme, siège social, numéro RCS, identité de dirigeants, montant et répartition du capital. Le Président notifie cette demande d'agrément aux associés. 3 La décision des associés sur l'agrément doit intervenir dans un délai d'un mois à compter de la notification de la demande visée au 2 ci-dessus. Elle est notifiée au cédant par lettre recommandée avec accusé de réception. Si aucune réponse n'est intervenue à l'expiration du délai ci-dessus, l'agrément est réputé acquis. 4 Les décisions d'agrément ou de refus d'agrément ne sont pas motivées. En cas d'agrément, la cession projetée est réalisée par l'associé cédant aux conditions notifiées dans sa demande d'agrément. Le transfert des actions au profit du cessionnaire agréé doit être réalisé dans le délai d'un mois de la notification de la décision d'agrément ; à défaut de réalisation du transfert des actions dans ce délai, l'agrément sera caduc. En cas de refus d'agrément, la Société doit, dans un délai de 3 mois à compter de la décision de refus d'agrément, acquérir ou faire acquérir les actions de l'associé cédant par des associés ou par des tiers. Lorsque la Société procède au rachat des actions de l'associé cédant, elle est tenue dans les 6 mois de ce rachat de les céder ou de les annuler, avec l'accord du cédant, au moyen d'une réduction de son capital social. Le prix de rachat des actions est ainsi déterminé : à définir. A défaut d'accord sur le prix de rachat, celui-ci est fixé par un expert désigné conformément à l'article 1843-4 du code civil. Cet expert est tenu de respecter les règles de détermination du prix de rachat énoncées ci-dessus. JOHAN CISSE - TANYA MANDIN

L22EJ02543

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée à associé unique **BEAULIEU GOURMAND**

SIEGE SOCIAL : 67 bis rue de Romainville 33600 PESSAC

OBJET : restauration traditionnelle

DUREE : 99 années

CAPITAL : 3000 euros

GERANCE : Monsieur Marc-Antoine BEAULIEU demeurant 67 bis rue de Romainville 33600 PESSAC

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

L22EJ02546

GAMB

Aux termes d'un acte reçu par Me C. MATHIEU en date du 23.09.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : SAS DENOMINATION : GAMB. SIEGE : MARTILLAC (33650), 2 allée Ulysse Gayon. OBJET : Prise de participation par achat, souscription, apport, fusion de tous biens immobiliers et valeurs mobilières dans toutes entités juridiques, administration, gestion et vente de ces biens et valeurs mobilières. Conseil et assistance dans la gestion, organisation et développement d'entreprises ainsi que toutes prestations de services dans les domaines financier immobilier, administratif, informatique, technique, commercial, marketing, gestion. Acquisition, construction, réhabilitation, prise à bail et exploitation de tous biens immobiliers. Etude des implantations, d'ensembles immobiliers, équipement et organisation de centres divers, commerciaux et sportifs, de leur viabilisation, de leur circulation. Exécution de toutes missions propres à l'activité de marchand de biens en tous genre, terrains, propriétés bâties, usines fonds de commerce, appartements, villas, propriétés agricoles, étangs et forêts. Etablissement de bilans prévisionnels de réalisation des programmes et de leur commercialisation. Participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par création de société nouvelles, apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, création, acquisition, location, prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; prise, acquisition, exploitation ou cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. DUREE - IMMATRICULATION : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. CAPITAL : 1 000 € ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent, et chaque action donne droit à une voix au moins. TRANSMISSION DES ACTIONS : Cession de titres de capital et valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise en cas de pluralité d'associés à l'agrément préalable de la collectivité des associés. PRESIDENT : M. Frédéric CAUSSIN demeurant LA BREDE (33650), 3 avenue de Rambaud.

L22EJ02552

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Elisabeth POMMIER, Notaire à BORDEAUX, le 08 septembre 2022, il a été procédé à la constitution de la société ci-après dénommée :

Dénomination : **ROXO JKLM**

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Siège social : 8 rue Jean Giraudoux - 33700 MERIGNAC

Objet social : propriété, gestion, acquisition, exploitation par bail de biens et droits mobiliers et immobiliers et toutes opérations utiles à la réalisation de l'objet social.

Capital social : 100,00 €

Durée de la société : 99 ans

Gérance : Est désigné comme gérant : M. Jorge Manuel MORAIS ROXO demeurant à MERIGNAC (33700), 8 rue Jean Giraudoux.

Pour avis, le Gérant

L22EJ02562

Par ASSP en date du 20/09/2022, il a été constitué une SARL dénommée : **F.A.J PLAQUISTE** Sigle : **F.A.J PLAQUISTE** Siège social : 15 G route de Pauillac 33460 ARCINS Capital : 1000 € Objet social : Tous travaux de plâtrerie, bandes, cloisons sèches, plafonds suspendus, doublage, isolation, joints, toutes prestations de services et le négoce de tous produits susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus spécifié. Gérance : M FREDERICK LEMAITRE demeurant 15 G route de Pauillac 33460 ARCINS Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ02566

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

EMCA Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros Siège social : 141 rue de la Benauge 33100 BORDEAUX Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 08/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : EMCA Siège social : 141 rue de la Benauge, 33100 BORDEAUX Objet social : La fabrication, la vente et la distribution de plats cuisinés, pizza et d'une manière générale de tous produits alimentaires à emporter, à livrer et à consommer sur place. La vente de boissons, glaces, sandwichs et pâtisseries sèches. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 15 000 euros Gérance : Madame Camille BOUCHER et Monsieur Emmanuel DELESTRE, demeurant 71 Chemin Gaston, 33140 VILLENAVE D'ORNON Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis La Gérance

L22EJ02569

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 13/09/2022 à Bordeaux, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SO'BEAUTY**

Forme : EURL

Capital social : 7400 euros

Siège : 16 place Jean Jaurès 33700 MERIGNAC

Objet : Soins esthétiques du corps et du visage

Durée : 99 ans.

Gérante : Madame Sophie CASTILLON, demeurant 275 avenue des Eyquems 33700 MERIGNAC

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis. La gérante.

L22EJ02572

ASTRELUS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 Font de Meillier, 33790 CAZAUGITAT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAZAUGITAT du 08 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **ASTRELUS**

Siège : 2 Font de Meillier, 33790 CAZAUGITAT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition, l'administration, l'exploitation de tous biens et domaines agricoles soit directement soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la Société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes modalités. La vente et la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que tous produits qui sont le prolongement des actes de productions réalisées par la société ou qui ont pour support l'exploitation. Le négoce de vins. La location de gîtes et chambres d'hôtes en milieu rural et toutes activités d'agritourisme s'y rapportant. L'organisation d'évènements.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Frédéric ANDRE, demeurant 2 Font de Meillier 33790 CAZAUGITAT

Directeur général : Mme Valérie ANDRE, demeurant 2 Font de Meillier 33790 CAZAUGITAT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ02586

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22.09.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : **EURL Maxime BATSALL**. Siège social : 32 Chemin du Tambour 33770 SALLES. Objet social : Le nettoyage et l'entretien de locaux à usage professionnel, notamment le nettoyage de fin de chantier, l'entretien des bureaux, le nettoyage avant et après déménagement, la décontamination de locaux (incendies, décès...). Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 500 €. Gérance sans limitation de durée : M. Maxime BATSALL demeurant 32 Chemin du Tambour 33770 SALLES. RCS BORDEAUX.

L22EJ02588

Diana HENRY
Avocate à Médiatrice
83, Avenue d'Arès 33200 Bordeaux
diana.henry@avocat-conseil.fr
Tél. 09 53 45 12 90

Par acte sous seing privé en date du 12.09.22 il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination sociale: **ATOMMS**. Capital: 3.024.005 €. Siège social : 87 avenue d'Arès - 33200 BORDEAUX. Objet social: prise de participation dans toutes sociétés, quelque soit leur forme et leur objet ; gestion éventuelle de ces participations, et notamment en qualité de mandataire social; activités de direction, gestion, administration et conseil du groupe, fourniture à ses filiales de prestations de services à caractère administratif, juridique, comptable, financier, commercial, logistique, immobilier… ; acquisition de tous éléments d'actifs mobiliers et immobiliers ; Durée : 99 ans. Gérance: Mme Sabine BESSEDE et Monsieur Alban BESSEDE, demeurant 87 avenue d'Arès - 33200 BORDEAUX. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX. Pour avis

L22EJ02589

SCCV VAYRES MASCARET

Société civile de construction vente au capital de 1 000 euros,
siège social :
10 Avenue de l'Eglise Romane,
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12-09-2022 à Bordeaux, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme social : Société civile de construction vente.

Dénomination sociale : SCCV VAYRES MASCARET

Siège social : 10 Avenue de l'Eglise Romane, 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

Objet social :

L'acquisition d'un terrain d'une superficie d'environ 5 219 m² cadastré AC 246 sise entre l'Avenue de la Gare et l'Avenue du Thil sur la commune de VAYRES (33870), ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain;

L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation de logements et d'une médiathèque.

La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ;

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

Durée de la société : 20 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés ;

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires.

Gérance : SAS SGE PARTICIPATION, au capital de 5 470 393.60 euros, enregistrée au RCS de BORDEAUX 517 736 195, domiciliée au 10 Avenue de l'Eglise Romane 33370 Artigues-Près-Bordeauxx

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

La Gérance

L22EJ02596

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **UZZA**

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1.000 euros

Siège social : 2, chemin de Mestrasseau 33470 Gujan-Mestras

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans

Apports : Les associés ont effectué un apport en numéraire de 1.000 euros

Gérant : Monsieur Alexandre BOUSSAT 2, chemin de Mestrasseau 33470 Gujan-Mestras

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

L22EJ02614

JEN'BEAUTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 285 Rue Nationale
33240 ST ANDRE DE CUBZAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : JEN'BEAUTE

Siège social : 285 Rue Nationale, 33240 ST ANDRE DE CUBZAC

Objet social : L'exploitation d'un salon d'esthétique : réalisation d'activités d'épilation, de manucure et pédicure, de prothésiste ongulaire, de soins du corps et du visage, de maquillage, d'extension de cils, de rehaussement de cil, de presso thérapie, d'épilation définitive, de vernis semi permanent, de sauna infrarouge, de photo rajeunissement, de soins minceur, de modelage et plus généralement de tout soin de beauté de la personne,

La vente de tous produits se rattachant à l'activité et notamment de produits de beauté, de parfumerie et d'accessoires de mode,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros

Gérance : Madame Jennyfer FONTAN, demeurant 213 Chemin Planchet 33620 CUBNEZAIS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance

L22EJ02616

FIDUCIAL SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

ADRIENERGIES Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 32 Chemin du Commandeur, 33450 ST LOUBES Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 26/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : **ADRIENERGIES** Siège : 32 Chemin du Commandeur, 33450 ST LOUBES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 2 000 euros Objet : - Réalisation de tous travaux de plomberie, chauffage, climatisation, pose, entretien, maintenance de chaudière, fioul, panneaux solaires, thermiques et photovoltaïques de chaudière bois, granules, pellets, ramonage, électricité, installation de tout équipement sanitaire, assainissement, frigoriste, terrassement, petite maçonnerie, isolation, électroménagiste, carreleur. - La vente de tout matériel et équipement de chauffage, ventilation, climatisation, isolation ainsi que tout équipement sanitaire. - Réalisation de toutes opérations compatibles avec cet objet, s'y rapportant ou contribuant à sa réalisation. - De manière générale, tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Adrien VAN MEIR, demeurant 32 Chemin du Commandeur, 33450 ST LOUBES. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS Le Président

L22EJ02618

---

les avocats
DAMIEN BARRE
Avocat
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 BORDEAUX CEDEX

RM BEAUTY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social :
10 Bis Chemin du Moulin
33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

Par acte sous-seing privé du 26 septembre 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **RM BEAUTY**

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 10 Bis Chemin du Moulin - 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

Capital : 500 €

Objet : Prothésiste ciliaire, extensions de cils, Vente de produits cosmétiques

Président : Marine TREMEAU, demeurant 10 Bis Chemin du Moulin - 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

Directeur Général : Anthony MONTALIER, demeurant 10 Bis Chemin du Moulin - 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

Transmission des actions : En cas de pluralité d'associés, les transmissions d'actions sont libres entre associés. En revanche, la pleine propriété, l'usufruit, la nue-propriété ou une part indivise des actions ne peuvent être transmises à toute autre personne, que ce soit par cession, succession, donation, apport, fusion, scission, apports partiels d'actifs, liquidation d'une communauté de biens entre époux, ou tout autre moyen, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les décisions extraordinaires.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

L22EJ02627

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 septembre 2022, à Bordeaux.

Dénomination : **JANEL'S.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 4 rue Morton, 33200 BORDEAUX.

Objet : L'exploitation d'un salon de coiffure, les prestations de coiffure et services connexes en France et à l'étranger, la commercialisation de produits de beauté et d'hygiène.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Madame Jana AKHALAIA, demeurant 8 lotissement Malbot, 33360 QUINSAC

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX.

Pour avis.

L22EJ02636

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 28 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **AVENIR CHAUD FROID**

Siège social : 58d, route de Créon - 33670 LE POUT

Objet social :

- Vente et installation d'appareils de chauffage et de climatisation

- Entretien et réparation d'appareils de chauffage et de climatisation

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Gérald VASQUEZ, demeurant 58d, route de Créon - 33670 LE POUT.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance

L22EJ02677

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

A2C COURTAGE SUD-OUEST

Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000,00 €
Siège social : 7, rue Lafon
33100 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. établi à BORDEAUX en date du 26 septembre 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : A2C COURTAGE SUD-OUEST,

SIEGE SOCIAL : 7 rue Lafon - 33100 BORDEAUX

OBJET : L'activité de courtage en assurance-crédit, affacturage, caution bancaire, recouvrement, renseignement commercial, de courtier intermédiaire en opérations de banque et en service de paiement (IOBSP).

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 20 000 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT :

- La société «STUGO», société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à BORDEAUX (33000) - 7, rue Lafon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 832.559.876.

DIRECTEUR GENERAL :

-La société «A2C DEVELOPPEMENT», société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé à RENNES (35000) - 13, Boulevard Magenta, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 901.188.128.,

IMMATRICULATION au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le président

L22EJ02684

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **TOIT ET BOIS**

FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

CAPITAL : 2 000 euros

SIEGE SOCIAL : 4 Les denias 33390 Saint Paul

OBJET : Charpente-Couverture

DUREE : 50 années

GERANCE :

- Monsieur Kévin MARTINEZ demeurant 4 Les denias 33390 SAINT PAUL

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne.

L22EJ02690

Cabinet Médocain
L'expertise comptable

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 septembre 2022, à LESPARRE-MEDOC.

Dénomination : **ENERGIES CONSULTING**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 17 RUE DE LA TOUCARRE, 33340 Lesparre Medoc.

Objet : La fourniture de prestations de services de bureau d'étude en relation avec toutes énergies renouvelables, l'animation commerciale sur évènements ponctuels et foires en relation avec toutes énergies renouvelables, l'apport d'affaires dans le domaine des énergies, la formation d'équipes commerciales, toutes opérations annexes ou connexes..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toute cession d'actions, même entre actionnaires, sera soumise à agrément de la collectivité des actionnaires.La décision d'agrément est prise par décision collective des actionnaires à la majorité des deux tiers..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur DOMINIQUE THOUVENIN 17 RUE DE LA TOUCARRE 33340 Lesparre Medoc.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L22EJ02700

FIDUCIAL SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

CASA FBM Société par actions simplifiée au capital de 500 euros Siège social : 41 Cours de la Marne, 33800 BORDEAUX Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 27/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : CASA FBM Siège : 41 Cours de la Marne, 33800 BORDEAUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 500 euros Objet : Restauration de type rapide, vente de boissons non alcoolisées Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Faysal BEN MECHICHI demeurant 77 rue de Crécy, 77860 QUINCY VOISINS. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS Le Président

L22EJ02703

Me Fanny Baudouin
16 cours Portal
33000 BORDEAUX

Avis est donné de la constitution de la société **AUDACE**, société à responsabilité limitée- Capital : 2.000 €, en numéraire - OBJET : l'exercice de la profession d'avocat telle que définie par les dispositions légales et règlementaires en vigueur - SIEGE : 16 cours Portal- 33000 BORDEAUX - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX.

COGERANTS : Madame Céline RAINAUT, le 4 mars 1986 à NICE (06) de nationalité française, domiciliée 16 cours Portal à BORDEAUX (33000),

Madame Fanny BAUDOUIN, née le 31 octobre 1989 à BRESSUIRE (79) de nationalité française, domiciliée 16 cours Portal à BORDEAUX (33000),

Toutes les cessions sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié du capital social.

L22EJ02724

PVBAVOCATS
Société d'Avocats
215, rue Samuel Morse, le Triade 3
34000 MONTPELLIER

Par acte électronique SSP du 21/09/2022, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **BONINO COMPAGNIE** Objet social : La propriété l'acquisition et la gestion, pour son propre compte exclusivement, de toutes valeurs mobilières et autres droits sociaux (à l'exception de ceux conférant la qualité de commerçant à leur titulaire) ou tous autres titres dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères, commerciales, industrielles, financières ou civiles, détenus en pleine-propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ces mêmes biens devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société pour autant qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société ; Siège social : 49 rue de l'Observatoire 33110 Le Bouscat. Capital : 269 080 €, Durée : 99 ans Gérance : M. BONNIN Pascal, demeurant 49 rue de l'Observatoire 33110 Le Bouscat Clause d'agrément : La cession des titres soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité de plus des deux tiers des voix attachées aux parts sociales. Immatriculation au RCS de Bordeaux

L22EJ02734

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : **SCI LEILA**

Forme juridique : SCI

Capital : 1 000 euros, composé d'apports en numéraire, divisé en 1 000 parts sociales de 1 euro chacune

Siège social : 55a rue de Gariès - 33700 MERIGNAC

Objet : la société a pour objet, en France et à l'étranger, l'acquisition de tout immeuble, la mise en valeur du ou desdits immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Gérant : Monsieur Mohamed ZEBBOUDJ, né le 03/12/1984 à Sidi Moussa (Algérie), demeurant à Lormont (33310), 21 rue Georges Jérôme DURET, de nationalité algérienne.

Durée : 99 ans

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux

Pour avis

L22EJ02740

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23.09.2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

SDU Immo

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par bail, location ou autrement de biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire. La vente de tous immeubles et biens immobiliers. L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Siège social : 6 Lotissement Les Jardins de l'Hermitage - Route de l'Hermitage - 33370 POMPIGNAC.

Capital : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Stéphane DUVAL, demeurant : 6 Lotissement Les Jardins de l'Hermitage - Route de l'Hermitage 33370 POMPIGNAC.

Cessions de parts : les cessions de parts sont soumises à agrément donné par décision collective extraordinaire des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L22EJ02755

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à BORDEAUX, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : **CLAITHE**,

Siège social : 6 rue NOTRE DAME, BORDEAUX (Gironde)

Objet : Toutes activités d'agence de Communication, activité publicitaire, de conseil en communication et marketing au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif. Le conseil et l'assistance opérationnelle apportés aux entreprises et autres organisations en matière de relations presse, relations publiques, réseaux sociaux, évènements et communication. Toute activité de relations presse et relations publiques. Toute activité d'agence de publicité, notamment la conception et réalisation de campagnes publicitaires, promotions de ventes et publicité sur lieu de vente. Activité de création graphique et de production vidéo et 3D. L'organisation de tout évènement public, privé ou associatif tels que, spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires. L'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non avec son objet social en ce compris tout véhicule terrestre, bateau, navire ou aéronef.

Toute activité de gestion, de développement et de commercialisation de produits et de prestations de services dans le secteur des technologies de l'information et de la communication ; notamment l'informatique, la télématique, les télécommunications et Internet.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Capital fixe de 2 000 euros

Gérance : Madame CLAIRE THEPENIER-PERRIN, demeurant 6 rue NOTRE DAME, BORDEAUX (Gironde),

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

L22EJ02756

ECHOS JUDICIAIRES-GIRONDINS
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

Delta Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : **CALICOBA**

SIEGE SOCIAL : 9, rue du Royaume-Uni - 33600 PESSAC

OBJET SOCIAL :

-la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, côtés en bourse ou non côtés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales,

-l'animation par prestations de services et de management dans les sociétés filiales, notamment la gestion administrative, juridique, commerciale et financière de toute société filiale, la gestion des investissements mobiliers et immobiliers, la gestion du personnel et de la politique de développement,

-la création, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

-et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire ;

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout Associé a le droit de participer aux Décisions Collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre de ses Actions, avec un nombre de voix égal au nombre des Actions qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective à zéro heure.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

DIRIGEANT : Le premier Président de la Société nommé sans limitation de durée est Monsieur Timothée, Jean-Claude, Guy BRUXELLE, né le 1er avril 1997 à BORDEAUX (33000), de nationalité Française, demeurant 9, rue du Royaume-Uni à PESSAC (33600)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence

L22EJ02757

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à LATRESNE du 28/09/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **POMPI**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège : LATRESNE (33360), 23 chemin d'Arcins

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 Euros

Objet : Acquisition, construction, propriété et vente de tous biens et droits immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel- Gestion et administration de tous immeubles

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président sans limitation de durée: la SAS ROCHINVEST au capital de 514200 euros, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 434 902 862 ayant son siège social 23 chemin d'Arcins 33360 LATRESNE et représentée par M. Antoine DA ROCHA DIAS, son Président

Immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Pour avis,

Le Président

L22EJ02764

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Arnaud VIOSSANGE, Notaire à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, 216 bis, rue Nationale, le 23 septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Dénomination : **SCI MORENITA**.

Siège social : BORDEAUX (33200), 28 Impasse de Saint Amand.

Durée : 99 années

Capital : 252.000,00€

Apports numéraires : 2.000,00€

Apports immobiliers : 250.000,00€, situé à ARCACHON, 85 avenue Guy de Maupassant.

Cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérants : Mr Hugues BACHELLERIE et Mme Véronique BEX épouse BACHELLERIE demeurant BORDEAUX, 28 Impasse Saint Amand.

Immatriculation : RCS BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

L22EJ02768

OFFICE NOTARIAL BASTIDE - PONT DE PIERRE

11 Allée Serr 33100 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Alain Jonoux, Notaire Associé de la SARL « NOTASERR », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (33100), 11 Allée Serr, le 13 septembre 2022, enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux le 14 septembre 2022, volume 2022N, numéro 4703, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes : dénomination : **SCI MOBILETTE** ; siège social : BORDEAUX (33100), 63 rue Reignier ; durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. ; capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) constitué d'apports en numéraire ; objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; cessions de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice social commencera le jour de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés et sera clos le 31 décembre 2022. Le gérant est Madame Françoise CATOIRE-JAY demeurant 63 rue Reignier à BORDEAUX (33100) pour une durée illimitée. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L22EJ02558

MODIFICATIONS

Kappa Consultants

MEDS
SAS
au capital social de 1 000 Euros
Siège social :
12 rue Gustave Eiffel
21200 BEAUNE
SIREN 882 096 076
R.C.S. DIJON

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 30 juin 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 7-9 Allé Hausmann CS 50037 - 33070 BORDEAUX Cedex.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

22EJ21934

MARCHE BELLEVILLE. S.A.S. au capital de 2 500 €. Siège social : 13 Rue Marcel Bensac 33290 PAREMPUYRE. R.C.S. BORDEAUX 898.027.438. Aux termes de la décision de la gérance de la décision de la présidente en date du 19 août 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 35 Rue des Menuts 33000 BORDEAUX, à compter du 19 août 2022. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Pour avis.

22EJ22045

BEAUNE FORMATION
SASau capital social de 10 000 Euros
Siège social :
12 rue Gustave Eiffel
21200 BEAUNE
SIREN 800 159 493
R.C.S. DIJON

TRANSFERT DU SIÈGE

Le 30 juin 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 7-9 Allées Haussmann - CS 50037 - 33070 BORDEAUX.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

22EJ22115

Kappa Consultants

SCI L'AGE D'OR BEAUNE MALADIERES
Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social :
12 rue Gustave Eiffel
21200 BEAUNE
891 565 319 RCS DIJON

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 30 juin 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 7-9 Allées Haussmann - CS 50037 - 33070 BORDEAUX.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

22EJ23248

Kappa Consultants

SCI L'AGE D'OR CHATEAUNEUF DE GALAURE
Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 12 rue Gustave Eiffel - 21200 BEAUNE
853 783 876 RCS DIJON

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 30 juin 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 7-9 Allées Haussmann - CS 50037 - 33070 BORDEAUX.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

22EJ23272

A3C
Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

NRJ FORME
SARL au capital de 6 000 euros
Siège social : MOLEON
CTRE COMMERCIAL MOLEON-MOLEON PARK 2
33210 LANGON
803 356 179 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 01/02/2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marion MARASCALCHI de ses fonctions de gérant à compter du 01/02/2020 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Madame Marion MARASCALCHI a été supprimée.

22EJ23615

Kappa Consultants

SCI L'AGE D'OR GENISSIEUX

Société Civile Immobilière
au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 12 rue Gustave Eiffel - 21200 BEAUNE
SIREN 539 574 293
R.C.S. DIJON

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 30 juin 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 7-9 Allées Haussmann - CS 50037 - 33070 BORDEAUX.

En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.
22EJ23280

SYLPHI

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
6 rue du Bas Trigonant
24420 ANTONNE ET TRIGONANT
820 753 572 RCS PERIGUEUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération du 01/08/2022, l'AGE a décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social du 6 rue du Bas Trigonant, 24420 ANTONNE ET TRIGONANT à Résidence Villa Marine, 19 Boulevard du Général Leclerc, 33120 ARCACHON et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société qui est immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 820 753 572 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport d'échange ou autrement, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, la vente de tous immeubles et droits immobiliers bâtis ou non bâtis, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans à compter du 06/06/2016.

Capital social : 1 000 euros d'apports en numéraire.

Pour avis

La Gérance
22EJ23388

GFA J M 2 C

Aux termes d'une délibération en date du 31/05/2022, l'A.G.E des associés de la Groupement Foncier Agricole **GFA J M 2 C** a décidé de transférer le siège social du 2Rue Claude Boyer - 81000 ALBI au 6Lieudit Poitou - 33570 LUSSAC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance
22EJ23683

---

esencia
Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

SELARL C.D.B.N

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Chirurgiens-Dentistes
Au capital de 196 540,30 Euros
Siège social : 1 Rue Claude Boucher
33300 Bordeaux
523 192 094 R.C.S. Bordeaux

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'un acte unanime des associés du 13 juillet 2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante Mme Léopoldine Silvestre, demeurant 58 rue Brizard 33000 Bordeaux à effet du 3 octobre 2022. L'article 1.7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.
22EJ24162

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF, Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, www.compagnie-fiduciaire.com, contact@groupecf.com

WEBIZA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 Allée du Grand Bois, 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC
882 321 193 RCS BORDEAUX

MODIFICATION REPRESENTANT LEGAUX

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 26/07/2022, il résulte que la Société VJ MEDIA, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 78 000 euros, dont le siège social est 7 rue des Champs Brizards, 28300 CHAMPHOL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 917 811 549, a été nommée Directrice Générale en remplacement de Monsieur Vincent JODEAU, démissionnaire.
22EJ24204

FIDAL
19, avenue du Président John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL & DÉMISSION DG

Par décisions du 9 juin 2022, les associés de la SAS **LA CASA MUNDO**, ont pris la décision de transférer le siège social de la société du 39 Chemin de la Gaillarde 33710 TEUILLAC au Domaine des Hugons – 5 Chemin des neufs fonds – 33710 PRIGNAC ET MARCAMPS et ont pris acte de la démission de Monsieur Fabien LEMONDE en qualité de Directeur Général. L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié.
22EJ24291

---

esencia
Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

« SELARL DOCTEUR MATTHIEU DUPONT »

SELARL de Chirurgiens-Dentistes au Capital de 1 000,00 Euros
Siège Social : 169 rue Emile Combes – 33700 Mérignac
R.C.S Bordeaux 884 818 105

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 30 septembre 2021, il a été pris acte de la fin de la fonction de co-gérant de M. Axel Large-Cazanave suite à l'arrivée de son terme. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.
22EJ24168

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF, Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, www.compagnie-fiduciaire.com, contact@groupecf.com

AGENCE COOPERATIVE INDUSTRIE EMPLOI RECRUTEMENT - ACIER -

Société par actions simplifiée
au capital de 5 200 euros
Siège social : 40 avenue Maryse Bastié
33520 BRUGES
891 862 831 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive du 30 octobre 2020, Monsieur Jean-Michel GAUDIN, 35 rue Jean Descas BP 30 33032 BORDEAUX CEDEX, a été nommé Commissaire aux Comptes Titulaire et la Société BSF AUDIT, dont le siège social est situé 35 rue Jean Descas BP 30 33032 BORDEAUX CEDEX, Commissaire aux Comptes suppléant. POUR AVIS Le Président
22EJ24182

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF, Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, www.compagnie-fiduciaire.com, contact@groupecf.com

HOLDING GARCIA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
porté à 107 210 euros
Siège social : 26 rue Edmond Doré - CAZAUX
33260 LA TESTE DE BUCH
888 699 980 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet 2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 106 210 euros par voie d'apport en nature, le capital étant ainsi porté de 1 000 euros à 107 210 euros. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis. La Gérance
22EJ24233

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF, Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, www.compagnie-fiduciaire.com, contact@groupecf.com

SARL ALLENZO

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
porté à 207 450 euros
Siège social : 405, avenue d'Eysines
33110 LE BOUSCAT
508 186 087 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 11 juillet 2022 que : - le capital social a été augmenté de 199 950 euros par voie d'apport en nature le capital étant ainsi porté de 7 500 euros à 207 450 euros- le siège social a été transféré du 405 avenue d'Eysines - 33110 LE BOUSCAT au 1 rue Désiré Granet - 33380 BIGANOS à compter de ce jour. Les articles 4, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance
22EJ24221

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF, Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, www.compagnie-fiduciaire.com, contact@groupecf.com

ADDICT MERIGNAC SOLEIL

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 Rue Albert Einstein - Parc Chemin Long - Zone Commerciale, 33700 MERIGNAC
830 280 509 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes d'une décision en date du 22/09/2022, l'associée unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale ADDICT MERIGNAC SOLEIL par BGB COIFFURE MERIGNAC et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
22EJ24222

CF Compagnie Fiduciaire — Groupe CF, Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, www.compagnie-fiduciaire.com, contact@groupecf.com

AGENCE OLIVIER CABANES ARCHITECTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 36 rue Delphin Loche 33130 BEGLES
818 994 832 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 01/09/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 36 rue Delphin Loche, 33130 BEGLES au 43-45 rue d'Armagnac 33800 BORDEAUX à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
22EJ24288

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HPL

Société à responsabilité limitée
au capital de 912 100 euros
porté à 1 463 350 euros
Siège social : 28 rue de l'aiguillon
33260 LA TESTE DE BUCH
752 599 050 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 11 juillet 2022 que le capital social a été augmenté de 551 250 euros par voie d'apport en nature le capital étant ainsi porté de 912 100 euros à 1 463 350 euros. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. La Gérance

22EJ24231

TAM TAM CONSEIL

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social :
126 Rue Championnet
75018 PARIS
407 499 714 RCS PARIS

Aux termes d'une décision en date du 13juillet 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 126 Rue Championnet, 75018 PARIS au 49 place du Lieutenant Serge Duhourquet 33130BEGLES à compter du 13 juillet 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 407 499 714 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Président : Madame Corine GODICHAUD,

demeurant 49 Place du lieutenant Serge DUHOURQUET, 33 130 BEGLES

POUR AVIS Le Président

22EJ24299

FIDAL
19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société **ANTOINE GRANDS CRUS**, SAS au capital de 100.000 € – 901 920 256 RCS Bordeaux, donne avis de ce que le 1/09/2022 le siège social a été transféré du 268 rue Judaïque 33000 Bordeaux au 131 avenue de la Libération 33110 Le Bouscat.

22EJ24248

---

les avocats
SCP CHEPEAU, LUMEAU
& Associés
Avocats à la Cour
148, cours du Médoc
33300 BORDEAUX

Par décisions du 31/03/2022 de la société **EVINAL**, SAS au capital de 618.500 €, 802 529 230 RCS BORDEAUX, il a été décidé de transférer le siège social du 17, place Gambetta – 33110 LE BOUSCAT au 3, allée Sauternes – 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC.

22EJ24358

SOCIETE D'INSTALLATION, DE REPARATION ET D'ENTRETIEN DE MATERIEL DE STATION SERVICE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : Rue Jean Giraudoux, 33290 LE PIAN MEDOC
321.537.425 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 9 septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Christian PIERRE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Christian PIERRE demeurant 185 Chemin des Bouvreuils 33290 LE PIAN MEDOC

22EJ24321

CHAMANN

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 75 AVENUE DU MEDOC
33950 LEGE CAP FERRET
911 560 282 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du 22/09/2022, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 26/09/2022 :

L'associé unique décide d'étendre, à compter de ce jour l'objet social à l'activité d'ébénisterie.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit:

"ARTICLE 2 - Objet
La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement:
- Agencement intérieur et extérieur;
- Ebénisterie;
- Petit travaux de bricolage;
- Menuiserie;
- Réalisation de skateboards, surfs, équipements connexes et objets décoratifs;
- Design, graphisme;
- Ingénierie mécanique

Le reste de l'article demeure inchangé.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ24391

GB audit conseil
20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

SARL DUMAS & LOZES

S.A.R.L. au capital de 90 000 €
Siège social : 16 La Lustre
33710 BOURG SUR GIRONDE
824 433 163 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 26/09/2022, l'associé unique a pris acte de la démission de Christian DUMAS de ses fonctions de co-gérant à compter du 26/09/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance.

22EJ24385

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

209 AGENCY

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 rue de Terre Noire
33290 BLANQUEFORT
809 234 578 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée 209 AGENCY a décidé de transférer le siège social du 4, rue de Terre Noire 33290 BLANQUEFORT au 7, Chemin Passage de Lartigue 33290 LE PIAN MEDOC à compter du 1er septembre 2022 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

En suivant par délibération en date du 1er septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 10 000 parts sociales de 1 euro chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président :

Monsieur Guillaume GIRAUDET-BACCHIOLELLI,

demeurant 7, Chemin Passage de Lartigue, 33290 LE PIAN MEDOC

Directeur général :

Madame Laure GIRAUDET-BACCHIOLELLI, demeurant 7, Chemin Passage de Lartigue 33290 LE PIAN MEDOC

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Guillaume GIRAUDET-BACCHIOLELLI, demeurant 7, Chemin Passage de Lartigue 33290 LE PIAN MEDOC et Madame Laure GIRAUDET-BACCHIOLELLI demeurant 7, Chemin Passage de Lartigue 33290 LE PIAN MEDOC.

POUR AVIS

Le Président

22EJ24392

Redlink
NOUVELLE-AQUITAINE
ABR & ASSOCIES
4 quai Hubert PROM
33300 BORDEAUX
Tél : 05 35 54 51 54

LOGIFI

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €
Sise 250 rue des droits de l'homme,
ZAC de la Garosse, 33240
SAINT ANDRE DE CUBZAC
403 011 638 RCS DE LIBOURNE

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 22 septembre 2022, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 960.000 € par voie d'augmentation de la valeur nominale des parts sociales.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 1.000.000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis

22EJ24420

SCI MADRAS

SCI au capital de 300 €
Siège social : 10 RUE CLAUDE DEBUSSY
33520 BRUGES
884 828 245 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 07/07/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **72 avenue Charles De Gaulle 33520 BRUGES** à compter du 07/07/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ24425

SARL CC-DB
70 rue Croix de Seguey
33 000 Bordeaux

ALS PARTICIPATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
Siège social : 10 B Rue Marie Curie
33 380 MIOS
817 468 499 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décisions du 31 août 2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 358 820,00 euros par incorporation de réserves. Le capital social est désormais fixé à 400 000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance

22EJ24433

GROUPE PIA INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 5 000 euros Siège social : 60 Boulevard Pierre 1er 33000 BORDEAUX 788 800 019 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'une décision en date du 23/12/2021, l'associée unique a nommé : Monsieur Wilfrid KERANGALL, Né le 10 octobre 1970 à LIBREVILLE (GABON), De nationalité française, Demeurant 27 rue Fernand Barthélémy 33200 BORDEAUX, en qualité de gérant sans limitation de durée, en remplacement de Yann LAJUS, démissionnaire.

22EJ24516

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

BIEN FONDE

Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 26, rue du Dadé – 33260 La Teste De Buch 899 005 136 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 6/09/2022 des associés de la SAS BIEN FONDE a décidé de transférer le siège social du « 26, rue du Dadé – 33260 La Teste De Buch » au « 119, Cours de la République - 33 470 GUJAN MESTRAS » à compter du 6/09/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ; a pris acte de la démission de la SAS SUBLIMMO33 (Siège : « 26, rue du Dadé – 33260 La Teste De Buch » - RCS Bordeaux 442192498) de son mandat de Président et a nommé la SARL DOUVAURAT (Siège : « 119, Cours de la République - 33 470 GUJAN MESTRAS» - RCS Bordeaux 481 973 378) avec effet à compter du 6/09/2022. POUR AVIS. Le Président

22EJ24491

ATPR

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros Siège social : ZA du Grand chemin, 33 370 YVRAC 380 375 501 RCS BORDEAUX

FIN DE MISSION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2021, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la désignation d'un nouveau commissaire aux comptes suite à l'expiration des mandats de Bruno MARTRENCHAR, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Patrice BAUDRY, commissaire aux comptes suppléant.

POUR AVIS

Le Président

22EJ24509

Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon – Langon – Mérignac – Portets.
www.a3caudit.com

PIZZA POM'S

Société à responsabilité limitée au capital de 990 euros Siège social : 234 Av Pasteur 33 185 Le Haillan RCS DE BORDEAUX 509 518 106

DÉMISSION DE CO-GÉRANCE

Aux termes d'une assemblée générale du 30 Aout 22 M. Christophe GAUTERON Co-Gérant a démissionné ce même jour de ses fonctions de co-gérant non associé. Seule Mme GAUTERON Nadia reste gérante non associée

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

22EJ24470

NOLHANN, SARL au capital de 8.000 euros. Siège social : 1 rue de la Mairie, 33720 Virelade. 807 767 512 RCS Bordeaux. L'AGE du 04/07/2022 a décidé de transférer le siège social du 1 rue de la Mairie, 33720 Virelade au 11 rue Colette Besson, 33270 Floirac, à compter du 04/07/2022 et de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale NOLHANN par HERES. En conséquence, les articles 3 et 5 des statuts sont modifiés. En outre, l'AGE a pris acte de la démission de Sabrina BUTEZ épouse LAPLANTE au 04/07/2022 de ses fonctions de cogérant et a nommé en remplacement Océane ALVES MIRANDA, demeurant 5 domaine du Haut Vignaud, 33430 Lignan de Bazas. Pour avis.

22EJ22806

BLANDICE RICHELIEU, SARL au capital de 15000€. Siège: 33 QUAI RICHELIEU 33000 BORDEAUX 850 664 889 RCS BORDEAUX Le 27/08/2022, l'Associé Unique a transféré le siège au 1605 Route de Biriatou 64122 URRUGNE, à compter du 01/09/2022 Radiation au RCS BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS BAYONNE

L2202177

RESTAURANT ORCEAU

Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 16 B Avenue de Plaisance,
33370 YVRAC
915 353 841 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 7 septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 16 B Avenue de Plaisance, 33370 YVRAC au 146 avenue de Saint Médard, 33320 EYSINES à compter du de ce même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

Le Président

L22EJ02271

GRAND JOUR

SCI au capital de 76 020€
Siège social : 5 Chemin du Grand Jour,
33370 YVRAC
914 606 967 RCS BORDEAUX

L'AGE du 20/09/2022 a décidé de transformer la SCI en Groupement Foncier Viticole à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Elle sera opposable aux tiers dès les formalités de publicité réalisées conformément aux textes en vigueur. Elle produit immédiatement effet dans les rapports entre les associés et entre les associés et la gérance. La dénomination de la société, sa durée, son objet social ne sont pas modifiés. Le gérant demeure Rémi Lameras, 10 Cité Feaugas 33100 BORDEAUX.

Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ02286

GRAND JOUR À YVRAC

SCI au capital de 73 080€
Siège social : 5 Chemin du Grand Jour,
33370 YVRAC
914 607 387 RCS BORDEAUX

L'AGE du 20/09/2022 a décidé de transformer la SCI en Groupement Foncier Viticole à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Elle sera opposable aux tiers dès les formalités de publicité réalisées conformément aux textes en vigueur. Elle produit immédiatement effet dans les rapports entre les associés et entre les associés et la gérance. La dénomination de la société, sa durée, son objet social ne sont pas modifiés. Le gérant demeure Rémi Lameras, 10 Cité Feaugas 33100 BORDEAUX.

Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ02288

RAPID'PRESSING

SASU au capital de 7 622,24 €
Siège social : 36 rue Jean Burguet
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°393 485 891

L'AGE du 30/06/2022 a décidé à compter du 30/06/2022 de nommer en qualité de président MAX-WELL, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 45 RUE CHANOINE VIDAL - APPT 41 - BAT F, 33300 BORDEAUX, immatriculée sous le n°913345328 au RCS de BORDEAUX en remplacement de M. COUMET DENIS, pour cause de démission.

Modification au RCS de BORDEAUX

Pour avis

CHRISTINE DOTHEN OMENI

AVOCATS

L22EJ02348

FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

Dénomination :

MELIE YOGA

Forme : SASU.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 780 ROUTE GARTHIEU NORD, 33990 HOURTIN.
847702586 RCS de Bordeaux.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 21 septembre 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 21 septembre 2022, de transférer le siège social à 35 B avenue Gabriel Peri, 93400 St Ouen sur Seine.

Radiation du RCS de Bordeaux et immatriculation au RCS de Bobigny.

L22EJ02372

FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **GLM EDITIONS.**

Forme : SAS.

Capital social : 2100 euros.

Siège social : 21 Avenue LEO LAGRANGE, 33110 LE BOUSCAT.

809231673 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 21 septembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2022, de transférer le siège social à 71 avenue Léo Lagrange, 33110 LE BOUSCAT.

En conséquence, l'article 4 des statuts sera modifié.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ02374

Rectificatif à l'annonce parue le 09/09/2022 concernant la société : **EURL CONCEPT-AUTO**, il y avait lieu de lire La clôture des opérations de liquidation à compter du 23/08/2022. Radiation du RCS de LIBOURNE

L22EJ02375

---

6 XPOS

SARL au capital de 20 000 €
8 Rue Pierre Georges Latécoère,
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX n° 837 600 550

AVIS DE CONTINUATION D'ACTIVITE MALGRÉ PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Par acte du 24/05/2022, prenant effet le 24/05/2022, l'associée unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société malgré une perte de la moitié du capital social.

Validation: RCS de BORDEAUX.

L22EJ02376

L'ARTIGIANO MANGIATUTTO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000 Euros
Siège social : 6 rue des Ayres
33000 Bordeaux
523 501 096 RCS BORDEAUX

Aux termes de la délibération en date du 15 septembre 2022, les associés statuant conformément aux dispositions de l'article L. 233-42 du Code de commerce ont décidé qu'il n'y a pas lieu à la dissolution anticipée de la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention faite au RCS de BORDEAUX

L22EJ02377

LOUISE

Société Civile Immobilière au capital de 100,00 €
Siège social : 51 bis cours du quatorze juillet 33210 LANGON
482 167 863 RCS BORDEAUX

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 01/05/2022, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 01/05/2022 de LANGON (Gironde), angle du 51 bis cours du quatorze juillet et 63-65 rue Longin à SAINT-PARDON-DE-CONQUES (Gironde), 644 Route de Conques. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.

L22EJ02378

SELARL AQUITAINE AVOCATS
Société d'Avocats inscrite au Barreau de Bayonne
Maître Denis MAZELLA -
Maître François MADDEDU
Espace Rive Gauche - 66 allées Marines -
64100 BAYONNE
e-mail : selarl@aquitaine-avocats.fr
Tel : 05-59-31-13-26

SCI BLOIS-FOUCHER-GOUBERT

SCI au capital de 440.000 €
9 rue du Bois de Lartigue
33290 PAREMPUYRE
917 690 679 RCS BORDEAUX

L'AGE du 15 septembre 2022 a réduit le capital social de 220.000 € pour le ramener à 220.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

L22EJ02383

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU CHATEAU MAURIAN DE PRADE

RCS BORDEAUX 421 395 492
Siège à LE PIAN MEDOC (33290)
Chemin des Vignes Lieudit Poujeau
Au capital de 320.142,94 €

AUGMENTION CAPITAL SOCIAL.

Aux termes d'un acte reçu par Maître Cécile YAIGRE-BOYÉ notaire à BORDEAUX le 8 juin 2022 publié le 6 juillet 2022 et d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 juin 2022 il a été constaté l'augmentation du capital social de la société suite à l'apport en nature effectué par Monsieur et Madame Jean-Pierre CANTELAUBE pour la somme de 17.379,19 euros, et par la création de 114 parts sociales

Le capital social est désormais fixé à la somme de 337.522,13 euros.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera faite au RCS DE BORDEAUX

Pour avis.

L22EJ02384

SUD CONSTRUCTIONS ET DALLAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 161 Bis rue Emile Combes
33270 FLOIRAC
RCS BORDEAUX 501 076 814

Aux termes d'une délibération en date du 29 juillet 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

L22EJ02387

L'ABEL

SC au capital de 1 000 €
Siège social : 33110 LE BOUSCAT
25 rue Abel
842 432 031 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au Lieudit Le Treuilh Route d'Arengosse - Arjuzanx - 40110 MORCENX LA NOUVELLE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée du RCS de BORDEAUX et immatriculée au RCS DE MONT DE MARSAN.

L22EJ02392

FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **GLM MUSIC**.

Forme : SAS.

Capital social : 2100 euros.

Siège social : 21 Avenue LEO LAGRANGE 33110 LE BOUSCAT.

809 477 615 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 21 septembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 octobre 2022, de transférer le siège social à 71 avenue Léo Lagrange, 33110 LE BOUSCAT. En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié. Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L22EJ02408

S.E.L.A.R.L. CABINET JURIDIQUE LALANDE ET ASSOCIES
AVOCATS INSCRITS AU BARREAU DE SAINTES
5 Rue des Boucheries
17130 MONTENDRE

AVIS

CONCRET
Société par actions simplifiée
au capital de 112.200 euros
Siège social :
12 Avenue Henri Becquerel
33700 MERIGNAC
419 747 175 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale

Ordinaire Annuelle en date du 15 juin 2022 il résulte que :

- La Société CLAVERIE AUDIT, domiciliée 28 avenue Charles de Gaulles à LA BREDE (33650), a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur François CLAVERIE, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

- Le mandat de la Société S.A.E.C. LALANDE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, a été renouvelé pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ02412

SCP Dominique CINTAS & Delphine DETRIEUX
Notaires associées à LA REOLE (33190)
34 rue Gambetta

RÉDUCTION DU CAPITAL

SCI CANOVA

Société Civile Immobilière
au capital de 20 100 €
Siège social :
9 rue de l'Ecole 33190 LA REOLE
RCS BORDEAUX 800 548 240

Aux termes d'une délibération en date du 21/09/22, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé de réduire le capital social d'une somme de 20 000 € pour le porter de 20 100 € à 100 € par la diminution de 2000 parts sociales.

En conséquence, l'article des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 20 100 €

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 100 €

Pour avis,

Le notaire

L22EJ02413

WORKSTREAM

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 35B avenue du Port Aérien,
33600 PESSAC
888 827 300 RCS BORDEAUX

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 03/08/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L22EJ02416

JOHAN MONZIE ARCHITECTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 25 Rue Michel Montaigne
33500 LIBOURNE
819 782 178 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 4 juillet 2022 l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social du 25 Rue Michel Montaigne, 33500 LIBOURNE au 3, Port de Perpignan 33126 SAINT MICHEL DE FRONSAC à compter du 1er juillet 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L22EJ02420

Cabinet ML FARGEAUD
Société d'Expertise Comptable

PP FERMETURES

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 rue Léon Roches,
33000 BORDEAUX
488.522.236 RCS BORDEAUX

Le 21 septembre 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

L22EJ02421

CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX SAS

SAS au capital de 24 040 000 euros
Siège social : rue Jean Samazeuilh,
33300 Bordeaux
453 091 316 RCS Bordeaux

Suivant procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 7 septembre 2022, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société, qui devient « **Bordeaux Events and more** » SAS à compter du 7 septembre 2022. L'article 3 des statuts de la SAS a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis et mention.

L22EJ02424

GP CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 7 allées de Chartres
33000 BORDEAUX
N° R.C.S. BORDEAUX : 908 608 417
(la « Société «)

AVIS DE CHANGEMENT DE PRESIDENT

Par décision de l'Associé unique daté du 22 septembre 2022, Monsieur Gentian PIRJANI demeurant 846 rue de Papon 33620 CAVIGNAC a été nommé Président de la Société à compter du 22 septembre 2022 pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Stéphane BROGNOLI.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L22EJ02425

ACTIF & ASSOCIÉS
expertise comptable, audit et conseil

BUGADA CARRELAGE

SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 1 rue du Docteur Schweitzer
33340 LESPARRE MEDOC
840 552 343 RCS BORDEAUX

Le 14/09/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L22EJ02428

SARL COFALU KIMPLAY

S.A.R.L. au capital de 2 270 000,00 Euros
Siège social :
66 Allée des Lettres Persanes
33650 LA BREDE
R.C.S : 410 272 546 RCS BORDEAUX

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30/09/2020, il résulte que les mandats de la Société AUCENTUR, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Bruno BESSONNET, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaires aux Comptes.

Pour avis

La gérance

L22EJ02429

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS
POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE
TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

WASH ST JEAN

Société par actions simplifiée
Capital : 1.000 euros
19 allée de la Clairière - 33740 Arès
889 378 154 R.C.S. de Bordeaux

AVIS

Aux termes de ses décisions en date du 15 septembre 2022, l'associée unique a décidé de nommer, en qualité de Directrice Générale, la société LFCM, SAS au capital de 7.500 euros, dont le siège est sis 54 cours Tartas à Arcachon (33), immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 829 712 298, ayant pour représentant permanent Monsieur Loïc Combe, né le 25 décembre 1975 à Paris, demeurant 34 avenue Sainte Marie à Gujan-Mestras (33), à compter du même jour et pour une durée indéterminée,

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ02432

EUROPORTE TERMINAL CONTAINER DU SUD-OUEST

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 rue du Courant
33310 Lormont
817 523 384 R.C.S Bordeaux

Par décision de l'AGE du 30 juin 2022, il a été décidé de nommer le cabinet CBA situé au 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie et immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 382 420 958 en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Gilles Rainaut pour une durée de six exercices.

Pour avis.

L22EJ02433

EIXEM

Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
Siège social : 45 cours du Maréchal Foch
33000 BORDEAUX
830 488 664 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions du Président du 22 septembre 2022, il résulte que le siège social de la société initialement situé 3 avenue Victor Hugo à LE BOUSCAT (33110), appartement 154, a été transféré au 45 cours du Maréchal Foch à Bordeaux (33000) à compter du même jour. L'article 4 « Siège social « des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L22EJ02434

MUTATIONS GESTION TRANSACTION Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 euros Siège social : 90 Avenue Thiers 33 100 BORDEAUX 879 942 191 RCS BORDEAUX AVIS DE PUBLICITE LEGALE D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2022, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, Le représentant légal

L22EJ02440

MUTATIONS IMMO INVEST Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros Siège social : 90 Avenue Thiers 33 100 BORDEAUX 840 357 479 RCS BORDEAUX AVIS DE PUBLICITE LEGALE D'un procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique du 15 septembre 2022, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX; Pour avis, Le représentant légal

L22EJ02441

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

GIRONDE STOCKAGE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Chemin le Sable 33210 TOULENNE
844 235 606 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 01/07/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Cédric MÊMES et Monsieur Franck PEBAYLE, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Cédric MÊMES, demeurant Lieudit Barredoun, 224 allée des Champs Fleuris, 47430 STE MARTHE. DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Franck PEBAYLE, demeurant 9 Chemin de Vallade, 33490 LE PIAN SUR GARONNE. Pour avis Le Président

L22EJ02443

S2AB

SCI au capital de 500 € Siège social : 16 Lieu Dit La Coste 33210 SAINT-PIERRE-DE-MONS RCS BORDEAUX 901739920 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11/09/2022 , il a été décidé de transférer le siège social au 30 Rue des Vignes 86300 VALDIVIENNE à compter du 11/09/2022 . Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de POITIERS.

L22EJ02453

Par décision prise aux termes d'une AGE, en date du 15 septembre 2022; concernant la société dénommée **SCI MYRNOE**, société civile immobilière au capital de 20 000,00 € ayant son siège 17 Rue Ferdinand Lafargue, 33780 SOULAC-SUR-MER, et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 914 634 217 il a été décidé : de transférer le siège social. Ancien siège : 17 Rue Ferdinand Lafargue, 33780 SOULAC-SUR-MER (RCS de BORDEAUX); nouveau siège : 346 Route du Château du Lièvre, 24470 CHAMPS-ROMAIN (RCS DE PERIGUEUX). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis le gérant.

L22EJ02457

ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENTS AUTONOMES D'AQUITAINE

E 3 A

Société à responsabilité limitée
Au capital de 14 500 euros
Siège social : 53 ter avenue de l'Europe
Route de Libourne
33350 Saint-Magne-de-Castillon
497 786 442 RCS LIBOURNE

Aux termes des décisions en date du 28 juillet 2022, l'Associé Unique a pris acte de la démission, à compter du même jour, de Monsieur Luc GAUDILLERE, demeurant 72 Quai de Bacalan 33000 BORDEAUX, de ses fonctions de co-gérant.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis

L22EJ02458

GERTRUDE

SA d'Economie Mixte
au capital de 594 551,17 Euros
Siège social 9 rue de Ségur
33000 Bordeaux
321 523 086 RCS Bordeaux

Lors de la séance du Conseil de Bordeaux Métropole du 25 novembre 2021, il a été procédé, par délibération, à la modification de la désignation des représentants de Bordeaux Métropole auprès de notre Société d'Economie Mixte.

Pour l'Assemblée Générale ont été désignés

1 titulaire M. Bastien RIVIERES

1 suppléant M. Clément ROSSIGNOL PUECH

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM du 23 juin 2022, la nomination de M. Bastien RIVIERES, né le 1er juillet 1988 à Albi (Tarn), demeurant 11 allée des Lauriers, 33700 Mérignac (Gironde) en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général en remplacement de M. Clément ROSSIGNOL PUECH.

Lors de cette même réunion du Conseil d'Administration du 23 juin 2022, il a été procédé à la nomination de M. Eric FRANCERIES, né le 19 janvier 1966 à Le Bouscat (Gironde), demeurant 50 route de Bordeaux, Petit Piquey, 33950 Lège Cap Ferret (Gironde) en qualité de Directeur Général Délégué.

D'autre part, par courrier en date du 25 octobre 2021, EXPANSO HOLDING SA, Administrateur de la Société GERTRUDE SAEM, a nommé M. Eric BENAYOUN, né le 7 août 1966 à Lannemezan (Hautes-Pyrénées), demeurant 84 rue Renaudel, 33130 Bègles (Gironde), en qualité de représentant permanent en remplacement de M. Jean-Luc MINET. Le Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM a pris acte de cette nomination lors de la réunion du 23 juin 2022.

Pour avis.

L22EJ02461

OFFICE NOTARIAL 20 RUE FERRERE

DUTOUR - DE RUL - LACOSTE - PAGES - PELLET-LAVEVE - DANDIEU- RÉMIA - HUREL,
Notaires Associés
20, rue Ferrère
33000 Bordeaux

Suivant acte reçu le 18 juillet 2022, par Me Astrid DUTOUR, Notaire à BORDEAUX, 20 rue Ferrère contenant retrait d'associé et réduction de capital à la requête de la Société dénommée **L.A.J**, Société civile immobilière au capital de 200,00 €, siège à SAINT-MEDARD-D'EYRANS (33650), 9 chemin de Matelot, SIREN n° 494019748 RCS de BORDEAUX, il a été décidé :

ANCIEN CAPITAL : DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR) et divisé en 20 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement libérées, numérotés de 1 à 20 attribuées comme suit entre les associés :

* Monsieur Laurent DE ARAUJO : 4 parts sociales numérotées de 1 à 4 inclus

* Madame Alice FERNANDES épouse DE ARAUJO : 4 parts sociales numérotées de 5 à 8 inclus

* Monsieur Jean-Philippe DE ARAUJO : 4 parts sociales numérotées de 9 à 12 inclus

* Monsieur Yohan DE ARAUJO : 4 parts sociales numérotées de 13 à 16 inclus

* SARL Constructions et Rénovations Béglaises : 4 parts sociales numérotées de 17 à 20 inclus

NOUVEAU CAPITAL : CENT SOIXANTE EUROS (160,00 EUR) et divisé en en 16 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement libérées, numérotés de 1 à 16 attribuées comme suit :

* Monsieur Laurent de Araujo : 4 parts numérotées de 1 à 4 inclus

* Madame Alice Fernandes épouse de Araujo : 4 parts numérotées de 5 à 8 inclus

* Monsieur Jean-Philippe de Araujo : 4 parts numérotées de 9 à 12 inclus

* Monsieur Yohan de Araujo : 4 parts numérotées de 13 à 16 inclus

Soit un total égal au nombre de titres sociaux composant le capital social actuel.

Pour avis le notaire

L22EJ02490

BDO
EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 25/07/2022, l'associée unique de la Société **OMEGA SYSTEMES AQUITAINE** (SAS, capital : 200 000 €, siège social : Avenue Cassiopée, ZA Galaxies III, 33160 ST MEDARD EN JALLES, 534 539 218 RCS BORDEAUX), statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L22EJ02496

SARL COFALU KIMPLAY

S.A.R.L. au capital de 2 270 000,00 Euros
Siège social :
66 Allée des Lettres Persanes
33650 LA BREDE
R.C.S : 410 272 546 RCS BORDEAUX

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30/07/2022, sur proposition de la gérance, décide de nommer la société à responsabilité limitée, VINCENT GUILLEMIN, domiciliée 4 rue de la Blancherie 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX en qualité de Commissaire aux Comptes de la société, pour une période de six exercices, à compter de l'exercice ouvert le 01 janvier 2022, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Pour avis

La gérance

L22EJ02517

MY ID CONSULT, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros. Siège social : 42 rue Rouget de l'Isle - 92700 COLOMBES - 842 403 776 RCS NANTERRE. Suivant décisions de l'associé unique en date du 22/09/2022, le siège social a été transféré de COLOMBES (92700) - 42 Rue Rouget de l'Isle à BORDEAUX (33000) - 155 rue Fernand AUDEGUIL, et ce à compter rétroactivement du 19/9/2022, et l'article 4 des statuts modifié. La Société qui est immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 842 403 776 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX. La Société, constituée pour 99 années à compter du 18/09/2018, a pour objet social « les activités et prestation en matière de conseil, assistance et formation en stratégie produits cosmétiques, (diagnostique technique, formulation, industriel, études de scénarios de développement et validation de leur faisabilité économique et financière, choix et répartition des investissements....), gouvernance, gestion, et contrôle interne externe des risques. Activités et prestations en matière de conseil, assistance et formation, notamment dans les domaines stratégie de développements produits » et un capital de 1.000 euros composé exclusivement d'apports en numéraire. Président : Monsieur Daniel SACLIER, demeurant 155 rue Fernand AUDEGUIL - 33000 BORDEAUX. Pour avis.

L22EJ02529

DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIÉS
26 PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE
33075 BORDEAUX CEDEX
TÉL 05 56 79 65 45
FAX 05 56 51 63 97
scp@droft.com
www.avocat-ducos-ader.fr

AQUITAINE FIT 04,

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros,
Centre Commercial Ouest
34, Avenue Descartes,
33160 SAINT MEDARD
RCS BORDEAUX 842 795 304

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 2 septembre 2022, il a été pris acte de la démission de Monsieur Victor SETTE de ses fonctions de Président et de la nomination de Monsieur Romain CHASSELOUP, né le 10 novembre 1981 à BLAYE (33), de nationalité française, demeurant Rue Théodoree Monod, 33140 VILLENAVE D'ORNON pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Pour avis, l'assemblée générale

L22EJ02533

UNION RÉGIONALE AGRICOLE BORDELAISE

dont le siège social est au 217 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC, SIRET 412 4629 130 00010

AVIS DE PROJET D'APPORT

Dans le cadre du projet d'apport des branches d'activités des syndicats :

-Union Régionale Agricole Bordelaise, dont le siège social est au 217 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC, SIRET 412 462 913 00010, représenté le par PASCAL SIRAT, suite à une décision du conseil d'administration en date du 15 SEPTEMBRE 2022

-Enosens-Grézillac, dont le siège social est au, 279 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC - SIRET 324 444 033 00017, représenté le par LAURENT SIOZARD suite à une décision du conseil d'administration en date du 15 SEPTEMBRE 2022

-Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac, 22 chemin le Vergey- 33410 CADILLAC, SIRET 781 861 430 00028, représenté le par AURELIA SOUCHAL-CAUMONT suite à une décision du conseil d'administration en date du 26 JUILLET 2022

Au profit du syndicat :

-Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine, dont le siège social est au 217 route de Lolibey, 33420 Grézillac, SIRET 919 162 420 00013, représentée par M. LAURENT SIOZARD suite à une décision du conseil d'administration en date du 23 AOUT 2022

Aux termes d'un projet d'acte d'apport et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par les Assemblées Générales Extraordinaires :

-du 3 Novembre 2022 pour L'Union Régionale Agricole Bordelaise

-du 3 Novembre 2022 pour Enosens Grezillac

-du 7 Novembre 2022 pour le Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac

-et du 2 Décembre 2022 pour le bénéficiaire des apports,

les syndicats ; Union Régionale Agricole Bordelaise, Enosens-Grézillac et Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac apportent leur branche autonome des activités à l'Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit.

Actif net apportés : à l'Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit, les apports étant effectués sur la base de leur valeur nette comptable au 30 juin 2022 :

• Pour le syndicat Union Régionale Agricole Bordelaise :

TOTAL ACTIF : 818 044 euros

TOTAL PASSIF : 208130 euros

ACTIF NET APPORTE : 609 914 euros

• Pour le syndicat Enosens-Grézillac

TOTAL ACTIF : 2 117 632 euros

TOTAL PASSIF : 204 228 euros

ACTIF NET APPORTE : 1 913 404 euros

• Pour le syndicat Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac

TOTAL ACTIF : 629 313 euros

TOTAL PASSIF : 186 159 euros

ACTIF NET APPORTE : 443 154 euros

Le projet d'apport et les annexes attachées sont déposés au siège des syndicats concernés.

Opposition pourra être formulée auprès du Tribunal compétent.

Pour avis

L22EJ02535

UNION AGRICOLE ET ŒNOLOGIQUE D'AQUITAINE

dont le siège social est au 217 route de Lolibey, 33420 Grézillac,
SIRET 919 162 420 00013

AVIS DE PROJET D'APPORT

Dans le cadre du projet d'apport des branches d'activités des syndicats :

- Union Régionale Agricole Bordelaise, dont le siège social est au 217 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC, SIRET 412 462 913 00010, représenté le par PASCAL SIRAT, suite à une décision du conseil d'administration en date du 15 SEPTEMBRE 2022

-Enosens-Grézillac, dont le siège social est au ,279 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC - SIRET 324 444 033 00017, représenté le par LAURENT SIOZARD suite à une décision du conseil d'administration en date du 15 SEPTEMBRE 2022

-Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac, 22 chemin le Vergey- 33410 CADILLAC, SIRET 781 861 430 00028, représenté le par AURELIA SOUCHAL-CAUMONT suite à une décision du conseil d'administration en date du 26 JUILLET 2022

Au profit du syndicat :

-Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine, dont le siège social est au 217 route de Lolibey, 33420 Grézillac, SIRET 919 162 420 00013, représentée par M. LAURENT SIOZARD suite à une décision du conseil d'administration en date du 23 AOUT 2022

Aux termes d'un projet d'acte d'apport et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par les Assemblées Générales Extraordinaires :

-du 3 Novembre 2022 pour L'Union Régionale Agricole Bordelaise

-du 3 Novembre 2022 pour Enosens Grezillac

-du 7 Novembre 2022 pour le Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac

-et du 2 Décembre 2022 pour le bénéficiaire des apports,

les syndicats ; Union Régionale Agricole Bordelaise, Enosens-Grézillac et Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac apportent leur branche autonome des activités à l'Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit.

Actif net apportés : à l'Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit, les apports étant effectués sur la base de leur valeur nette comptable au 30 juin 2022 :

• Pour le syndicat Union Régionale Agricole Bordelaise :

TOTAL ACTIF : 818 044 euros

TOTAL PASSIF : 208 130 euros

ACTIF NET APPORTE : 609 914 euros

• Pour le syndicat Enosens-Grézillac

TOTAL ACTIF : 2 117 632 euros

TOTAL PASSIF : 204 228 euros

ACTIF NET APPORTE : 1 913 404 euros

• Pour le syndicat Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac

TOTAL ACTIF : 629 313 euros

TOTAL PASSIF : 186 159 euros

ACTIF NET APPORTE : 443 154 euros

Le projet d'apport et les annexes attachées sont déposés au siège des syndicats concernés.

Opposition pourra être formulée auprès du Tribunal compétent.

Pour avis

L22EJ02536

ENOSENS-GRÉZILLAC

dont le siège social est au 279 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC - SIRET 324 444 033 00017

AVIS DE PROJET D'APPORT

Dans le cadre du projet d'apport des branches d'activités des syndicats :

-Union Régionale Agricole Bordelaise, dont le siège social est au 217 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC, SIRET 412 462 913 00010, représenté le par PASCAL SIRAT, suite à une décision du conseil d'administration en date du 15 SEPTEMBRE 2022

-Enosens-Grézillac, dont le siège social est au ,279 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC - SIRET 324 444 033 00017, représenté le par LAURENT SIOZARD suite à une décision du conseil d'administration en date du 15 SEPTEMBRE 2022

-Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac, 22 chemin le Vergey- 33410 CADILLAC, SIRET 781 861 430 00028, représenté le par AURELIA SOUCHAL-CAUMONT suite à une décision du conseil d'administration en date du 26 JUILLET 2022

Au profit du syndicat :

-Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine, dont le siège social est au 217 route de Lolibey, 33420 Grézillac, SIRET 919 162 420 00013, représentée par M. LAURENT SIOZARD suite à une décision du conseil d'administration en date du 23 AOUT 2022

Aux termes d'un projet d'acte d'apport et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par les Assemblées Générales Extraordinaires :

-du 3 Novembre 2022 pour L'Union Régionale Agricole Bordelaise

-du 3 Novembre 2022 pour Enosens Grezillac

-du 7 Novembre 2022 pour le Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac

-et du 2 Décembre 2022 pour le bénéficiaire des apports,

les syndicats ; Union Régionale Agricole Bordelaise, Enosens-Grézillac et Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac apportent leur branche autonome des activités à l'Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit.

Actif net apportés : à l'Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit, les apports étant effectués sur la base de leur valeur nette comptable au 30 juin 2022 :

• Pour le syndicat Union Régionale Agricole Bordelaise :

TOTAL ACTIF : 818 044 euros

TOTAL PASSIF : 208 130 euros

ACTIF NET APPORTE : 609 914 euros

• Pour le syndicat Enosens-Grézillac

TOTAL ACTIF : 2 117 632 euros

TOTAL PASSIF : 204 228 euros

ACTIF NET APPORTE : 1 913 404 euros

• Pour le syndicat Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac

TOTAL ACTIF : 629 313 euros

TOTAL PASSIF : 186 159 euros

ACTIF NET APPORTE :443 154.euros

Le projet d'apport et les annexes attachées sont déposés au siège des syndicats concernés.

Opposition pourra être formulée auprès du Tribunal compétent.

Pour avis

L22EJ02538

CRÉATEURS
D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE
BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

CENTRE D'ETUDES ET D'INFORMATIONS ŒNOLOGIQUES DE CADILLAC

22 chemin le Vergey- 33410 CADILLAC,
SIRET 781 861 430 00028

AVIS DE PROJET D'APPORT

Dans le cadre du projet d'apport des branches d'activités des syndicats :

-Union Régionale Agricole Bordelaise, dont le siège social est au 217 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC, SIRET 412 462 913 00010, représenté le par PASCAL SIRAT, suite à une décision du conseil d'administration en date du 15 SEPTEMBRE 2022

-Enosens-Grézillac, dont le siège social est au, 279 ROUTE DE LOLIBEY - 33420 - GREZILLAC - SIRET 324 444 033 00017, représenté le par LAURENT SIOZARD suite à une décision du conseil d'administration en date du 15 SEPTEMBRE 2022

-Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac, 22 chemin le Vergey- 33410 CADILLAC, SIRET 781 861 430 00028, représenté le par AURELIA SOUCHAL-CAUMONT suite à une décision du conseil d'administration en date du 26 JUILLET 2022

Au profit du syndicat :

-Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine, dont le siège social est au 217 route de Lolibey, 33420 Grézillac, SIRET 919 162 420 00013, représentée par M. LAURENT SIOZARD suite à une décision du conseil d'administration en date du 23 AOUT 2022

Aux termes d'un projet d'acte d'apport et sous réserve de l'approbation définitive de l'opération par les Assemblées Générales Extraordinaires :

-du 3 Novembre 2022 pour L'Union Régionale Agricole Bordelaise

-du 3 Novembre 2022 pour Enosens Grezillac

-du 7 Novembre 2022 pour le Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac

-et du 2 Décembre 2022 pour le bénéficiaire des apports,

les syndicats ; Union Régionale Agricole Bordelaise, Enosens-Grézillac et Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac apportent leur branche autonome des activités à l'Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit.

Actif net apportés : à l'Union Agricole et Œnologique d'Aquitaine avec effet au 31 décembre 2022 à minuit, les apports étant effectués sur la base de leur valeur nette comptable au 30 juin 2022 :
• Pour le syndicat Union Régionale Agricole Bordelaise :

TOTAL ACTIF : 818 044 euros

TOTAL PASSIF : 208 130 euros

ACTIF NET APPORTE : 609 914 euros
• Pour le syndicat Enosens-Grézillac

TOTAL ACTIF : 2 117 632 euros

TOTAL PASSIF : 204 228 euros

ACTIF NET APPORTE : 1 913 404 euros

• Pour le syndicat Centre d'Etudes et d'Informations Œnologiques de Cadillac

TOTAL ACTIF : 629 313 euros

TOTAL PASSIF : 186 159 euros

ACTIF NET APPORTE : 443 154 euros

Le projet d'apport et les annexes attachées sont déposés au siège des syndicats concernés.

Opposition pourra être formulée auprès du Tribunal compétent.

Pour avis

L22EJ02539

GABMAJU

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 13 Chemin Chanteloiseau
33650 La Brède
843 423 799 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01er Septembre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 13 Chemin Chanteloiseau 33650 La Brède, à compter du 1er Septembre 2022. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé au 9 Bis route Jean de Ramon 33650 Martillac.

Nouvelle mention

Le siège social est fixé au 13 Chemin Chanteloiseau 33650 La Brède.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis,

L22EJ02541

AHBL
AVOCATS

OR

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 300.000 euros
Siège social : 2 route des Fermes
33610 CESTAS
443 907 167 RCS BORDEAUX

Par décision du 21/09/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour. Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

Forme

-Ancienne mention : Société à responsabilité limitée à associé unique

-Nouvelle mention : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Administration

-Anciennes mentions :

Gérant : Monsieur Olivier ROLLIN, 44 rue Binaud, 33300 BORDEAUX

-Nouvelles mentions :

Président : Monsieur Olivier ROLLIN, 44 rue Binaud, 33300 BORDEAUX

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L22EJ02556

BEN&CO BIO

SAS au capital de 41 000 €
Cours du Maréchal Foch
Centre Commercial Super U
33720 PODENSAC
RCS BORDEAUX 844 363 754

Par AGE du 19/09/2022, il a été décidé la transformation de la Société en SARL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale, le capital social, l'adresse du siège social, l'objet social, la durée de la société et la date de clôture des exercices sociaux demeurent inchangés. Sous sa nouvelle forme, sont nommés cogérants pour une durée indéterminée M. Stephen COHEN DE LARA, demeurant 34 rue Jean Xambilly, 33140 Villenave-d'Ornon et Mr Rémi BENHAMOU, demeurant 7 square des vignes, Appt E13, 33650 Martillac. Pour avis

L22EJ02565

THEALYS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 9 chemin de RHODES
33 370 POMPIGNAC
901 617 027 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 12 septembre 2022 :

L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme de mille (1 000) euros.

Il est divisé en cent (100) parts sociales de dix (10) euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cinq-cent mille neuf-cent quatre-vingts (500 980) euros.

Il est divisé en cinquante mille quatre-vingt-dix-huit (50 098) parts sociales de dix (10,00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance

L22EJ02573

MIND GOLD SAS au capital de 100 € Siège social : 35 Rue Pauline Kergomard, 33800 BORDEAUX 912 433 448 RCS de BORDEAUX Le 04/07/2022, l'AGE a décidé de modifier l'objet social comme suit : Achat et vente d'ouvrages en métaux précieux.. Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ02574

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

MODIFICATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ALTER OAK-Société Par Actions Simplifiée au capital de 207 000,00 euros-Siège social : 375 Avenue de Tivoli-33110 LE BOUSCAT-534 226 394 RCS BORDEAUX- D'un procès-verbal d'assemblée en date du 30 juin 2022 il résulte que : Le commissaire aux comptes suppléant, la SARL ALEXCAT, RCS BORDEAUX 439 809 609, dont le siège social est rue Cardinal Richaud, Le Fugon, 33 300 BORDEAUX, assurera désormais la mission de commissaire aux comptes titulaire, aux lieu et place de Monsieur Lionel GADY, démissionnaire, et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2023. La SAS ALTUM, RCS BORDEAUX 301 572 442, dont le siège social est rue Cardinal Richaud, Le Fugon, 33 300 BORDEAUX, est nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de la SARL ALEXCAT, et ce pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2023. Pour avis, le Président.

L22EJ02580

FIDUCIAIRE AQUITAINE
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

COIFFURE L'ORCHIDEE SAUVAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 2 rue Capdeville - 33000 BORDEAUX
822 868 253 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 13 septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

L22EJ02581

VINTAGE CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 250 000 euros
Siège social : 239, cours du Maréchal Gallieni 33000 BORDEAUX
535145163 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une Assemblée du 30 juin 2022, les associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 250 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Luis Filipe RODRIGUES COVELO, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :

La société VINTAGE INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 1 235 000 euros, ayant son siège social 239, cours du maréchal gallieni 33000 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 823 939 855.

Représentée par Monsieur Luis Filipe RODRIGUES COVELO.

COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : la société ERECAPLURIEL AUDIT, titulaire.

Pour avis

Le Président

L22EJ02583

STRAT CONSULTANT

SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 75 rue Mac Carthy
33200 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°384 093 209

L'AGE du 31/08/2022 a décidé le transfert du siège social au 15 Allées des Bainasses, 10 Résidence La Moutchica, 33680 LACANAU à compter du 31/08/2022.

Pour avis

M. Le Breton Blon Patrick

L22EJ02585

JCD PROMOTION 2

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : 9 avenue Pythagore
Domaine de Pelus, 33700 MERIGNAC
892 152 083 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 20/09/2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L22EJ02594

GROUPE CAEC
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE
ARTIGUES - BORDEAUX - LUNSON - MERIGNAC

JOURNEY STUDIO CYCLE

SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 57 cours d'ALBRET, 33000 BORDEAUX
853 831 576 RCS BORDEAUX

DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une AGM du 03/08/2022, les associés ont pris acte de la démission de M. Sylvain BRUDO de ses fonctions de Directeur Général à effet du 03/08/2022. Il n'a pas été pourvu à son remplacement. POUR AVIS. Le Président

L22EJ02609

Diana HENRY
Avocate & Médiatrice
83, Avenue d'Arès 33200 Bordeaux
diana.henry@avocat-conseil.fr
Tél. 09 53 45 12 90

Par décisions du 27.06.22, les associés de la **SCI Cabinet paramédical de Saint-Augustin**, SCI au capital de 10 €, ayant son siège social 1 rue de la Fontaine d'Arlac - 33700 MERIGNAC, 840 599 013 RCS BORDEAUX, ont décidé le transfert du siège social au 177 rue Berruer - 33000 BORDEAUX, à compter du 01.09.22. Pour avis

L22EJ02617

CHEZ TONY

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE AU CAPITAL DE 10.671,43 €
SIEGE SOCIAL : MARCHE MUNICIPAL - BANCS 20 ET 23 33120 ARCACHON
409 514 072 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée en date du 23 septembre 2022 la société HOLDING CHEZ TONY, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 81, Avenue de la République 33380 MIOS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 913 493 953 R.C.S. BORDEAUX, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Antonio DA CUNHA, démissionnaire.

Pour avis

Le Président

L22EJ02620

KIDS LITERIE

Société par actions simplifiée
capital 10 000 €
ancien siège social : 90 avenue du Château d'Eau 33700 MERIGNAC
Nouveau siège social :15 rue Blaise Pascal 33127 SAINT JEAN D'ILLAC
RCS BORDEAUX 838 676 112

Aux termes du procès verbal de l'AGE du 1ER septembre 2022, il a été décidé de transférer le siège social du 90 avenue du Château d'Eau 33700 MERIGNAC à 15 rue Blaise Pascal 33127 SAINT JEAN D'ILLAC ce à compter du 1er septembre 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence

L22EJ02625

GROUPE DPI

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social :
115 Boulevard Antoine Gautier
33000 BORDEAUX
894 971 662 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 23/09/2022, il résulte que : Madame Julie TEXIER, demeurant 115 Boulevard Gautier, 33000 BORDEAUX a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Alexis CONQUERET, démissionnaire

L22EJ02635

RESIDENCE PEREIRE

Société civile de construction - vente
au capital de 1 525 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
814 562 930 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société RESIDENCE PEREIRE, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société RESIDENCE PEREIRE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02639

LES TERRASSES DU BOCAGE

Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
789 944 154 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LES TERRASSES DU BOCAGE, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LES TERRASSES DU BOCAGE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02640

PISCINE SAINTE CROIX

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
799 824 891 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société PISCINE SAINTE CROIX, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PISCINE SAINTE CROIX peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02641

LES TERRASSES DE JADE

Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
809 748 684 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LES TERRASSES DE JADE, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LES TERRASSES DE JADE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02642

LES TERRASSES DU PARC

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
751 735 465 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LES TERRASSES DU PARC, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LES TERRASSES DU PARC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02643

LES TERRASSES DE LA POINTE

Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
751 813 536 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LES TERRASSES DE LA POINTE, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LES TERRASSES DE LA POINTE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02644

LES TERRASSES DE BEL AIR

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
812 055 689 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LES TERRASSES DE BEL AIR, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LES TERRASSES DE BEL AIR peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02645

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

LES ALLEES STELLA

Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
538 867 821 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LES ALLEES STELLA, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LES ALLEES STELLA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02646

LES FRAIGNES

Société en nom collectif au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
492 736 764 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LES FRAIGNES, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LES FRAIGNES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02647

LE QUARTET

Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
810 194 860 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LE QUARTET, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LE QUARTET peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02648

LE PATIO DE MAURIAC

Société en nom collectif
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
523 967 099 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LE PATIO DE MAURIAC, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LE PATIO DE MAURIAC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02650

LE JARDIN DES MILLESIMES

Société en nom collectif
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
500 026 166 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LE JARDIN DES MILLESIMES, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LE JARDIN DES MILLESIMES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02652

ILOT 4 MERIGNAC

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
528 393 283 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société ILOT 4 MERIGNAC, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ILOT 4 MERIGNAC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02653

DU PONT DES HALLES-RUNGIS

Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
525 221 149 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société DU PONT DES HALLES-RUNGIS, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société DU PONT DES HALLES-RUNGIS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02654

LE DOMAINE D'AURAY

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
798 797 957 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LE DOMAINE D'AURAY, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LE DOMAINE D'AURAY peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02655

CONFLUENCE

Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
811 176 080 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société CONFLUENCE, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société CONFLUENCE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02656

GRAND LARGE

Société en nom collectif au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
792 754 541 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société GRAND LARGE, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société GRAND LARGE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02657

LE CARRE DES MINIMES

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
754 013 407 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société LE CARRE DES MINIMES, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société LE CARRE DES MINIMES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02658

BRITANEA

Société civile immobilière
de construction vente
au capital de 1.525 euros
Siège social :
20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
810 545 038 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société BRITANEA, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société BRITANEA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02659

BALLERINA 2

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
791 580 962 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société BALLERINA 2, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société BALLERINA 2 peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02660

AFFINITY

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
803 757 277 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société AFFINITY, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société AFFINITY peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02661

188-190 AVENUE DU MEDOC

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
808 632 590 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société 188-190 AVENUE DU MEDOC, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société 188-190 AVENUE DU MEDOC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02663

RIVES MARINES

Société civile
de construction - vente
au capital de 1 525 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
791 605 496 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société RIVES MARINES, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société RIVES MARINES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02665

SERRES CARADOC

Société civile
de construction - vente
au capital de 1 525 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
794 269 696 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société SERRES CARADOC, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SERRES CARADOC peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02666

SORELHIA

Société civile
de construction - vente
au capital de 1 525 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
523 861 235 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société SORELHIA, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SORELHIA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02668

4 RUE DE L'INDUSTRIE

Société civile immobilière de construction
vente au capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
797 401 205 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société 4 RUE DE L'INDUSTRIE, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société 4 RUE DE L'INDUSTRIE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02669

TERRA NOVA

Société civile
de construction - vente
au capital de 1 525 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
792 744 542 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société TERRA NOVA, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société TERRA NOVA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02670

LT SHOWERTEC

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Gros,
33330 SAINT PEY D'ARMENS
842 953 192 RCS LIBOURNE

NOMINATION CAC

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 septembre 2022, la société FIDECO AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros, ayant son siège social 10 Rue Léon Sazerat, 87000 LIMOGES immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIMOGES sous le numéro 512 784 281, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Pour avis.

L22EJ02672

VILLA LES CHENES

Société civile
de construction - vente
au capital de 1 525 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
801 610 437 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société VILLA LES CHENES, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société VILLA LES CHENES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02674

MINERAL

SELARL au capital de 12.500 euros
Siège social : 12 Place de la Bourse
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 790 233 159

Aux termes d'une acte unanime en date du 26.09.2022 :

- le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 2.500 euros, pour être porté de 10.000 euros à 12.500 euros par création de 250 parts sociales nouvelles.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

- Me Sophie Larronde-Champilou, demeurant 7 Rue de Beychevelle 33127 Martignas-sur-Jalle, et Me Jean-Baptiste Thial de Bordenave, demeurant 39 Rue Nauville 33000 Bordeaux, ont été nommés cogérants à compter du 01.10.2022 pour une durée illimitée.

L22EJ02675

VILLAS ITSASOA

Société civile
de construction - vente
au capital de 1 525 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
539 773 051 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société VILLAS ITSASOA, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société VILLAS ITSASOA peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02676

VILLA VICTOR LOUIS

Société civile
de construction - vente
au capital de 1 525 euros
Siège social :
20/24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC
794 022 632 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 septembre 2022, la société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514, a, en sa qualité d'associé unique de la société VILLA VICTOR LOUIS, décidé la dissolution anticipée, sans liquidation de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société VICTOR LOUIS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02678

DB3C

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 600 000 euros
Siège social : 35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
383 185 444 RCS Bordeaux

FUSION

Le traité de fusion établi le 19/08/2022 avec GERNEZ-DB3C, SARL au capital de 357 300 euros sis 35 Avenue Auguste Ferret, 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 398 453 571, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC le 24/08/2022. En application des dispositions de l'article L236-11 du Code de Commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective de l'associée de la société absorbante. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 26/09/2022. La société DB3C détenant 100 % du capital social de GERNEZ-DB3C, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux, il n'a pas été procédé à une parité d'échange et une augmentation de capital et, GERNEZ-DB3C est dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par GERNEZ-DB3C entre le 01/01/2022 et le 26/09/2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou la charge de DB3C et considérées comme accomplies par DB3C depuis le 01/01/2022.

Pour avis, Le représentant légal

L22EJ02679

GERNEZ-DB3C

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 357 300 euros
Siège social : 35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
398 453 571 RCS Bordeaux

DISSOLUTON SANS LIQUIDATION

Le traité de fusion établi le 18/08/2022 avec DB3C, SARL au capital de 600 000 euros sis 35 Avenue Auguste Ferret, 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 383 185 444, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC le 24/08/2022. En application des dispositions de l'article L236-11 du Code de Commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective de l'associée de la société absorbante. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 26/09/2022 avec effet rétroactif au 01/01/2022. La société DB3Cdétenant 100 % du capital de GERNEZ-DB3C, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux, il n'a pas été procédé à une parité d'échange et une augmentation de capital et, GERNEZ-DB3C est dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis, le représentant légal

L22EJ02681

JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 39
www.jaso.fr

S.C.I LARREY

Société civile immobilière au capital de 152,45 euros
Siège social : Hideou Le Gas
(33620) CAVIGNAC
413 074 709 RCS BORDEAUX

AVIS DE FUSION ET D'AUGMENTATION DE CAPITAL

1) Le 24 juin 2022, la Société SAS LARREY (absorbée) et la société SCI LARREY (absorbante), ont établi un projet de fusion aux termes duquel l'absorbée faisait apport, à titre de fusion à l'absorbante sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant son patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la Société SAS LARREY à la société SCI LARREY dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par les AGE des sociétés SCI LARREY et SAS LARREY en date du 2 août 2022.

En rémunération de cet apport-fusion, l'AG de la société SCI LARREY a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 434,48 €, pour le porter de 152,45 € à 586,93 €, au moyen de la création de 285 parts nouvelles, de 1,52 € euros de nominal, entièrement libérées, attribuées aux associés de la société SAS LARREY autres que le société absorbante.

La différence entre le montant de l'actif net apporté par la société S.A.S LARREY et le montant de l'augmentation de capital a constitué une prime de fusion inscrite au passif du bilan de la société S.C.I LARREY.

Ne pouvant détenir ses propres parts sociales, la société S.C.I LARREY a procédé, immédiatement après l'augmentation de capital, à une réduction de capital de 149,41 €, lesdites parts étant annulées. Le capital social a ainsi été ramené à 437,52 €.

La différence entre la valeur réelle de ces parts et le montant de la réduction de capital nécessaire à leur annulation s'est imputé, à due concurrence, sur la prime de fusion, alors égale à 1.259.771,69 €.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 2 août 2022. Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er mars 2022.

4) L'AGE de la société SCI LARREY, réunie le 2 août 2022, a également décidé à compter du même jour de transférer le siège social de la Société à 59 Masson (33690) MARIONS.

5) En conséquence, l'AGE de la société SCI LARREY a modifié les articles 5, 6 et 7 des statuts.

L22EJ02691

les avocats

HARDOUIN EDWIGE
34 rue Jean Burguet
33000 BORDEAUX
05.56.30.25.66

CGM

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social :
32 rue du Grand Maurian
33000 BORDEAUX
RCS Bordeaux n°813 398 898

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 21 septembre 2022 il a été décidé de transférer le siège social du 32 Rue du Grand Maurian à BORDEAUX (33000) au 7 rue Cours Pasteur à BORDEAUX (33000) à compter du 21 septembre 2022 et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence.

Pour avis.

L22EJ02692

les avocats

HARDOUIN EDWIGE
34 rue Jean Burguet
33000 BORDEAUX
05.56.30.25.66

ULYSSE

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 32 rue du Grand Maurian
33000 BORDEAUX
RCS Bordeaux n° 834 071 847

Aux termes d'une décision de la gérance en date du 21 septembre 2022 il a été décidé de transférer le siège social du 32 Rue du Grand Maurian à BORDEAUX (33000) au 19 Rue Frantz DESPAGNET à BORDEAUX (33000) à compter du 21 septembre 2022 et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence.

Pour avis.

L22EJ02693

CABINET LIDONNE

Société à responsabilité limitée
transformée
en société par actions simplifiée
Au capital de 160 000 euros
Siège social : 10 rue Furtado
33800 BORDEAUX
352 767 370 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 160 000 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Patrick LIDONNE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Patrick LIDONNE demeurant 74 rue Jean Renaud Dandicolle 33000 BORDEAUX, Président de la société.

Pour avis

Le Président

L22EJ02694

T.C.M

rue Charles Tellier - Z.I -
33130 - BEGLES -
Société Anonyme à directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 38.112 euros
R.C.S BORDEAUX B 457 208 155

L'Assemblée Générale extraordinaire du 22 septembre 2022 a décidé d'adopter la forme de société par actions simplifiée à compter du 1er octobre 2022. Les modifications des mentions antérieurement publiées sont les suivantes :

Forme : Ancienne mention : Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Administration : Ancienne mention : Membres du Conseil de Surveillance : Monsieur Bernard HOUQUES et Madame Marie-Noëlle HOUQUES, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000), 49, rue Nicolas Beaujon ; Monsieur Olivier HOUQUES, demeurant à CENON (33150), 15, rue Joseph LABAT, Monsieur Jean-Claude GAGNERE, demeurant à EYSINES (33320), Bois Grammont.

Président du Conseil de Surveillance : Monsieur Bernard HOUQUES

Vice-Président du Conseil de Surveillance : Monsieur Olivier HOUQUES

Directeur Général Unique : Monsieur Grégoire HOUQUES.

Nouvelle mention : Présidente : TCM LOCATION ET ENGINEERING, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est à BEGLES (33130), ZI - Rue Charles Tellier, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 832 317 598, représentée par son Président, Monsieur Grégoire HOUQUES demeurant à LEOGNAN (33850), 115 chemin du Coquillat.

Les mentions antérieures propres aux commissaires aux comptes sont purement et simplement supprimées en application de la Loi Pacte.

Celles propres à la société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance le sont également.

Pour avis

Le Directeur Général Unique

L22EJ02695

CHALAND
GIOVANNONI
AVOCATS ASSOCIES
7, square Stalingrad
13001 MARSEILLE

S.C.I BORDEAUX MOTOS

SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 9, rue Francis Garnier -
33000 BORDEAUX
439 253 170 RCS BORDEAUX

Suivant décisions unanimes des associés en date du 04/08/2022, il a été pris acte de la démission de Monsieur François ROYER de ses fonctions de gérant de la Société et il a été procédé à son remplacement par Monsieur Jean-Jacques COQ, demeurant 3634, chemin de la Louisiane - 13600 LA CIOTAT, pour une durée illimitée, à compter du même jour.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

L22EJ02714

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

AVIS DE MODIFICATION

Nom de la société : SAS A2
Forme juridique :
Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 1.000 € (MILLE EUROS)
RSC BORDEAUX n° : 847 649 399

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

Suivant délibération de l'AGE en date du 12 septembre 2022, il est décidé :

- de la démission du poste de Directeur Général de la SARL AD IMMOBILIER A.D.I. immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 450 866 371,

- de la nomination d'un nouveau Directeur Général, savoir, Alain BOULESTEIX demeurant 17 rue Emile Fourcand 33000 Bordeaux.

L22EJ02718

---

1 2 3
4 5 GFA
7 8 9 EXPERTISE
comptabilité • paie • fiscalité • conseil
GESTION FINANCE ANALYSE ET EXPERTISE
GFA EXPERTISE
12 AV DES MONDAULTS
33270 FLOIRAC

SOCIETE CIVILE AGRICOLE COMPTE DE BARITAULT DU CARPIA Société civile d'exploitation agricole au capital de 369 340,00 euros Siège social : 665 route du Carpia 33 210 CASTETS ET CASTILLON 348 343 310 RCS BORDEAUX La collectivité des associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 16 septembre 2022, a décidé de : - Modifier l'adresse postale de la Société de Lieudit Petit Mayne, 33210 CASTETS ET CASTILLON, à 665 route du Carpia, 33210 CASTETS ET CASTILLON et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence, - Constater une erreur matérielle dans la rédaction des dates de l'exercice social et modifier consécutivement l'article 27 des statuts, - Supprimer les articles de 34 à 36 relatifs à l'immatriculation de la Société. POUR AVIS La gérance

L22EJ02719

---

tgs FRANCE
AVOCATS

GROUPE RESSOURCES ET CHANGEMENT

SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 1 Avenue Neil Armstrong - Immeuble Clément Ader
33700 MERIGNAC
351 810 395 RCS BORDEAUX

REMPLACEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Aux termes de l'AG du 29/06/2022 la collectivité des associés a nommé la société MAZARS, SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 8 320 000 €, dont le siège est Tour Exaltis-61,rue Henri Regnault-92400 COURBEVOIE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 784 824 153, et qui dispose d'un établissement sis 61, Quai de Paludate-33800 BORDEAUX en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement de la société MAZARS FIGEOR, SAS au capital de 1 040 000 €, dont le siège est 61, Quai de Paludate-33800 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le n° 443 457 841, suite à l'opération de fusion simplifiée entre les deux sociétés en date du 31/12/2021, et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ02722

---

the Line
AVOCATS

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

CreativUp
SASU au capital de 1.500€
siège social :
8 Rey Arnauton
33126 Fronsac
(788 535 698 RCS Libourne)

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 26/09/2022, il a été pris acte de la nomination de l'EURL LICANTA HOLDING, au capital de 150.000€ dont le siège est situé 8 Rey Arnauton - 33126 Fronsac (919 565 895 RCS Libourne), en qualité de nouveau Président, à compter du 26/09/2022 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Thomas Antalick, Président démissionnaire.

En conséquence, l'article 26 des statuts « Nomination du Premier Président « a été supprimé.

Mention en sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis,

L22EJ02728

CJF AVOCATS & ASSOCIÉS
CJF AVOCATS & ASSOCIES
Société d'Avocats
20 Boulevard du Lycée - BP
217 - 74006 ANNECY CEDEX

3DITEX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 1, rue Jean- Baptiste Greuze
33160 SAINT MEDARD EN JALLES
(en cours de modification)
843 145 285 RCS BORDEAUX

Par décisions du Président en date du 1ER avril 2022, le siège social a été transféré, à compter du même jour de SAINT MEDARD EN JALLES (33160) 1, rue Jean-Baptiste Greuze à CANEJEAN (33610), Parc d'Activités PAOLA, Bâtiment B2, 7, Avenue de Guitayne, et les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis - RCS BORDEAUX.

L22EJ02731

MAXICOFFEE SHOP SASU au capital de 200 000 € Siège social : 1051 Bd de l'Industrie 33260 La Teste-de-Buch 833 703 887 RCS de Bordeaux Par décisions en date du 26/01/2022, l'associée unique a décidé la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Bordeaux

L22EJ02735

MOUTHON COURTAGE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €
Siège social : 10 bis rue du Cardinal Lecot
33290 BLANQUEFORT
818 291 304 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2022 et du procès-verbal de la gérance du 30/08/2022, il résulte que : 1) Le capital social a été réduit de 490 €, pour le ramener de 1 000 € à 510 € par voie de rachat et annulation de 49 parts sociales appartenant aux associés. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence : Ancienne mention : 1 000 €. Nouvelle mention : 510 €. 2) Monsieur Philippe ROUX demeurant à BLANQUEFORT (Gironde), 10 rue du Cardinal Lecot, a été nommé président à compter du 25 juillet 2022 pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Léa MOUTHON, présidente démissionnaire. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le représentant légal.

L22EJ02736

AB CAB SAS
Cabinet d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Taussat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26
Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

PRO SERVICE VITICOLE MEDOC 33

Société à responsabilité limitée au capital de 200 euros
Siège social : 80 rue Jean Jacques Rousseau 33340 LESPARRE MEDOC
RCS BORDEAUX 848 235 065

Aux termes d'une décision en date du 19 juillet 2022, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 19 juillet 2022 la dénomination sociale «PRO SERVICE VITICOLE MEDOC 33» par «**PRO SERVICE AGRICOLE**» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- de transférer le siège social du 80 rue Jean Jacques Rousseau, 33340 LESPARRE MEDOC au 8 Lotissement Les Allées de Pierre 33340 LESPARRE MEDOC à compter du 19 juillet 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L22EJ02737

LEGIPOLE CONSEIL
S.C.P. SIMON - DELONCA - BROS
Société Civile Professionnelle d'Avocats
Tecnosud 2 - 80 rue James Watt
66100 PERPIGNAN

PIGMA

SAS au capital de 190.080 Euros
Siège Social : 33370 POMPIGNAC
8 allée de Cantillac - Zone artisanale de GACHET
509 795 829 RCS Bordeaux

Aux termes de ses décisions en date du 29/07/2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social au moyen de l'ajout de l'activité secondaire aux activités principales d'éditeur de logiciel et sécurité. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour Avis,

Le Représentant Légal

L22EJ02739

---

les avocats
SCPA Chantal HIRIART-GIANESINI - Nicole LEGRAND
Avocats à la Cour
Droit Fiscal - Droit des sociétés - Droit des affaires
PAU (64000) - 17 rue de Navarre

ACF

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 30 000 €
SIEGE SOCIAL ANCIEN : LE HAILLAN (33185) - 6 RUE DIAMANT
SIEGE SOCIAL NOUVEAU : MERIGNAC (33701) - 3 RUE DU GOLF - PARC INNOLIN - CS 60073
489 542 548 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2022 a décidé de transférer, à compter du 8 août 2022, le siège social et l'établissement principal de LE HAILLAN (33185) - 6 rue Diamant à MERIGNAC (33701) - 3 rue du Golf - Parc Innolin - CS 60073 et de modifier l'article 4 « Siège social « des statuts.

Le dépôt légal sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

L22EJ02744

Cabinet Médocain
L'expertise comptable

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 01/06/2022, de la société **CONCEPT-CUISINES 33** Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2000 Euros, siège social : 25 RUE DU CLAUZET 33340 GAILLAN-EN-MEDOC - RCS BORDEAUX n°808 944 235.

Il a été décidé de transformer la Société par Actions simplifiée unipersonnelle en Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Ont été nommés gérants : Madame BOURSEAU Isabelle, 25 rue du Clauzet 33340 GAILLAN-ENMEDOC,

Monsieur BOURSEAU Thierry, 25 rue du Clauzet 33340 GAILLAN-EN-MEDOC et Madame

BOURSEAU Maxime , 57 route de Plassan 33340 LESPARRE-MEDOC.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

L22EJ02750

LINK

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 320.000 euros
Siège Social : 127 rue Turenne
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 512 798 612

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 26 septembre 2022 que le capital de la Société a été augmenté de la somme totale de 400.144 € par voie de compensation avec une créance liquide et exigible et incorporation du poste prime d'émission.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention :

Capital : 320.000 €

Nouvelle mention :

Capital : 720.144 €

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour extrait,

Le Gérant

L22EJ02751

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS
POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE
TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

SCI MYRIADE LIBOURNE Société Civile immobilière au capital de 150 000 euros Siège social : 353 boulevard du Président Wilson 33000 BORDEAUX RCS 595 750 472 Par décisions d'AG du 28/06/2022, il a été décidé : - d'agréer en qualité de nouvel associé AÉSIO MUTUELLE venue aux droits d'EOVI MCD, associé absorbé ; - de nommer en qualité de gérant, à compter du 28/06/2022, en remplacement de Mr Maurice RONAT démissionnaire, l'associé AÉSIO MUTUELLE, ayant son siège au 4 rue du Général Foy - 75008 PARIS, immatriculé sous le n° Sirene 775 627 391 ; - de désigner Mr Alain TISON, né le 14 janvier 1950 à Bruay La Buissière (62), demeurant au 8 avenue du Chevalier Sansot - 62152 NEUFCHATEL- HARDELOT, en qualité de représentant permanent du nouveau gérant, AÉSIO MUTUELLE. Modification au RCS de Bordeaux

L22EJ02774

SCI MYRIADE WILSON

Société Civile immobilière
au capital de 35 745 euros
Siège social : 353 boulevard du Président Wilson 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 493 189 054

Par décisions d'AG du 28/06/2022, il a été décidé :

- d'agréer en qualité de nouvel associé AÉSIO MUTUELLE, venue aux droits d'EOVI MCD, associé absorbé ;

- de nommer en qualité de gérant, à compter du 28/06/2022, en remplacement de Mr Maurice RONAT démissionnaire, l'associé AÉSIO MUTUELLE, ayant son siège au 4 rue du Général Foy - 75008 PARIS, immatriculé sous le n° Sirene 775 627 391 ;

- de désigner Mr Alain TISON, né le 14 janvier 1950 à Bruay La Buissière (62), demeurant au 8 avenue du Chevalier Sansot - 62152 NEUFCHATEL- HARDELOT, en qualité de représentant permanent du nouveau gérant, AÉSIO MUTUELLE.

Modification au RCS de Bordeaux

L22EJ02777

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

ARTITUDE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 248, boulevard de la Côte d'Argent
33120 ARCACHON
Siège de liquidation : 248, boulevard de la Côte d'Argent
33120 ARCACHON
482 465 259 R.C.S. BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Elsa MINOS, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 248, boulevard de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

22EJ24160

POIRRIER ALEXANDRE

SARL en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 955 allée de Senejac
33290 LE PIAN MEDOC
Siège de liquidation : 955 allée de Senejac
33290 LE PIAN MEDOC
809 721 459 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 20/09/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Alexandre POIRRIER, demeurant 955 allée de Senejac 33290 LE PIAN MEDOC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 955 allée de Senejac 33290 LE PIAN MEDOC.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

22EJ24228

NATHALIE – SARL au capital de 9.600 € – Siège social : 13, avenue Jean Jaurès, 33600 PESSAC – 328 802 467 RCS BORDEAUX.

Par Assemblée Générale du 31/01/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société, Mme Marie-Thérèse BENITO, Gérante, ayant été nommée Liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social où seront notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au R.C.S. de BORDEAUX.

Le Liquidateur, Mme Marie-Thérèse BENITO

22EJ24245

DISSOLUTION - LIQUIDATION

Avis de clôture de liquidation

C.U.M.A DES DEUX PIBOTS

Agrément n°33/420 Immatriculation RCS

de Bordeaux n° 395137243

Siège social : Mairie 33124 Savignac

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 22 septembre à Savignac sur convocation du liquidateur Max DOUX.

Cette assemblée a approuvé les opérationsde liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de son mandat au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation en date du 22/09/2022.

Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS tenu auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Le liquidateur, Max DOUX.

22EJ24440

CONSEILS&SÉCURITÉS SASU au capital de 1 500 € Siège social 11A AVENUE BELLEVUE 33650 LA BREDE 839 930 773 RCS Bordeaux Suivant assemblée générale extraordinaire du 23/09/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23/09/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur Mme BONET CELINE demeurant 11A AVENUE BELLEVUE 33650 LA BREDE. Le siège de la liquidation est fixé au 11A AVENUE BELLEVUE 33650 LA BREDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

22EJ24293

SELARL DE CHIRURGIEN DENTISTE CHRISER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 650 euros
Siège social : 41 Rue de la Croix Blanche
33770 SALLES
442 172 441 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Août 2022, il résulte que:

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame PARADIVIN Christine demeurant 377 Rue de l'Arieste 40460 SANGUINET, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX

22EJ24317

SELARL DE CHIRURGIEN DENTISTE CHRISER

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7 650 euros
Siège social : 41 Rue de la Croix Blanche
33770 SALLES
442 172 441 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 Août 2022, il résulte que:

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 Août 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX

22EJ24318

BERDAPI

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 3 000 EUROS
27 ALLEE DES PETITS ROIS
CHATEAU THOUARS
33400 TALENCE
821 015 948 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 août 2022 de la société BERDAPI.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

22EJ24458

BARTERLINK' Société par actions simplifiée au capital de 230.220 € Siège social : 9, rue André Darbon à BORDEAUX (Gironde) RCS BORDEAUX 818.681.736 Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 septembre 2022 ayant constaté que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Sylvain LHOMMEE, demeurant à VENDAYS-MONTALIVET (33930) 46, Avenue de l'Europe. Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (Gironde) 9, Rue André Darbon, lieu où la correspondance devra être envoyée et où actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des sociétés.

22EJ24227

NATHALIE – SARL en liquidation au capital de 9.600 € – Siège de la liquidation : 13, avenue Jean Jaurès, 33600 PESSAC – 328 802 467 RCS BORDEAUX.

Par Assemblée Générale du 07/06/2022, l'associée unique a approuvé les comptes définitifs du Liquidateur, Mme Marie-Thérèse BENITO, lui a donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du Liquidateur seront déposés auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

22EJ24246

2HAPPM2, Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1 000 euros, 4 Allée des Cèdres - 33520 Bruges, 892 750 563 RCS Bordeaux. Par décision du 09 septembre 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de la liquidation au 31 juillet 2022, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 juillet 2022. Mention au RCS de Bordeaux.

L2202109

ASSURANCES ET PATRIMOINE, SARL au capital de 10000€. Siège: 106 ROUTE DE COUTRAS 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE 799 607 031 RCS LIBOURNE L'AGO du 30/06/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur LAURENT RATINAUD, 106 ROUTE DE COUTRAS 33910 SAINT-DENIS-DE-PILE, fixé le siège de liquidation au siège L'AGO du 30/06/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS LIBOURNE

L2202152

SILMAR AGENCEMENT

Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 000 euros
Siège social : 212 avenue du Médoc
33320 EYSINES (Gironde)
490 717 501 RCS BORDEAUX

L'associé unique par une décision en date du 31 mai 2022, après avoir entendu le rapport de Wilfrid SILMAR, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.

L22EJ02380

N2O COACHING

Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 €
Siège social : BORDEAUX (33000) 7 Allée de Chartres
847 556 404 RCS de BORDEAUX

Aux termes d'une décision d'associé unique extraordinaire du 20/09/2022 :

L'actionnaire unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20/09/2022 et sa mise en liquidation.

L'actionnaire unique, Monsieur Nicolas BRAVETTI demeurant 190 Avenue de Jean Jaurès à PESSAC (33600), s'est nommé Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au Cabinet HENRIC AVOCAT 139 Avenue Maréchal Soult 64100 BAYONNE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Pour avis.

L22EJ02510

ISMI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 500 euros
Siège social : 32, avenue Ausone
33110 LE BOUSCAT
Siège de liquidation : 24 Chemin de la Hutte 33520 BRUGES
488 447 103 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Michel CANGARDEL, demeurant 24 Chemin de la Hutte - 33520 BRUGES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 24 Chemin de la Hutte - 33520 BRUGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L22EJ02545

BABYPLACE SAS au capital de 1.500€ Siège social : 70 RUE DAVID JOHNSTON, 33000 BORDEAUX 890 245 509 RCS de BORDEAUX Le 31/12/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. ANTOINE CAVAILLE, 23 rue de rocroy, 75010 PARIS et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX

L22EJ02575

BABYPLACE SAS au capital de 1.500€ Siège social : 70 rue david johnston, 33000 BORDEAUX 890 245 509 RCS de BORDEAUX Le 31/12/2021, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. ANTOINE CAVAILLE, 23 RUE DU ROCROY, 75010 PARIS de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021. Radiation au RCS de BORDEAUX

L22EJ02576

PROX NETTOYAGES SASU

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros.
Siège social : 43 Bis, avenue de l'Entre-deux-Mers 33670 CREON
RCS BORDEAUX : 881 276 174

AVIS DE LIQUIDATION

Suivant acte sous seing privé en date du 24 septembre 2022 à Créon, il a été approuvé par l'associée unique la clôture des opérations de liquidation de la société anonyme simplifiée en liquidation : PROX NETOYAGES.

Le liquidateur préalablement nommé et, dorénavant, déchargé de son mandat, était : Madame FORET Angélique, demeurant 43, avenue de l'Entre deux Mers à Créon (33670).

Le dépôt des actes et pièces relatifs aux comptes de clôture de la liquidation sera effectué au secrétariat du greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le Liquidateur.

L22EJ02664

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

KRILONI Société civile en liquidation Au capital de 150 euros Siège social : 37 rue Notre Dame des Monts 33260 LA TESTE DE BUCH Siège de liquidation : : 55 rue du Port 33380 BIGANOS 844 282 145 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale réunie le 22/07/2022 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe BONAGLIA, demeurant 55 rue du Port 33380 BIGANOS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis.Le Liquidateur

L22EJ02688

AVIS DE DISSOLUTION

Le 30.09.2022, l'associée unique de **MAHEL CONSEIL**, SASU au capital de 1.000 €, 38 rue commandant charcot, 33200 BORDEAUX, 809 311 509 RCS BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la société et a nommé liquidateur Marie-Hélène GAUVRIT. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

L22EJ02697

VALEMA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 218 BIS AVENUE PASTEUR
33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 849 498 530

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2022, l'associé unique de la société VALEMA, a approuvé le compte définitif de liquidation de la société avec effet à compter du 31 août 2022 et déchargé Madame Valérie LEFEVRE épouse MATHE de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion à ce dernier et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en annexe au registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis et mention,

Madame Valérie LEFEVRE épouse MATHE

Liquidateur

L22EJ02702

PARIS TENUS

Société En Nom Collectif en liquidation au capital de 3 340 euros
Siège social : 172 cours de l'Argonne
33000 BORDEAUX (Gironde)
799 136 379 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale des associés du 1er juillet 2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis, le liquidateur.

L22EJ02717

Exco Fertiliseurs d'Entreprises

174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tél : 05 56 12 41 41

SCI 2C AND CO

Société civile immobilière en liquidation au capital de 29 250 euros
Siège social : 28, rue d'Aupérie - 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 28, rue d'Aupérie - 33000 BORDEAUX
450 523 527 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31/08/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/08/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Catherine DUPUY, demeurant 28, rue d'Aupérie - 33000 BORDEAUX, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 28, rue d'Aupérie - 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L22EJ02771

FIDAL

31 avenue Jules Bastiat
BP 133, 40103 Dax Cedex

Suivant décisions unanimes des associés en date du 01/09/2022 de la société **MATEROC**, Société Civile Immobilière sise à Mérignac (33700) 14 rue Richard Wagner, Résidence Parc du Château Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 430 481 689, ,les associés ont

- Approuvé les comptes de liquidation

- Donné quitus au liquidateur, Mme Catherine HIOLLET épouse ROCHER

- Prononcé la clôture de liquidation

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L22EJ02773

LOCATIONS GÉRANCES

Suivant acte sous seing privé du 03/06/2014, La société **ORCHESTRA PREMAMAN**, société anonyme à conseil d'administration au capital de 12.159.825 euros, RCS MONPELLIER 398 471 565, aux droits de laquelle intervient la société NEWORCH SAS au capital de 13.000.000,00 **€** sise 200 RUE DES TAMARIS, ZAC SAINT ANTOINE - 34130 SAINT-AUNÈS, 882 808 587 RCS de MONTPELLIER, suite au jugement du Tribunal de commerce spécialisé de Montpellier en date du 19 juin 2020 arrêtant le plan de cession de l'activité et des actifs de la société ORCHESTRA-PREMAMAN au bénéfice de la société NEWORCH a donné en location-gérance à la société **ORC SUPERSTAR**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, ayant son siège social Centre Commercial GRAND TOUR 2 33560 SAINTE-EULALIE immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°802 636 282. **un fonds de commerce de vente au détail de vêtements, chaussures ou accessoires pour enfants sous enseigne ORCHESTRA exploité Centre Commercial GRAND TOUR 2 33560 SAINTE-EULALIE**. Ce, pour une durée ayant commencé à courir du 01/06/2014 jusqu'au 31/05/2023 renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation, pour des périodes de trois années. POUR AVIS

22EJ23572

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte en date du 20/09/2022 à MÉRIGNAC, Mme Marie Madeleine ARLAS demeurant 199 RUE DE LA CRASTE NEUVE, 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, a donné en location-gérance à TAXIS DU SAUTERNAIS, SASU au capital de 500 **€**, 3 résidence haut bommes 33210 BOMMES, 911 923 092 RCS BORDEAUX, un fonds de commerce de **AUTORISATION DE STATIONNEMENT**, dénommé AUTORISATION DE STATIONNEMENT BORDEAUX N°109, sis et exploité SANS OBJET, pour une durée de 1 an à compter du 01/10/2022, renouvelable par tacite reconduction par période de 12 mois.

22EJ24381

Par acte SSP du 16/09/2022, la société SARL à associé unique LOUAY au capital de 1.000 €€, sise 6 PLACE RENE GERARD 33410 CADILLAC N°844817700 RCS de BORDEAUX a confié en location-gérance à M. KAIEB Najmeddine 20 rue des cultures porte 1 14000 CAEN, son fonds de commerce de Restauration rapide sur place ou à emporter, sandwicherie, vente de boissons non alcoolisées sis et exploité au 6 place rene gerard 33410 CADILLAC. La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 2 an(s) à compter du 01/10/2022 renouvelable par tacite reconduction.

22EJ24342

Suivant acte S.S.P en date du 20/09/2022, M. **Moustapha FAIDA**, demeurant 11 avenue du Périgord, 33370 POMPIGNAC, a donné à titre de location-gérance à M. **Abdelhak FAIDA** demeurant 16 rue canterane, 33370 BONNETAN, un fonds de commerce de Taxi sis et exploité 16 rue canterane, 33370 BONNETAN, du 20/09/2022 au 20/09/2023. Renouvelable par tacite reconduction.

L22EJ02373

PRISE EN LOCATION-GERANCE

Suivant acte SSP en date du 01/09/2022, la société **PRONTO PIZZA DU GRAND LOUIS**, SAS au capital social de 1.000 € dont le siège social est 63 avenue de Saint Médard EYSINES (33320), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, n°898 655 626, propriétaire du fonds de commerce de vente de pizza à emporter et de produits italiens se rapportant à cet objet, situé 63 Avenue de Saint Médard à EYSINES (33320)

A confié en location-gérance l'exploitation dudit fonds à **Monsieur Thierry WAHARTE** né le 18 juillet 1970 à CHATOU demeurant 28 avenue Jean Jaurés à BRUGES (33520) et exerçant sous l'enseigne PRONTO PIZZA EYSINES, auto-entrepreneur dont le numéro 391 717 063 00039, à compter du 01/09/2022 renouvelable tacitement à date d'anniversaire sans pouvoir excéder une durée de 12 ans.

Toutes les fournitures et marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds donné en gérance seront achetées et payées par le gérant, le propriétaire ne devant en aucun cas être recherché ou inquiété à ce sujet.

Pour avis,

L22EJ02504

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé signé à Saint Paul en date du 26/09/2022, Monsieur **MARTINEZ** Kévin, demeurant 4 les denias 33390 Saint Paul a confié à La société **MARTINEZ KEVIN**, SARL au capital de 2 000 euros, dont le siège social est 4 les denias 33390 Saint Paul, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne, Numéro d'immatriculation en cours d'attribution, **L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de Charpente-Couverture situé à 4 les denias 33390 Saint Paul**

La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 1 an à compter du 01/10/2022, renouvelable par tacite reconduction par période de 1 année.

Pour avis.

L22EJ02686

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 septembre 2022 à BORDEAUX, Monsieur **M'HAMED OZAYOU**, demeurant 67 RUE DES FAURES, 33800 Bordeaux, immatriculé au greffe de Bordeaux sous le numéro 337865992 a donné en location-gérance à :

Monsieur **OTMAN OZAYOU**, demeurant 6 AV DU PRESIDENT VINCENT AURIOL, 33150 Cenon, immatriculé au greffe de Bordeaux sous le numéro 498728088.

Le fonds de commerce BOUCHERIE ET PRODUITS INCARNER sis et exploité 67 RUE DES FAURES, 33800 BORDEAUX, sous l'enseigne BOUCHERIE DU RIF.

Pour une durée de 1 année(s), à compter du 26 septembre 2022 pour prendre fin le 25 septembre 2023.

Il se renouvellera ensuite par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

L22EJ02749

FONDS DE COMMERCES

Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 26 septembre 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 27 septembre 2022, dossier 2022 00039413, réf. 3304P61 2022 A 09847,

La Société L'HAIR D'UN REVE, SARL au capital de 5 000,00 €, dont le siège social est sis 189 avenue Louis BARTHOU, 33200 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 824 755 789, représentée par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX

Agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL L'HAIR D'UN REVE dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 25 mai 2022 et spécialement autorisée en vertu d'une ordonnance en date du 24 août 2022,

A CEDE A

La Société METAMORPHOSE, SARL au capital de 149 292,60 €, dont le siège social est sis 69, avenue Victor Billon, 33110 LE BOUSCAT, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 353 804 834, représentée par son gérant Monsieur Hervé TAUBY

Agissant tant pour son compte que pour le compte d'une Société à constituer dénommée 189 AVENUE, SASU dont le capital sera de 100,00 €, dont le siège sera situé 189 avenue Louis BARTHOU, 33200 BORDEAUX, dont la société METAMORPHOSE sera associée majoritaire.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de salon de coiffure, sis 189 avenue Louis BARTHOU, 33200 BORDEAUX, moyennant le prix de VINGT ET UN MILLE EUROS (21 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 10 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 11 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 25.08.22.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX.

Pour avis
22EJ24443

ABONNEZ-VOUS !

Suivant acte sous seing privé du 13 mai 2022, La société **NEWORCH** SAS au capital de 13.000.000,00 € sise 200 RUE DES TAMARIS, ZAC SAINT ANTOINE - 34130 SAINT-AUNÈS, 882 808 587 RCS de MONTPELLIER a donné en location-gérance à la société SO **KIDS AQUITAINE**, société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros, ayant son siège social ZAC des Acilloux, 1 rue Hector Guimard à COURNON D'AUVERGNE (63800), immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le n° 911 400 109, **un fonds de commerce de vente au détail, par exploitation directe ou indirecte, de vêtements, chaussures, accessoires pour enfants, puériculture, vêtements et accessoires de maternité sous l'enseigne ORCHESTRA exploité 57 Avenue Georges POMPIDOU à LIBOURNE (33500)**. Ce, pour une durée ayant commencé à courir du 01/05/2022 jusqu'au 30/04/2027 non renouvelable par tacite reconduction. POUR AVIS

22EJ23574

Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 20 septembre 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 27 septembre 2022, dossier 2022 00039410, réf. 3304P61 2022 A 09842,

La Société OPERA VICTOIRE, SAS au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est sis 4 allée de la Crabette, 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 823 626 023, représentée par la Maître Jacques de LATUDE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 14 rue Boudet, 33000 BORDEAUX

Agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SAS OPERA VICTOIRE dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 3 mai 2022 et spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 25 juillet 2022,

A CEDE A

La société AUX DOUCEURS D'ELODIE, SARL au capital de 2 000,00 €, dont le siège social est sis 7 avenue du Lieutenant Rouch, 33550 LE TOURNE, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 918 403 635, représentée par Monsieur Bernardino RODRIGUES, en sa qualité de Gérant dûment habilité à cet effet

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche, sis 69 cours d'Albret, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 10 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 20 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 26.07.22.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à l'étude de Maître Jacques de LATUDE, 14 rue Boudet, 33000 BORDEAUX.

Pour avis
22EJ24449

Aux termes d'un SSP en date du 08/06/2022 enregistré le 17/06/2022 au SDE BORDEAUX, dossier 2022 00023568, référence 3304P61 2022 A 06183, **GROUPE MARC & LINNA**, SAS au capital de 100 000 €, siège social Zone Ecoparc d'Aquitaine, bâtiment B, 240 avenue de Boucicaut 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, RCS BORDEAUX 830 180 246, a cédé à **META WOK**, SAS au capital de 8 000 €, siège social 240 avenue Boucicaut 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, RCS LIBOURNE 913 187 639, le fonds de commerce de Restaurant - Buffet à volonté, Plats à emporter - Livraison à domicile - Karaoké sis et exploité 240 avenue Boucicaut 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC. Entrée en jouissance : 08/06/2022. Prix : 250 000 €. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance chez SELARL SUN AVOCATS, 70 rue de Ponthieu 75008 PARIS.

L22EJ02363

Maître Marie-Laure GONTIER
Notaire
10 rue François Abarratégui
33310 Lormont

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Marie-Laure GONTIER, notaire à LORMONT, le 25 août 2022, enregistré le 21/09/2022, au SPFE de BORDEAUX, dossier 2022 00038779 réf 3304P61 2022N04861,

Madame Zoubida BOULAJOUL épouse EL MOURTADI demeurant 18 rue du Château d'Agassac à 33290 LUDON-MEDOC

A vendu à :

La société **MI LAVERIE**, société par actions simplifiée dont le siège est à 388 B avenue Thiers à 33100 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 915 165 773 RCS BORDEAUX

Son fonds de commerce de laverie automatique qu'elle exploitait à 388B avenue Thiers à 33100 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 789 035 565 RCS BORDEAUX,

Cette vente a été xonsentie au prix de 35 000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 20 000 € et aux éléments incorporels pour 15 000 €

Date d'entrée en jouissance le 25 août 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, à l'étude de Maître Marie-Laure GONTIER, notaire 10 rue François Abarratégui à 33310 LORMONT ainsi que pour la correspondance.

Pour avis.

L22EJ02492

Aux termes d'un acte sous signature privée du 16 septembre 2022, enregistré le 27 septembre 2022 au service départemental de l'enregistrement Bordeaux dossier 2022 00039404, référence 3304P61 2022 A 09841, Monsieur Eric Pierre **RABOUTET BONTEMPS**, né le 28 février 1961 à VERSAILLES (78000), de nationalité française, demeurant à Terrasse de Talence Bâtiment A Appartement 16 rue Eugène Delacroix 33400 TALENCE, exploitant de l'entreprise individuelle ECOLE CECILE BRIAT, inscrite sous le numéro SIRET 413 839 812 00026 a cédé à la société **AMBRE SELECT ACADEMIE**, Société par actions simplifiée au capital sera de 1.000 euros, dont le siège social est fixé 2 rue Paul Camelle - 33100 BORDEAUX, 918 346 784 RCS BORDEAUX, son fonds de commerce d'établissement d'enseignement technique d'esthétique-cosmétique, pour un prix d'un euro.

Cette cession ne comprend ni de cession de bail, ni de cession d'enseigne, de nom commercial de marque, de nom de domaine et de site internet, le Cédant ayant conservé la propriété du nom ECOLE CECILE BRIAT.

La date de transfert de propriété et de jouissance est fixée au 16.09.2022. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds, 2 rue Paul Camelle -33100 BORDEAUX où domicile est élu.

Pour insertion.

L22EJ02696

Suivant acte reçu par Me Mathieu BARON, le 19 septembre 2022, Monsieur Daniel **COUREAU** et Madame Jacqueline Nicole **NOUAILLES**, demeurant ensemble à LARUSCADE (33620), 3156 route de Bordeaux, Ont cédé à Madame Sanaâ **BENKHIRA**, demeurant à SAINT ANDRE DE CUBZAC (33240), 281 rue Olympe de Gouges, Le fonds de commerce de tabac, bimbeloterie, articles de fumeurs, objets souvenirs, confiserie, articles de photographie, et sa succursale, exploité à BORDEAUX (33000), 25 rue Charles Tournemire, connu sous le nom de «TABAC D. COUREAU», comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 120.000,00 €, savoir :- éléments incorporels : 117.500,00€ - matériel et mobilier commercial : 2.500,00€ Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Mathieu BARON, notaire à GALGON, où domicile a été élu à cet effet.

L22EJ02705

Aux termes d'un SSP en date du 08/06/2022 enregistré le 17/06/2022 au SDE BORDEAUX, dossier 2022 00023568, référence 3304P61 2022 A 06183, **GROUPE MARC & LINNA**, SAS au capital de 100 000 €, siège social Zone Ecoparc d'Aquitaine, bâtiment B, 240 avenue de Boucicaut 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, RCS BORDEAUX 830 180 246, a cédé à **META WOK**, SAS au capital de 8 000 €, siège social 240 avenue Boucicaut 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC, RCS LIBOURNE 913 187 639, le fonds de commerce de Restaurant - Buffet à volonté, Plats à emporter - Livraison à domicile - Karaoké sis et exploité 240 avenue Boucicaut 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC. Entrée en jouissance : 08/06/2022. Prix : 250 000 €. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance chez SELARL SUN AVOCATS, 70 rue de Ponthieu 75008 PARIS.

L22EJ02363

Maître Marie-Laure GONTIER
Notaire
10 rue François Abarratégui
33310 Lormont

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Marie-Laure GONTIER, notaire à LORMONT, le 25 août 2022, enregistré le 21/09/2022, au SPFE de BORDEAUX, dossier 2022 00038779 réf 3304P61 2022N04861,

Madame Zoubida BOULAJOUL épouse EL MOURTADI demeurant 18 rue du Château d'Agassac à 33290 LUDON-MEDOC

A vendu à :

La société **MI LAVERIE**, société par actions simplifiée dont le siège est à 388 B avenue Thiers à 33100 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 915 165 773 RCS BORDEAUX

Son fonds de commerce de laverie automatique qu'elle exploitait à 388B avenue Thiers à 33100 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 789 035 565 RCS BORDEAUX,

Cette vente a été xonsentie au prix de 35 000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 20 000 € et aux éléments incorporels pour 15 000 €

Date d'entrée en jouissance le 25 août 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, à l'étude de Maître Marie-Laure GONTIER, notaire 10 rue François Abarratégui à 33310 LORMONT ainsi que pour la correspondance.

Pour avis.

L22EJ02492

Aux termes d'un acte sous signature privée du 16 septembre 2022, enregistré le 27 septembre 2022 au service départemental de l'enregistrement Bordeaux dossier 2022 00039404, référence 3304P61 2022 A 09841, Monsieur Eric Pierre **RABOUTET BONTEMPS**, né le 28 février 1961 à VERSAILLES (78000), de nationalité française, demeurant à Terrasse de Talence Bâtiment A Appartement 16 rue Eugène Delacroix 33400 TALENCE, exploitant de l'entreprise individuelle ECOLE CECILE BRIAT, inscrite sous le numéro SIRET 413 839 812 00026 a cédé à la société **AMBRE SELECT ACADEMIE**, Société par actions simplifiée au capital sera de 1.000 euros, dont le siège social est fixé 2 rue Paul Camelle - 33100 BORDEAUX, 918 346 784 RCS BORDEAUX, son fonds de commerce d'établissement d'enseignement technique d'esthétique-cosmétique, pour un prix d'un euro.

Cette cession ne comprend ni de cession de bail, ni de cession d'enseigne, de nom commercial de marque, de nom de domaine et de site internet, le Cédant ayant conservé la propriété du nom ECOLE CECILE BRIAT.

La date de transfert de propriété et de jouissance est fixée au 16.09.2022. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds, 2 rue Paul Camelle -33100 BORDEAUX où domicile est élu.

Pour insertion.

L22EJ02696

Suivant acte reçu par Me Mathieu BARON, le 19 septembre 2022, Monsieur Daniel **COUREAU** et Madame Jacqueline Nicole **NOUAILLES**, demeurant ensemble à LARUSCADE (33620), 3156 route de Bordeaux, Ont cédé à Madame Sanaâ **BENKHIRA**, demeurant à SAINT ANDRE DE CUBZAC (33240), 281 rue Olympe de Gouges, Le fonds de commerce de tabac, bimbeloterie, articles de fumeurs, objets souvenirs, confiserie, articles de photographie, et sa succursale, exploité à BORDEAUX (33000), 25 rue Charles Tournemire, connu sous le nom de «TABAC D. COUREAU», comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 120.000,00 €, savoir :- éléments incorporels : 117.500,00€ - matériel et mobilier commercial : 2.500,00€ Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Mathieu BARON, notaire à GALGON, où domicile a été élu à cet effet.

L22EJ02705

RÉGIMES MATRIMONIAUX

SELAS GOUT DIAS
AVOCATS ASSOCIES
13 AVENUE VICTOR HUGO
19000 TULLE

Monsieur Daniel Pierre **LAURIAC** né le 6 août 1945 à VOUTEZAC (19130) et Madame Augusta **MARTINS CORREIA** née le 12 octobre 1954 à QUARTEIRA (Portugal) demeurant ensemble 41 rue des Cèdres Lotissement de Pomarède à LANGOIRAN (33550), et mariés le 6 septembre 1975 à la mairie de de VOUTEZAC (19130), sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au dernier vivant.

L'acte a été reçu le 18 mai 2021 par Maître Thierry LE TRANOUEZ, Notaire, sis 9 rue des écoles à ARNAC POMPADOUR (19231).

Les oppositions seront reçues, conformément aux dispositions de l'article 1300-1 du Code civil, en l'étude de Maître Thierry LE TRANOUEZ, Notaire, sis 9 rue des écoles à ARNAC POMPADOUR (19231), pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du Juge aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

Fait à TULLE le 9 septembre 2022,

Signé : Maître Martine GOUT

L22EJ02414

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Julie GOUVERNEUR, Notaire associé de la SELARL dénommée « PINI & GOUVERNEUR », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 61 cours Pasteur, CRPCEN 33232, le 20 septembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Stefan Anton **SPANJER**, responsable business européen, et Madame Amandine Jeanne Thérèse **JUBERT**, médecin généraliste - gynécologue, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 166 rue du Jardin Public.

Monsieur est né à STAD DELDEN (PAYS-BAS) le 5 avril 1991,

Madame est née à ALENCON (61000) le 12 janvier 1992.

Mariés à la mairie de ARCACHON (33120) le 4 septembre 2020 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité néerlandaise.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L22EJ02463

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Emilie PIGHIN, Notaire à FLOIRAC, 1 Avenue Pasteur, CRPCEN 33155, le 13 septembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparations de biens entre Monsieur Nedim **OZTURK**, et Madame Elif **MASYANOGLU**, demeurant à CENON (33150) 9 allée Ludovic Trarieux, nés Monsieur à BORDEAUX (33000) le 6 janvier 1985, Madame à KIRSEHIR (TURQUIE) le 10 juillet 1988, mariés à la mairie de KIRSEHIR (TURQUIE) le 6 novembre 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial.

Pour insertion

Le notaire.

L22EJ02547

SCP Jean-Charles BOUZONIE, Nicolas INGUERE et Nathalie FESTAL
Notaires associés
1 rue Franklin
33000 BORDEAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 26 septembre 2022, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle de biens présents et à venir par :

Monsieur **NAUD** Jean-Michel Francis, retraité, né à NIORT (79000), le 29 avril 1950 et Madame **MERCIER** Brigitte Laurence Lucienne, retraitée, née à NIORT (79000), le 04 octobre 1951, demeurant ensemble à TALENCE (33400), 13 rue André Messager, mariés à la Mairie de NIORT (79000), le 31 août 1974, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent.

Pour avis et mention, Me J-Ch. BOUZONIE, notaire.

L22EJ02698

AVIS

SELARL AJILINK VIGREUX
Maître Sébastien VIGREUX
Administrateur Judiciaire Associé
30 cours de l'intendance
33000 BORDEAUX
vigreux.bdx@ajilink.fr
sudouest.ajilink.fr

SÉBASTIEN VIGREUX
Administrateur Judiciaire

vous informe que le TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX, par ordonnance de la Présidente en date du 19/07/2022, a désigné la SELARL AJILINK VIGREUX, représentée par Maître Sébastien VIGREUX, Administrateur Provisoire de la SARL **Ô SES AMES D'AMKHAL**, au capital social de 20 000,00 euros, dont le siège social est 13 rue Pérès - 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 524 735 594, en remplacement de Monsieur Sadok AOUNI, décédé le 12/03/2022.

Pour avis.
22EJ24472

ECHOS JUDICIAIRES - GIRONDINS
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

SELARL AJILINK VIGREUX
Maître Sébastien VIGREUX
Administrateur Judiciaire Associé
30 cours de l'intendance
33000 BORDEAUX
vigreux.bdx@ajilink.fr
sudouest.ajilink.fr

SÉBASTIEN VIGREUX
Administrateur Judiciaire

vous informe que le TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX, par ordonnance de la Présidente en date du 19/07/2022, a désigné la SELARL AJILINK VIGREUX, représentée par Maître Sébastien VIGREUX, Administrateur Provisoire de la SAS **AZ DRIVING SERVICES**, au capital social de 10 000,00 euros, dont le siège social est 13 rue Pérès - 33600 PESSAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 838 506 640, en remplacement de Monsieur Sadok AOUNI, décédé le 12/03/2022.

Pour avis.
22EJ24482

MAITRE Hervé LABROUCHE,
NOTAIRE
ETUDE Maître LABROUCHE

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 16 mai 2001, **Mademoiselle Jeannine Georgette TEXIER**, née à LIBOURNE, le 03 septembre 1929, demeurant à BORDEAUX (33800), 19 rue d'Auperie, célibataire, décédée à BORDEAUX, le 25 août 2021, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Hervé LABROUCHE, suivant procès-verbal en date du 08 septembre 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 15 septembre 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Julie GARRAU, notaire à LIBOURNE (Gironde), notaire chargé du règlement de la succession.
L22EJ02551

La succession de **Madame Suzette FAVEREAU**, demeurant à FRONSAC (33126) 5 Despau Résidence du Tertre - Ehpad, Célibataire. Vend les parcelles de bois suivantes : **A SAINT-CIBARD (GIRONDE)** 33570 Queyssant. Section ABN°71 Lieudit QUEYSSANT Surface 00 ha 05 a 70 ca A SAINT-SAUVEUR-DE-PUYNORMAND (GIRONDE) 33660 Tertre des Paturaux. Section AH, Numéro 522, lieudit TERTRE DES PATURAU, surface 00 ha 08 a 68 ca A TAYAC (GIRONDE) 33570 Pinguet, Près des prêtres, Bois de partage. Section AB Numéro 17, lieudit Pinguet, surface 00 ha 05 a 00 ca, Section AB Numéro 564, lieudit Pres des Prêtres d'une surface de 00ha 04a 08ca, section AH numéro 434, lieudit « Bois de partage» d'une surface de 00ha 09a 00ca, Section AH numéro 436, lieudit « Bois de partage » d'une surface de 00ha 19a 43ca. Le tout moyennant le prix de de CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (5?250,00 EUR),

Les propriétaires riverains disposent d'un délai de 2 mois à compter de la date de publication pour faire savoir au vendeur, par LRAR ou par remise contre récépissé, leur droit de préférence aux prix et conditions mentionnés au Maître Marjorie JORDANA-GOUMARD, 119 avenue du Général de Gaulle, 33500 LIBOURNE.
L22EJ02651

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 17/05/2000, **Mme Ginette LABAYLE**, née à PESSAC, le 14 juin 1933, demeurant à LE BOUSCAT (33110), Les Balcons de Tivoli, 146 avenue de Tivoli, divorcée de M Henri Guy GIRAUD, décédée à LE BOUSCAT, le 18 janvier 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, 74 avenue Pasteur, suivant procès-verbal en date du 23/069/2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance OU judiciaire de BORDEAUX, le 07/07/2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Clémence DUFOUR, notaire à LA BAULE-ESCOUBLAC, notaire chargé du règlement de la succession.
L22EJ02685

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 21 Janvier 1997

Madame Janine Rosa **LALEVÉE**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Henri Joseph CERVERA, , demeurant à MERIGNAC (33700) 50 avenue des Frères Robinson.

Née à VALENCE (26000), le 18 janvier 1927.

Décédée à MERIGNAC (33700) (FRANCE), le 14 mai 2022.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cécile YAIGRE-BOYÉ, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 27 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Cécile YAIGRE-BOYÉ , notaire à BORDEAUX 14 rue de Grassi, référence CRPCEN : 33026 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
L22EJ02767

RECTIFICATIFS

Additif Additif à l'annonce parue le 13/08/2021 dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, concernant la société SCI MES LOGIS 24 GIRONDE, ajouter : CESSIONS DE PARTS AG du 27/09/2022, a été décidé à l'unanimité de transférer les parts à titre gratuit de Yoan, Cloé et Christine PHILIBERT aux trois autres associés restants. Ainsi: PHILIBERT Adam dispose de 24 parts sociales soit : 48% PHILIBERT Georges, dispose de 24 parts sociales soit : 48% PHILIBERT Marie-Line, dispose de 2 parts sociales soit : 4%.
22EJ24515

Rectificatif de l'annonce 22EJ24057 sur Echos Judiciaires du 23/09/2022 concernant la société ACOSI, il fallait lire : **AUDREY BONNIN**, demeurant à LE BUSSEAU (Deux Sèvres) 6 Lieu-dit La Vezalière
22EJ24184

SCI C.P.I
Société civile Immobilière
au capital de 1.150 euros
Siège social : 11, Rue de VINCENNES
33210 TOULENNE
423 114 529RCS BORDEAUX

RECTIFICATIF / ADDITIF

rectificatif à l'annonce n° 21EJ22461 parue le 15 Octobre 2021, concernant la société C.P.I, il a lieu de lire : Madame Laurence CRAMIER demeurant 10, impasse Jacques Cartier - 47200 Marmande au lieu de Madame Laurence CRAMIER demeurant 2 square du mûrier - 17180 PERIGNY .
22EJ24345

ABR & ASSOCIES
4 quai Hubert PROM
33300 BORDEAUX
Tél : 05 35 54 51 54

LPSA
SC au capital de 4 476 010€
11 allée Lamothe, 33360 CENAC
RCS BORDEAUX 843 245 663

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ00962 parue le 14/01/2022, concernant la société LPSA, il a lieu de lire que les associés ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter à la somme de 4 496 010 € et non de 4 476 010€.
22EJ24407

DUTOUR - DE RUL - LACOSTE - PAGES - PELLET-LAVEVE - DANDIEU- RÉMIA - HUREL,
Notaires Associés
20, rue Ferrère
33000 Bordeaux

M.A.M.E.

Société par actions simplifiée, siège à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (33240) 191 Bis rue Nationale, SIREN n° 828615047 et immatriculée au RCS de LIBOURNE.

RECTIFICATIF

Dans l'annonce publiée aux Echos Judiciaires Girondins dans sa parution du 26/08/2022 n°22EJ21919, il a été indiqué que « Pour l'exécution des présentes et de leurs suites et la réception des oppositions, les parties élisent domicile en l'office notarial «. Il fallait lire « Pour l'exécution des présentes et de leurs suites et la réception des oppositions, les parties élisent domicile en l'office notarial situé à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (33240), 216 bis Rue nationale «. Le reste sans changement

Pour insertion

Le notaire.
L22EJ02456

Rectificatif à l'annonce légale numéro 22EJ20235 parue dans les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS en date du 5 août 2022 concernant la société **LES ABRICOTS** initialement immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 490 786 530. Il fallait ajouter : **La société sera désormais immatriculée au RCS de LIBOURNE.**
L22EJ02512

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2022)

CARRIERE Karine, 37 Rue du Mal de Lattre de Tassi, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 438 854 242. Coiffure En Salon Vente De Produits De Coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 juillet 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525979092

SARL LM CONSTRUCTIONS, 28 Avenue de Bordeaux, 33560 Carbon-Blanc, RCS BORDEAUX 524 844 677. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2021 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525979095

SAS MYYETI, 20 Place Saint-Martial, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 818 760 670. Site internet pour la réservation de voyages en ligne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 septembre 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525979098

SAS G2N, 1 Rue Arthur Rubinstein, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 911 074 730. Petite restaurations, Saladerie, Sandwicherie, à emporter ou à consommer sur place, la vente de boissons sans alcool, glaces, Smoothies ou confiseries. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525979119

SAS P.R.A.33 ALIENOR RENOVATION, 131 Avenue des Marronniers, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 843 094 145. Économiste de la construction; activité accessoire finition du bâtiment en sous-Traitance. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 juillet 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525979107

SARL L'I-PAR-LA, 49 Rue Maubec, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 883 945 131. Épicerie fine et dégustation de produits basques, restauration sur place et à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525979110

SAS NATIFRUITS, Avenue Gabriel Chaigne, 12 Ter, 33190 la Réole, RCS BORDEAUX 893 245 043. Épicerie fine, vente de fruits et légumes, produits régionaux, produits du terroir, produits de la mer, cave à vin et bière, commerce de tous produits alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525979113

SARL LA GIRONDENE, 23 Avenue de la République, Résidence les Marinas de Cassy, 33138 Lanton, RCS BORDEAUX 829 179 225. Restaurant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 janvier 2022 , désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525979101

(Jugement du 21 septembre 2022)

SARL TARA SERVICE NETTOYAGE, 3284 Avenue de Pierroton, Chez Groupe Detexial, 33127 Saint-Jean-D'Illac, RCS BORDEAUX 530 758 671. Nettoyage industriel, nettoyage en milieu médical, fin de chantiers, vitrerie toute hauteur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 juin 2022 , désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087526

SARL EURL CONCEPT-RENOV, 8 Boulevard de l'Océan, 33115 Pyla-sur-Mer, RCS BORDEAUX 799 375 258. Étude, conseil, montage, conception et suivi de projets de tous travaux de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 mars 2021 , désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087541

SARL FELIX ET COMPAGNIE, Place des Grands Hommes Cs 22029 Regus les Grands Hommes 1er Éta, 33001 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 821 416 757. Garde d'enfants de moins de 3 ans, garde d'enfants de plus de 3 ans : sorties d'école, sorties de crèches, garde plein temps, simple ou partagée, domicile, gardes occasionnelles, animations. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 septembre 2022 , désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087553

SAS BORDEAUX PISCINES SPAS, 3 Bois Majou Sud Est, 33124 Aillas, RCS BORDEAUX 830 520 409. Vente de piscines, spas, hammams et des produits s'y rattachant ainsi que tous travaux de construction ou de rénovation s'y rattachant. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 mars 2021 , désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087559

SARL ARTMOSPHERE, 4 Avenue de l'Esprit des Lois, 33650 Labrede, RCS BORDEAUX 509 891 693. La conception, promotion et organisation de cours et stages, de danse, disciplines aériennes, pôle Dance, chant, cirque, et langues étrangères, y compris sous forme de séjours à l'étranger; l'organisation, promotion et gestion d'évènements à destination des entreprises; les conseils et fourniture de toutes prestations de services dans les domaines de la formation professionnelle et du Coaching, notamment au moyen de l'organisation et conduite d'ateliers de formation, colloques et séminaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022 , désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087569

SAS GH AUTO 33, 168 Rue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 848 063 210. Négoce de véhicules neufs et d'occasion, entretien, conseils et Fomations. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021 , désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087572

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 21 septembre 2022)

SAS ALEXANDRINE, 33 Rue Ludovic Trarieux, 33590 Saint-Vivien-De-Médoc, RCS BORDEAUX 840 139 422. Conseil en stratégie de transformation digitale et d'accompagnement a la conduite du changement assistance a maîtrise d ouvrage et maîtrise d'oeuvre sur des projets de systèmes d information gestion de communautés mise en relation communication achat souscription détention gestion cession ou apport d actions ou autres valeurs mobilières dans toutes sociétés animation des Filliales et participations directes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087583

SAS LE SOLEIL DE CELESTINE, 5 Route de Haux, 33670 Créon, RCS BORDEAUX 523 600 898. Travaux en ossature bois, menuiserie, charpente, exploitation des installations de production d'électricité, tous travaux d'électricité et pose de panneaux Photovoltaiques, assistance à la gestion administrative. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2021 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087519

SARL MAISON EYQUARD, 1 Château Pavillon, 33410 Sainte-Croix-Du-Mont, RCS BORDEAUX 353 288 137. Négoce de vins, produits liés à l'activité Viti vinicole ou Agroalimentaire. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 2 décembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087532

SARL ZIMA, 9 Rue de Condé, Bureau 3, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 790 068 738. Vente de chalet et maison bois en kit, produits de finition, bardage, terrasse, produits et matériaux Liès aux constructions, équipement de la maison et au bâtiment, négoce import export usinage, courtage en travaux de bâtiment et E.commerce ou en complément toutes prestations liées à Ces activités. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087538

SARL INVEST 2B, 5 Rue de Condé, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 805 160 892. Transactions immobilières, conseils en investissements. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 mars 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087544

SAS HOPEN PROJECT, 7 Rue Bourly, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 811 939 453. Planification, développement, conception, gestion, commercialisation de Plateformes E-commerce, de réseaux sociaux et sites internet, édition de logiciels, fourniture de services Applicatifs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 août 2022 désignant administrateur SELARL Ascagne Aj So 46 Rue des Trois Conils 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087549

SAS D.R., 4 Route de Pey de Bordes, 33430 Bernos-Beaulac, RCS BORDEAUX 833 002 645. Couverture, Zinguerie, charpente, rénovation, pose de menuiserie, isolation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087562

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 21 septembre 2022)

SAS BLOOK UP, 4 Rue Esprit des Lois, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 535 399 455. Commerce de livres de toute nature, exploitation d'une plate forme de Publication libre, d'impression à la demande, édition impression publication de créateurs sur tous supports et formats tels que livres à couverture rigide ou souple, livres numériques, album photos calendrier. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087535

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 21 septembre 2022)

LEJET Thomas, 42 Rue de Tauzia, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 477 546 618. Réalisation Entretien D'Espaces Verts Installation De Systèmes D'Arrosage Et Travaux De Finition. Jugement modifiant le plan de redressement.
13302526087515

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 21 septembre 2022)

SAS AWESOME (ANCIENNEMENT SEQUOIA), Château Lardiley, 33410 Cadillac, RCS BORDEAUX 391 988 698. Négoce de vins spiritueux et boissons ainsi que tous produit s'y rapportant gestion,exploitation propriété agricole,négoce de produits agricoles; commissionnaire en vins, location, achat, vente maisons et bâtiments industriels, location vente entreposage camping-cars, bateaux, camions, voitures, motos et tous engins avec ou sans moteur, achat location vente de tout matériel industriel, viticole et vinicole-achat, vente et location de tous articles et matériels de pêche et de sport. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, et désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302526087510

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2022)

SAS OPERA MERIGNAC CENTRE, 4 Allée de la Crabette, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 834 597 619. Exploitation et gestion de boulangerie pâtisserie sur place et à emporter (origine : achat), chocolaterie, Snacking, petite restauration sans alcool, épicerie fine et primeur, commerce de bouche à emporter, rôtisserie à emporter (origine : création). Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.
13302525979104

SAS AU FOURNIL DU BON PAIN, 17 Rue Aristide Briand, 33250 Pauillac, RCS BORDEAUX 901 330 431. L'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, Snacking, traiteur ; l'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires ou boissons, sur place ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 30 octobre 2022.
13302525979116

(Jugement du 21 septembre 2022)

SAS TAM TAM, Zone Artisanale du Grand Chemin, Lot N°16, 33370 Yvrac, RCS BORDEAUX 339 454 761. Transport commissionnaire de transports location de véhicule. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302526087506

SARL AGENCE TALEC IMMO (A.T.I.), 4-6 Place Albert Despujol, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 531 622 108. Agence immobilière gestion transaction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302526087529

SAS PLOMBERIE RENOVATION PRO. COM, 168 Avenue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 825 190 796. Travaux de plomberie , d'installation de chauffage, climatisation, canalisation, robinetterie et tuyauterie, travaux de rénovation, conseils, achats, ventes de tous types de produits, import export de fourniture en matériaux et matériels de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302526087556

SAS ENGEL COMPANY, 27 Rue Va aux Champs, 33770 Salles, RCS BORDEAUX 839 294 642. Activité de transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens, cession et transmission d'entreprises, et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini. la prestation de services de conciergerie d'entreprise et privée auprès de propriétaires de résidences et location de courts séjours. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302526087566

SAS WELLTHY, 91 Cours d'Alsace Lorraine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 848 312 146. Restauration rapide sur place, à emporter, en livraison traiteur; Snacking épicerie. commerce de produits alimentaires et non alimentaires. organisation de tous événements. mise à disposition de salles de réception et de tous matériels. cours culinaires. négoce de tous produits et accessoires se rapportant directement ou indirectement à Ces activités. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302526087575

SAS AQUATRIA, 1 Ruelle du Lavoir, 33730 Noaillan, RCS BORDEAUX 878 835 248. Exploitation d'un bassin aquatique polyvalent pluridisciplinaire ; vente de produits, articles et accessoires connexes et/ou complémentaires à cette activité ; création d'événements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302526087580

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 21 septembre 2022)

SA YSOPIA BIOSCIENCES, 17 Place de la Bourse, 33076 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 528 036 817. La recherche le développement et la commercialisation en biotechnologie. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire et désignant administrateur SELARL Fhb 76 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302526087522

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 septembre 2022)

SARL G-YOU FRANCE FORMATIONS (GY), 5 Rue Enrico Fermi, 63540 Romagnat, RCS CLERMONT FERRAND 892 759 614. Formations diverses, notamment une formation initiale et continue de taxis et de Vtc, formation à la mobilité de taxis. management et cours de langue. prestation de conseil et de services notamment dans le domaine de la conduite et de la sécurité routière. location de véhicule sans chauffeur. mise en relation entre consommateur et professionnel. stage de récupération de points et sensibilisation à la sécurité routière. Jugement du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand prononçant en date du 15 Septembre 2022 la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Décembre 2021, désignant liquidateur la SELARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

13302525977194

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 20 septembre 2022)

SAS IMX CONSULTING, 8 Rue Honore de Balzac, 37000 Tours, RCS TOURS 828 276 568. Par voie de sous Traitance : création de supports de communication. Le Tribunal de Commerce de TOURS a prononcé, en date du 20/09/2022, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro 2022J223, date de cessation des paiements le 30/06/2022, et a désigné liquidateur Selàrl MJ Corp, mission conduite par Maître Bertrand BOUDEVIN 26 rue Jules Favre CS 94312 37043 Tours cedex 1. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13302525977200

TRIBUNAL DE COMMERCE BAYONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE TC BAYONNE

EURAPID (EURL) Monsieur Philippe HOSTEIN 26 avenue Gustave Eiffel 33600 Pessac ACTIVITE : Transports routiers de fret de proximité RCS DE BAYONNE 489 595 868 - 2006 B 319 Zone Industrielle Cef (Centre Européen de Fret) 64990 Mouguerre

Jugement du Tribunal de Commerce de BAYONNE en date du 08/03/2021 : Résolution du plan de redressement et prononcé de la liquidation judiciaire sans poursuite d'activité - L631-19 et L626-27 al.2

Date de cessation des paiements : 08/03/2021

Mandataire liquidateur : SELARL MJPA prise en la personne de Me Philippine ABBADIE - 4, place du Château Vieux - BP 10302 - 64103 BAYONNE CEDEX

Les créances sont à déclarer, dans le délai de deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com

L22EJ02564

EURAPID (EURL) Monsieur Philippe HOSTEIN 26 avenue Gustave Eiffel 33600 Pessac ACTIVITE : Transports routiers de fret de proximité RCS DE BAYONNE 489 595 868 - 2006 B 319 Zone Industrielle Cef (Centre Européen de Fret) 64990 Mouguerre

Jugement du Tribunal de Commerce de BAYONNE en date du 19/09/2022 : Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs - L643-9 al.2 et R643-18

L22EJ02611

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

EARL DU CHATEAU LOUSTEAUNEUF Activité : Culture de la vigne Lieudit Lousteauneuf 2 route de Lousteauneuf 33340 VALEYRAC RCS de BORDEAUX : 348 480 492,

Fixe provisoirement au 17 Août 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MANDON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-l du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

Administrateur judiciaire : Me VIGREUX SELARL AJILINK 30 cours de l'intendance 33000 BORDEAUX avec mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion.

L22EJ02498

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Association CENTRE DES FESTIVALS FRANCE-RUSSIE Activité : projection de films cinématographiques Résidence LAVALENCE - Bâtiment D - Appt 52 110 rue Pasteur 33200 BORDEAUX SIRET : 752 161 265 00026

Fixe provisoirement au 31 août 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

L22EJ02499

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

S.C.I. MO.PI.TV Activité : acquisition, cession, gestion et détention de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis et prise de participation dans toutes les sociétés à objet immobilier 99 route de Bordeaux 33980 AUDENGE RCS de BORDEAUX : 483 285 821

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

L22EJ02501

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture de la procédure de rétablissement professionnel, sans liquidation, ouverte au nom de :

Madame Caroline ABADIE 3 Rue Chabrely 33100 BORDEAUX SIRET : 534 223 060 00037 par jugement du 6 mai 2022.

L22EJ02502

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, Prononce la résolution du plan adopté le 24 octobre 2014 et l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

SCEA CHATEAU SAHUC Activité : Viticulture 33210 PREIGNAC RCS de Bordeaux: 413 248 894

Fixe provisoirement au 17 juin 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, demeurant 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

L22EJ02503

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

SCEA VIGNOBLES DEPIOT Activité : culture de la vigne Château Belon 33650 SAINT MORILLON RCS de Bordeaux : 418 473 161 adopté le 6 Avril 2018,

Selon les modalités suivantes :

- pour trois créanciers ayant accepté l'option 1 : le paiement des créances échues s'effectuera immédiatement dès l'adoption du plan, avec un abandon à hauteur de 13,66 % de leur créance échue admise au plan,

- pour les autres créanciers, soumis à l'option 2 : allongement de la durée du plan de quatre années supplémentaires avec un terme prévu au 6 juillet 2033, outre, pour l'annuité au titre de l'année 2022, une réduction à 0 %, avec reprise des paiements de chacune des créances échues à compter du 6 juillet 2023 à raison de 8,5 % du passif échu admis au plan pour chaque annuité,

- sans modification des autres modalités du plan initialement adopté.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L22EJ02505

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, Arrête le plan de redressement par voie de continuation de l'activité de :

Monsieur Jean-Michel DUCOURNEAU Profession : médecin généraliste 57 rue Armand Caduc 33190 LA REOLE immatriculé sous le n° SIRET : 393 876 149 00039,

par paiement de l'intégralité du passif selon les modalités suivantes :

- pour le passif échu, ainsi que les échéances dues des prêts en cours de remboursement durant la période d'observation, en six annuités à raison de 10 % les deux premières annuités et de 20 % de la troisième à la sixième annuité, avec paiement de la première annuité au plus tard le 23 septembre 2023 et pour chacune des annuités suivantes à la date anniversaire de l'adoption du plan,

- pour le passif à échoir, par reprise des modalités contractuelles de chacun des prêts,

- paiement des créances inférieures à 500 € dès l'adoption du plan,

Invite Monsieur Decourneau à régulariser la créance postérieure de 515 € auprès de l'URSSAF de la Gironde dans les meilleurs délais à compter de l'adoption du plan et d'en justifier auprès du mandataire de justice désigné.

Commissaire à l'exécution du plan : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

L22EJ02508

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Me Joseph GNOU, Avocat Profession : Avocat 4 rue Alfred de Musset 33700 MERIGNAC immatriculé sous numéro SIRET : 409 552 791 00058

Liquidateur : Me LUCAS-DABADIE SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, et désigne Me LUCAS DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié, en qualité de mandataire en application de l'alinéa 3 de l'article L643-9 du code de commerce, ayant pour mission de réaliser les formalités de radiation hypothécaire.

L22EJ02509

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS

CONSEIL NATIONAL

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

À VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE DE BOULANGERIE

À : CENON (33) Centre Emeraude 61-69 rue Camille Pelletan
Local de 178 m² (surface cumulée sur 5 lots)
Loyer mensuel : 1.685 € HT
Les provisions sur chages mensuelles : 420 € HT
Le dépôt de garantie s'élève à 4.893,75 € HT
C.A exercice 2021 : 280.140 € HT

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : lafon.mayon@orange.fr
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :
vendredi 7-10-2022 à 12h

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

CONSEIL NATIONAL

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS

ekip'

SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX

À VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE COMMERCIALISATION
en France et à l'étranger : commerce de gros de produits et équipements sportifs, billetterie et vente de tous vêtements
A BEGLES (33130)
7 rue du Pont de la grave

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON, 2 rue de Caudéran BP 20709, 33007 Bordeaux **avant le 12-10-2022 à 12h**

Les piéces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site : www.ekip.eu Onglet : «cession d'actif» Référence : 42653
Coordonnées de la personne en charge du dossier : marjorie.rouzeau@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

CESSIONS / ACQUISITIONS

REPRISE
UNE FROMAGERIE ET UNE SOCIETE DE NÉGOCE DE PRODUITS LAITIERS EN AQUITAINE

Effectifs : 27 salariés
CA 2020 : 3.6 MK€
CA 2021 : 3.7 MK€

CBF ASSOCIÉS

SOCIETE D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
SCP CBF ASSOCIES
20 avenue Thiers 64100 BAYONNE
Tel : 05 59 59 30 45 / Fax : 05 59 59 49 21
E-mail : bayonne@cbfassocies.com

La date limite de dépôt des offres est fixée au vendredi 14 octobre 2022 à 12h

L'accès à la DATAROOM sera autorisé sur demande écrite précisant l'identité du candidat repreneur et justifiant de sa capacité technique, commerciale et financière à intervenir dans cette affaire

Internet : http://www.aj-dataroom.fr

AJILINK
RÉSEAU D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Me Sébastien VIGREUX
Administrateur Judiciaire Associé
30, cours de l'Intendance
33000 Bordeaux
Vigreux.bdx@ajilink.fr

Retrouvez l'ensemble des appels d'offres sur www.ajilink.fr

ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

Recherche de partenaire ou de repreneur Entreprise en redressement judiciaire

DESCRIPTIF : MAGASIN BIO EXERCANT SOUS L'ENSEIGNE BIOCOOP

• Activité :
Négoce de détail de produits biologiques sous l'enseigne BIOCOOP

• Chiffres d'affaires :
Du 01-07-2019 au 30-06-2020 (12 mois) : 1.204.154 €
Du 01-07-2020 au 30-06-2021 (12 mois): 1.427.246 €

• Effectif : 8 salariés (5+3 apprentis)

• Actifs :
local de 516m² en rez de chaussée et 54m² (bureaux) à l'étage
13 places de parking
proximité immédiate du tram
loyer de 50.000 € HT HC

• Régions : LE BOUSCAT (33)

Modalités :

• Cession organisée en applications des articles L642-1 et suivants du Code de Commerce.

• L'accès aux informations sera réalisé par dataroom électronique après un premier contact auprès de l'étude : vigreux.bdx@ajilink.fr.

• Les identifiants de connexions seront communiqués après remise de l'engagement de confidentialité et des pièces sollicitées.

Date limite de dépôt des offres : 14-10-2022 à 17h

Par jugement en date du 23 Septembre 2022 Le Tribunal, Dit qu'il y a lieu de compléter le jugement rendu par ce tribunal le 10 juin 2022 ayant ouvert la procédure de redressement judiciaire, en ce qu'il convient d'y ajouter que Monsieur Thierry LEMER relève du statut de l'entrepreneur individuel créé par la loi du 14 février 2022, et qu'au vu des éléments produits par la MSA de la Gironde, seul son patrimoine professionnel est concerné par la procédure.

Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Thierry LEMER entrepreneur individuel Profession : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (entraîneur de chevaux) Hippodrome Route de Cazaux 33260 LA TESTE-DE-BUCH SIRET : 394 735 583 00020 qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse http://www.creditors-services.com

L22EJ02497

AGENDA OCTOBRE 2022

JOURS OUVRABLES : 26 JOURS

JOURS OUVRÉS :
FERMETURE SAM. ET DIM.
21 JOURS
FERMETURE DIM. ET LUNDI
2 JOURS

SAMEDI 15 OCTOBRE

- **Employeurs de moins de 50 salariés :** déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de septembre payés en septembre ou octobre.
- Employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations à l'Urssaf : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de juillet à septembre.

SAMEDI 17 OCTOBRE

- **Taxe foncière :** date limite de paiement par chèque ou virement de la taxe lorsque son montant n'excède pas 300 euros. Le télépaiement est obligatoire lorsque la somme excède 300 euros. A défaut le contribuable encourt une majoration de 0,2 % de sa taxe foncière.

SAMEDI 22 OCTOBRE

- **Taxe foncière :** date limite de paiement par voie dématérialisée (paiement en ligne, prélèvement à l'échéance...) pour les contribuables non mensualisés lorsque le montant de la taxe est supérieur à 300 euros. Le paiement est débité sur le compte bancaire à partir du 27 octobre 2022.

MARDI 25 OCTOBRE

- **Employeurs :** paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arcco sur les salaires de septembre.
- Employeurs de neuf salariés au plus au paiement trimestriel : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arcco sur les salaires du troisième trimestre.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

- **Passage à l'heure d'hiver à partir 3 heures.** L'horaire est retardé d'une heure jusqu'au dimanche 26 mars 2023.
- Travailleurs indépendants au régime micro-entreprises : déclaration du chiffre d'affaires de septembre ou du troisième trimestre et paiement des cotisations sociales.

DÉLAIS VARIABLES

- **Entreprises au régime réel normal de TVA :** déclaration CA3 et paiement de la TVA due au titre du mois de septembre.
Paiement de la TVA au titre du troisième trimestre pour les entreprises acquittant moins de 4 000 euros de TVA annuelle et ayant opté pour le paiement trimestriel.
- Éventuellement, demande de remboursement mensuel ou trimestriel de crédit de TVA.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2022 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	JUIN 2021	JUIN 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	106,34	112,55	+ 5,8 %
INDICE HORS TABAC	105,16	111,8	+ 6 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
3e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %
4e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %
1er TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,07 €	1 678,95 €

TENDANCES **BOURSE**

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	5 753,82	-8,3%	-19,6%	-13,5%	7 376,37	5 753,82	France
SBF 120	4 428,86	-8,7%	-20,1%	-15,0%	5 706,97	4 428,86	France
EURO STOXX 50	3 328,65	-7,6%	-22,6%	-20,1%	4 392,15	3 328,65	Europe
S&P 500	3 670,29	-9,5%	-23,0%	-17,4%	4 796,56	3 655,04	USA
NASDAQ 100	11 295,17	-10,4%	-30,8%	-25,7%	16 501,77	11 127,57	USA
FOOTSIE 100	6 984,59	-6,0%	-5,4%	-1,1%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	12 139,68	-6,4%	-23,6%	-22,1%	16 271,75	12 139,68	Allemagne
SMI	10 169,77	-7,1%	-21,0%	-13,0%	12 939,17	10 072,62	Suisse
NIKKEI	26 571,87	-7,2%	-7,7%	-12,1%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 093,86	-4,4%	-15,0%	-13,6%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	10,60	-1,7%	N/A	N/A	14,02	9,90	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	-41,2%	-41,8%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,82	-2,8%	29,4%	29,4%	2,94	2,18	1,1%
BLUE SHARK PS	0,00	N/A	N/A	N/A	0,00	0,00	-
CERINNOV GROUP	1,06	-7,8%	-21,3%	-23,0%	1,74	1,04	-
CHEOPS TECHNOLOGY	59,00	-9,9%	-23,4%	6,3%	81,00	59,00	8,6%
DOCK.PETR.AMBES AM	438,00	-2,7%	-6,0%	-6,4%	496,00	426,00	7,5%
EAUX DE ROYAN	81,00	-8,5%	-12,4%	-14,7%	104,00	81,00	7,9%
EUROPLASMA	0,00	-66,7%	-99,8%	-99,9%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	1,80	-27,4%	-42,2%	-37,4%	3,14	1,80	-
GASCOGNE	3,50	-4,6%	-6,4%	-20,5%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	7,84	-8,5%	-23,1%	N/A	10,50	7,70	0,8%
GPE PAROT (AUTO)	1,68	-6,9%	-35,6%	-32,7%	2,66	1,63	-
HYDROGENE DE FRANCE	25,25	-3,6%	-4,5%	-13,7%	33,00	25,20	-
HUNYVERS	11,05	-5,2%	N/A	N/A	12,35	10,80	-
I.CERAM	10,70	-19,5%	-34,8%	-59,8%	17,80	10,20	-
I2S	5,30	-8,6%	8,2%	32,5%	6,40	4,60	2,6%
IMMERSION	4,86	-6,5%	-19,0%	219,7%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,18	-13,4%	-43,1%	-70,8%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	2,02	-9,6%	-13,7%	-30,3%	2,89	1,78	-
LECTRA	28,15	-14,4%	-33,0%	-17,9%	44,20	28,15	1,3%
LEGRAND	65,66	-11,2%	-36,2%	-29,9%	103,80	65,66	2,5%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	-28,3%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	2,18	-0,9%	9,0%	-0,9%	2,48	1,37	-
OENEO	14,65	-8,4%	6,6%	9,8%	16,50	13,52	2,0%
POUJOULAT	82,00	-13,2%	64,7%	53,3%	101,00	49,60	1,1%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-6,0%	488,00	292,00	4,7%
UV GERMI	4,08	-15,0%	-46,0%	-51,4%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	5,20	-13,3%	-24,1%	-26,8%	7,35	4,20	-

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR
« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

LES INFORMATIONS CLÉS SUR LE PAPIER

Créé il y a plus de 2 200 ans, le support papier fait partie de notre quotidien. Pourtant il n'est pas certain qu'on le connaisse si bien. Voici 5 informations clés à savoir sur le papier.

1. ON NE DÉTRUIT PAS LES FORÊTS POUR FABRIQUER DU PAPIER

En France, on utilise majoritairement des chutes de production de scieries ou des déchets de bois issus de l'entretien des forêts dont la gestion durable préserve notamment la biodiversité.

2. LES PAPIERS SONT DE PLUS EN PLUS ÉCOLOGIQUES

Les entreprises innovent pour réduire l'impact des papiers sur l'environnement. Par exemple, en utilisant des encres et des colles qui s'éliminent facilement lors du recyclage.

3. LE PAPIER RECYCLÉ EST DE BONNE QUALITÉ

Grâce aux progrès réalisés, on peut aujourd'hui acheter des produits d'écriture à usage courant de qualité : blocs-notes, carnets, cahiers, ramettes de papier... On peut même avoir des feuilles blanches ou encore avec des textures brillantes.

TRIER, C'EST DONNER UNE NOUVELLE VIE À NOS PAPIERS

4. LES MULTIPLES DÉBOUCHÉS DU PAPIER RECYCLÉ

La pâte à papier recyclée peut servir aussi dans la fabrication de produits d'hygiène (essuie-tout, papier-toilette,...), d'emballages et même de produits isolants pour les habitations.

5. TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT

Journaux, papiers brouillon, magazines, catalogues, cahiers à spirale, enveloppes à fenêtre, prospectus... et pour cela, Il suffit de les trier.

CITEO

©Citeo/Fabrice Cateloy